

Grand conseil neuchâtelois : toujours le dossier « Prison de la Chaux-de-Fonds »

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 565 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Après le sort réservé à un de nos diplomates Vive protestation suisse à la Havane



Chapeau pour votre automne

C'est la modiste britannique Mitzi Lorenz qui a créé ce chapeau qu'elle a appelé « Ring a Ding Ding » l'équivalent si l'on veut de notre ding don. Cette auréole d'anneaux de tissu noir pare une calotte serrant bien la tête... (Téléphoto AP)

D'un de nos correspondants à Berne : Depuis quelques jours, trois sujets (Cuba, le Cambodge, l'affaire von der Weid) alimentent les chroniques et ces trois sujets sont du ressort du département politique. Avec ce brio fait d'un subtil mélange d'humour, de simplicité et de rigueur dans l'exposition qui captive toujours son auditoire, M. Graber les traite dans une conférence de presse improvisée à l'intention des journalistes accrédités.

national. C'est là le risque permanent des mandats qu'elle assume : mais service oblige. SON MANDAT Pour la Suisse, il reste qu'une manifestation savamment encadrée et organisée l'a empêchée pendant quelques 70 heures d'assumer convenablement son mandat et a mis dans un inconfort grave deux personnes placées sous sa juridiction. Certes, les autorités cubaines sont intervenues, mais très tard. Il y a donc lieu de protester énergiquement, de rappeler le mandat de la Suisse accepté par les Cubains, et les normes de droit international concernant ces rapports diplomatiques. Intérim (Lire la suite en avant-dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS LE DÉFOULOIR SCHWARZENBACH

LES règles de l'économie ne coïncident pas toujours avec les besoins de la communauté nationale. Cette conclusion, apportée par M. James Schwarzenbach à l'une de ses interviews, ne saurait être contestée. Il existe un profond malaise, en Suisse comme dans la plupart des pays industrialisés, du fait que les impératifs du développement continu, inéluctable et brutal de la « société de consommation » se heurtent à la force d'inertie des hommes, des femmes, des jeunes et des vieux qui perdent pied, se sentent dépassés et déphasés dans un monde qui leur paraît toujours plus inhumain.

Les adultes, eux aussi, sont contestataires dans cet univers de masse, et cela dans la mesure où ils sont conditionnés par la mémoire du bonheur tranquille de leur enfance et le désir profond de vivre « à la taille de l'homme » de jadis et naguère. Les jeunes ont envie de tout casser ou de s'enfuir à Katmandou, choisissant la voie facile du nihilisme, de l'anarchie ou de la démission ; leurs pères et mères s'évadent dans l'image de leur passé par découragement, par crainte d'affronter un avenir qui leur fait peur.

C'est un fait, psychologique et sociologique, que bien des habitants des nations les plus industrialisées ne se sentent plus « chez eux » dans leur pays. Ailleurs, ce dépaysement, ce déracinement s'est mué en revendications sociales, en révoltes raciales, en terrorisme ou, pour les hippies, en j'en-m'en-fichisme. Chez nous, où en somme, cela ne va pas trop mal, les désirs refoulés ont trouvé soudain un exutoire grâce à M. Schwarzenbach et aux 70.000 signataires de l'initiative qu'il a inspirée.

On est mal dans sa peau de Suisse ? C'est la faute aux étrangers. Ce sont eux, les perturbateurs, les responsables de notre malaise. Alors, pourquoi ne pas les chasser ? Cette réaction est primaire, mais passionnelle et enracinée sous de faux prétextes. Elle ne résiste pourtant pas à la raison. Ne voit-on pas qu'en contradiction avec tous nos tabous, nous faisons de ces étrangers qui nous aident à vivre, les boucs émissaires de nos refolements et de notre sentiment d'impuissance à maîtriser la fin du siècle ? Ne comprend-on pas que l'aberrante initiative Schwarzenbach fait office de défouloir pour quantité de gens qui ne savent plus où ils en sont et qui ferment leur entendement aux conséquences catastrophiques que pourrait avoir le renvoi chez eux de quelque 300.000 étrangers en voie d'intégration à notre communauté nationale ?

Ce n'est pas dans le refus qu'est la solution, mais dans l'adaptation, difficile certes, mais combien généreuse, combien exaltante, de notre éthique nationale au monde fraternel et tolérant qu'avec toute notre âme, tout notre cœur et notre intelligence, nous pouvons contribuer à créer.

Schwarzenbach, c'est le faux prétexte destiné à nous donner bonne conscience. Si l'on veut bien y réfléchir sans passion, on s'aperçoit que l'adoption de l'initiative xénophobe contre la mainmise étrangère ne résoudre rien. Au contraire. Jean HOSTETTLER

Prochain article : Schwarzenbach ou la guerre des boutons.

Des promesses

Faisant allusion aux manifestations de ces derniers jours devant l'ancienne ambassade des Etats-Unis, occupée jusqu'à ces derniers jours par la section diplomatique suisse chargée des intérêts des Etats-Unis, M. Castro a rassuré les diplomates suisses, affirmant que « leurs personnes, leurs édifices et leurs documents » sont sacrés. Le leader cubain a cependant affirmé les droits de Cuba sur le bâtiment de l'ambassade américaine. Rien ne serait plus facile pour Cuba, a-t-il dit, que d'en prendre possession, en retirant à la Suisse sa qualité de représentante des intérêts américains. Toutefois, a-t-il ajouté, Cuba n'estime pas qu'une telle mesure serait opportune en ce moment.

Du courrier d'Italie par valises à Chiasso !

CHIASSO (ATS). — Depuis que l'Italie est à nouveau paralysée par les grèves, les offices des PTT sont envahis par de nombreux ressortissants italiens qui apportent aux postes des valises bourrées de courrier. Ce sont en particulier les grandes entreprises qui envoient leurs factures avec la correspondance journalière. Les communications téléphoniques sont également très sollicitées, en particulier pour l'étranger. A Côme, près des ports francs, environ 200 camions étrangers « TIR » attendent d'être dédouanés.

Pendant ce temps, de nombreuses industries lourdes commencent à ressentir le manque de matière première.

Le trafic de marchandises lourdes s'est éversé sur les chemins de fer italiens, qui éprouvent de grandes difficultés à dominer la situation.

RETOMBÉES

Quant à la cause de la manifestation qui a enfermé dans le bâtiment de l'ambassade américaine notre vice-consul et un gardien, on sait qu'il s'agit de l'enlèvement de 11 pêcheurs par des éléments anti-castristes. Les Etats-Unis ont été accusés d'avoir favorisé ce coup, comme chaque fois que des anti-castristes interviennent.



Au creux de l'enfer ou la vie d'un « dissident » au paradis des Soviets

MOSCOU (AP). — Vladimir Bukovsky dans des asiles psychiatriques ou des camps est un « dissident ». A 27 ans, il a déjà passé six ans dans des prisons soviétiques, de Leningrad, où il passa, dit-il, « 15 mois d'enfer ».

« Il y avait un millier d'hommes à l'asile, des prisonniers politiques et des meurtriers fous. Les malades déliraient, les sains d'esprit souffraient. » J'avais deux compagnons de cellule — un vieux nationaliste ukrainien qui était là depuis 16 ans, et un fou qui avait tué ses enfants, et qui avait ensuite coupé ses propres oreilles et les avait mangées... Il fut transféré ensuite dans une plus grande cellule, et fit de nouveaux amis, dont un communiste français et un Australien d'origine letton. Tous deux avaient ajouté foi à la propagande communiste concernant la vie en Union soviétique, et ils avaient émigré pour se rendre compte sur place...

LA PREMIERE FOIS...

Les parents de Bukovsky étaient des membres privilégiés du parti communiste. Il fut un brillant élève au lycée 59 de Moscou, jusqu'au jour où il eut connaissance des répressions et des inégalités de la « société sans classes ».

JAMAIS

Le directeur du lycée et plusieurs professeurs furent destitués, et les parents de Bukovsky furent sévèrement réprimandés par le comité local du parti, pour « n'avoir pas élevé leur fils dans l'esprit qui convient ».

A L'ASILE

En mai 1963, il eut de nouveau affaire au KGB et fut accusé d'être en possession de deux photocopies de « La Nouvelle Classe », ouvrage anticommuniste de l'écrivain yougoslave Milovan Djilas.

Sécurité... sobriété

DETROIT (AP). — Des techniciens de la « General Motors » étudient actuellement un dispositif chiffré visant à empêcher les automobilistes ayant trop bu de rouler, en mettant en panne l'allumage de leur véhicule.

Quand les aveugles voient

LONDRES (AP). — Les Londoniens ont pu voir, mardi, un jeune aveugle qui se déplaçait avec aisance dans les rues, guidé par des lunettes spéciales à ultra-sons, mises au point par le professeur Leslie Kay.

Une fillette écrasée par une voiture près de Bienne

Affaire des travaux publics : bombe au Grand conseil fribourgeois (Page Jura - Fribourg)

Football : importante soirée en première ligue (Page 25)

En direct sur l'Europe

Malgré le beau temps qui tarde, l'on se prend à rêver au bord de notre lac à la moindre éclaircie. A rêver d'évasion et d'horizons vastes et lointains. Au fil de l'eau, le regard se porte sans peine, au-delà des crêtes, vers le nord et le midi. Et ce n'est pas sur les monts et les obstacles naturels que bute l'imagination, mais sur l'obstination des hommes qui se comprennent dans l'isolement et la petitesse.

Alors que partout alentour les fenêtres s'ouvrent toutes grandes, que les voies navigables s'élargissent et que de nouvelles routes fluviales se créent, quelques « experts » décident que Neuchâtel doit rester en arrière, confiné dans sa région, au lieu de communiquer avec le reste de la Suisse et, bien au large, avec une vaste partie de l'Europe aussi.

Les mêmes singuliers conservateurs avaient déjà condamné, dans un rapport fédéral de 1965, toute navigation à l'amont de Bâle. Or, moins de cinq ans plus tard, d'autres « experts » fédéraux en ont recommandé le prolongement jusque dans la région de Zurich-Winterthur. C'est, selon eux, « la meilleure solution du point de vue économique », pour venir à bout de l'énorme trafic prévisible à la fin du siècle : le trafic interne suisse aura quadruplé, celui nous parvenant par le Rhin aura doublé, les ports de Bâle seront saturés, etc...

De tous côtés, en d'autres termes, que nous le voulions ou non, la croissance naturelle de la Suisse et le formidable essor, au sein du Marché commun, des trois grands pays qui l'entourent, nous condamnent à nous mettre dans le vent, si nous ne voulons être écrasés, laissés de côté ou tomber dans la dépendance des plus grands que nous... ou des plus gourmands.

Heureux, dira-t-on, que les « experts », après cinq années de réflexion, se soient ralliés à la solution du bon sens et du progrès ! Mais les voici de nouveau bloqués : l'aménagement de l'Aar, estiment-ils maintenant, ne serait pas justifié. Bref, la zone Zurich-Winterthur pourrait se développer et organiser ses débouchés, mais la région neuchâteloise, au sens le plus large, doit rester un territoire sous-développé.

Il nous faut protester vigoureusement contre cette conception étriquée. La voie navigable de l'Aar est indispensable à l'essor économique des régions riveraines de l'Aar et des lacs. Dès 1972, la correction des eaux du Jura aura d'ailleurs achevé l'aménagement du secteur Yverdon-Soleure. Ce secteur doit être relié au Rhin navigable. Neuchâtel et son hinterland à tous azimuts doivent être branchés en direct sur l'Europe.

Nous n'innovons pas : nous faisons plus pour vous

(- En vous conseillant pour vos placements par exemple)

Carl. F. Reber Conseiller en placements Rue du Seyon 8a NEUCHÂTEL Tél. (038) 4 75 50

VILLE DE NEUCHÂTEL

Ebauches S.A. aborde le virage de l'année 1970 avec un vaste programme de recherche et de coopération plus poussée

avec ses affiliés pour faire face à une concurrence étrangère toujours plus combattive

Quarante-cinq millions d'ébauches produites par 17 usines affiliées en Suisse et deux à l'étranger situent la dimension de la société holding EBAUCHES qui a tenu, mercredi, son assemblée générale à Neuchâtel, sous la présidence de M. Carl Obrecht (Kuttighofen).

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 10 mai: Trani, Mario, fils de Lorenzo, mineur à Neuchâtel, et de Paola, née Palla. 12. Gaberel, Sylviane-Marcelle, fille d'Hubert-Numa, agent en publicité à Neuchâtel, et de Marcelle-Edith, née Desvoignes. 13. Avantiagato Alfredo, fils de Pietro-Antonio, maçon à Neuchâtel, et de Carmela, née Pratera. 15. Junod, Eliane-Chantal, fille de Gérard-Michel, employé de commerce à Neuchâtel, et d'Erika-Marlise, née Vogelsang; Schneiter, Sylvie, fille d'Alain-Roland, mécanicien à Neuchâtel, et d'Eliane-May, née Fivaz; Junod, Thierry-André, fils d'André-Paul, employé TN à Neuchâtel, et de Sylviane-Claudine, née Payot.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 15 mai. Sauser, Gilbert-Maurice, mécanicien-électricien, et Erlbach, Jacqueline-Monique, les deux à Neuchâtel; Jenni, Wolfgang, mécanicien, et Guenin, Denise-Liliane, les deux à Neuchâtel. 19. Berenstein, Alexandre, professeur, et Wavre, Jacqueline, les deux à Genève; Brenni, Mario, gypseur à Bâle, et Füstener, Hertha-Elisabeth, précédemment à Neuchâtel; de Reynier, Jean-Jacques, commerçant à Auvier, et Jaquet, Sabine, à Neuchâtel; Kléber, André-Georges, candidat médecin à Kônig, et Schärer, Anna-Barbara, à Berne.

MARIAGES CÉLÈBRES. — 14 mai. Lorenz, Jean-Claude, menuisier à Saint-Blaise, et Lussi, Anna-Maria, à Neuchâtel. 15. Kreis, Jean-Pierre, secrétaire-comptable à Cortaillod, et Geuskens, Theodora - Woutera - Maria - Josephina, à Neuchâtel; Slegenthaler, Eric, dessinateur-technicien à Fontainemelon, et Walter, Anne-Marie-Carmen, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 12 mai. Molliet, Louis-Almé, né en 1907, nettoyeur à Bevaix, époux de Blanche, née Vogel. 13. Ondraeck, Jan, né en 1950, apprenti à Bienna, célibataire. 14. Robert née Kunz, Emma, née en 1887, ménagère à Auvier, épouse d'Eugène; Nobs, Fritz-Albert, né en 1887, cantonnier à Saint-Blaise, époux d'Elise, née Bay; Panzera, Giovanni, né en 1934, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, époux de Giovanna, née Ferraro.

DÉCÈS. — 15 mai. Charpiloz, Otto-Philippe, né en 1916, mécanicien à Haute-riev, divorcé. 16. Peduzzi, Germaine-Lucre, née en 1901, à la Chaux-de-Fonds, divorcée; Ribaux, Philippe-Charles-Henri, né en 1918, manoeuvre à Neuchâtel, célibataire. 17. Zwahlén, Jules-Henri, né en 1929, cantonnier CFP à Colombier, époux d'Elisabeth née Stäger; Murry née Chave, Louise-Jenny, née en 1889, ménagère au Landeron, épouse de Lucien-Jules. 18. Jaquet, Jacqueline-Agnès, née en 1941, infirmière-monitrice à Lausanne, célibataire.

La C.C.A.P.
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 549 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert

AVIS TARDIFS
Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

ASPERGES de Cavillon
la botte 4.-
(ristourne déduite: 3.76)

FRAISES
le panier de 500 g. 2.-
(ristourne déduite: 1.88)

avec timbres Coop

UNIVERSITÉ de NEUCHÂTEL
Séance d'information:
Etudes à la Faculté de droit et des sciences économiques
Ce soir, à 20 h 15, à l'Aula de l'Université (av. du 1er-Mars 26)
Le recteur

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Ce soir, vendredi et samedi, 20 h 30, la troupe du TPN présente:

« En attendant Godot »
de Samuel Beckett
Location: au TPN tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée

La pharmacie de l'Orangerie
est FERMÉE AUJOURD'HUI pour cause de deuil

Mesdames, vous trouverez la garde-robe idéale pour vos vacances à un prix raisonnable à la
BOUTIQUE JERSEY - TRICOT
Seyon 5 c, Neuchâtel

FRAISES
Le panier (env. 250-300 g) 1.45
aux Gourmets

Le déroulement administratif de l'assemblée a été sans histoire puisque comptes, gestion, attribution du bénéfice de 3,2 millions (50 fr. de dividende par action) ont été approuvés en un tournemain conformément aux propositions du conseil d'administration.

Mentionnons le renouvellement du mandat d'administrateur de MM. Théodore Renfer à Bienna, Philippe Jéquier à Fleurier, Frédéric à Besançon, René Schilch von Platen à Granges, Arnold Veggeia à Riehen et Jean-Pierre Zahnd à Neuchâtel. Un nouvel administrateur a été élu en la personne de M. André Bezzola, à la Chaux-de-Fonds.

Les deux morceaux de résistance de l'assemblée furent les exposés de MM. Carl Obrecht, président et Léo DuPasquier, administrateur délégué, exposés très denses que nous ne pouvons reproduire ici en entier et que nous tenterons de résumer.

COLLABORATION INTENSIVE TOUJOURS PLUS NÉCESSAIRE

A l'aube d'une nouvelle décennie, l'industrie horlogère suisse est appelée à prendre un tournant très important. Après les sombres années de la crise 1930, l'horlogerie avait franchi un pas décisif en organisant sur des bases strictes, solides l'industrie des ébauches et des parties réglantes.

Mais la concurrence étrangère, japonaise notamment, fait apparaître l'insuffisance de structures dont le point de départ est la petite industrie artisanale.

On ne pouvait cependant pas jeter pardessus bord ces structures qui s'attachent à un passé respectable et qui, par ailleurs, ont aussi leurs avantages.

Et c'est ici, nous semble-t-il, que le rôle d'Ebauches S.A. apparaît comme primordial. En tant que holding, elle aurait pu se contenter de gérer le portefeuille de ses sociétés affiliées. Mais elle a une autre autre notion du rôle qu'elle doit jouer. Elle agit comme conseiller, comme coordinateur d'efforts qui, sans cela, seraient dispersés et surtout comme organe de recherches. Sait-on par exemple qu'en 1969 la société a consacré plus de 4 millions à la recherche?

Ebauches S.A. n'oublie donc pas que sa prospérité dépend de la capacité de concurrence de ses clients. Elle a parfaitement compris, déclare M. Obrecht, qu'étant économiquement le partenaire le plus fort, elle doit s'intéresser davantage, ce qui préoccupe sa clientèle, pour lui venir en aide non pas seulement dans la fabrication, mais aussi dans l'étude et la solution des problèmes touchant aux marchés, à l'organisation de la vente, et enfin pour encourager le mouvement de concentration, et par là la rationalisation, dans le secteur du produit terminé.

Cette collaboration pourra revêtir des formes très diverses. Cela impliquera une révision de nos modes de penser actuels dans bien des domaines et, pour les organes de notre société, de nouvelles tâches à remplir. Le fait de nous considérer comme responsables des problèmes du marché va nous obliger à compléter notre organisation et notre information dans un domaine compliqué, où nous n'avions volontairement pas pénétré jusqu'ici.

C'est sous cet angle qu'il faut considérer notre décision de participer au capital-actions de la société holding Longines-Rotary, participation qui, si elle nous ouvre d'intéressantes perspectives au point de vue de notre société, de nouvelles tâches à remplir. Le fait de nous considérer comme responsables des problèmes du marché va nous obliger à compléter notre organisation et notre information dans un domaine compliqué, où nous n'avions volontairement pas pénétré jusqu'ici.

Reste indépendants. M. Obrecht conclut en précisant que ce nouveau virage implique une réforme des structures internes et des relations avec les sociétés affiliées, réforme qui est en cours d'étude et qui, il faut le préciser, ne doit pas toucher aux droits des actionnaires.

UNE CERTAINE PHILOSOPHIE...
C'est une philosophie — au sens étymologique de recherche de la sagesse — dans la gestion d'une entreprise que M. Léo DuPasquier, administrateur délégué, s'efforcera de dégager. Cette sagesse doit apparaître sous forme de réalisme (accepter la concurrence comme un fait) de fer-

meté (tenir fortement ce que l'on a) et de modestie (on ne peut pas tout faire soi-même). Il faut aussi ne pas se laisser subjugué par une pléthore d'informations qui sont d'inégale valeur.

« Nous sommes en général mieux équipés pour procéder à des analyses que pour opérer des synthèses qui seules permettent de décider et d'agir, c'est-à-dire de diriger.

« Tout en procurant à long terme un profit raisonnable aux bailleurs de fonds et au personnel qui y travaille, explique M. DuPasquier, l'entreprise doit offrir au public un service appréciable.

« Lorsqu'on parle du profit raisonnable dû aux bailleurs de fonds, on s'entend fréquemment répondre que les marges disponibles sur les résultats d'un exercice sont de plus en plus étroites. Ce phénomène est malheureusement exact. Pourquoi?

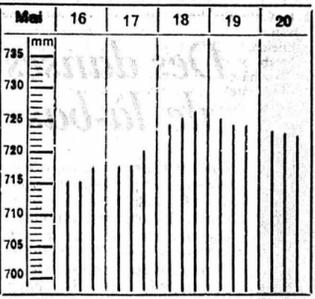
« Tout d'abord, un déplacement s'opère au sein même de la main-d'œuvre. Ainsi, tandis que la proportion des salaires, pour l'ensemble du personnel par rapport au chiffre d'affaires, est restée sensiblement la même, la proportion des ouvriers et ouvrières aux pièces, par rapport à l'ensemble du personnel ouvrier total, a diminué de 20% en 15 ans. Le déplacement s'est produit vers les cadres et le personnel qualifié dont les salaires sont relativement élevés. Cette évolution est sans doute naturelle; toutefois, il faut bien se rendre compte que la diminution du personnel aux pièces est la conséquence d'un effort d'automatisation extrêmement poussé. Ainsi les acquisitions en équipements ont passé de 5,9% du chiffre d'affaires annuel durant les années 1950 à 7,7% durant les années 1960 pour un chiffre d'affaires qui a quadruplé en 20 ans.

« L'extension du parc de machines, la nécessité d'aménager des laboratoires, le développement des services techniques, l'obligation de conduire des recherches toujours plus poussées dans des domaines nouveaux, nous obligent à envisager la construction de nouveaux locaux. Citons l'exemple de l'usine de Marin, construite pour la production et le développement de la montre électronique qui ouvre cette année ses portes sur 12,490 m² de surface couverte.

« Enfin, l'automatisation exige, pour être rentable, le travail de séries importantes; les lancements de 500,000 ou d'un million de pièces ne sont pas rares dans les en-

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 mai. Température: Moyenne: 11,5; min.: 8,3; max.: 14,9. Baromètre: Moyenne: 723,3. Eau tombée: 0,2 mm. Vent dominant: Direction: ouest-sud-ouest; force: calme à faible; dès 17 heures, nord-nord-ouest, faible. Etat du ciel: couvert, dès 18 heures très nuageux, soir légèrement nuageux, gouttes de pluie le matin.



Niveau du lac du 20 mai, à 6 h 30 : 429.74

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valsais, nord et centre des Grisons: après quelques éclaircies matinales, le ciel sera de nouveau très nuageux ou couvert et des précipitations localement orageuses se produiront à partir de l'après-midi. Températures prévues: 3 à 8 degrés en fin de nuit, 13 à 19 degrés l'après-midi. Limite de zéro degré légèrement inférieure à 2000 mètres. Vents du secteur nord-ouest, faibles à modérés en plaine, modérés à forts en altitude.

Evolution probable pour vendredi et samedi. — Nord des Alpes: très nuageux, temporairement couvert, précipitations régionales, isotherme zéro degré s'abaissant jusque vers 1500 mètres.

treprises qui travaillent avec la clientèle de grande consommation.

« Quant à la recherche, on peut citer deux résultats: dès maintenant, et cela est confirmé par la Foire de Bâle, Ebauches S.A. est la seule maison à même de livrer à une clientèle, encore restreinte il est vrai, des mouvements appartenant aux trois générations de montres électroniques existant sur le marché actuellement (balancier, diapason et quartz).

« En outre, Ebauches S.A. et Lip, en collaboration, ont été les seules à pouvoir présenter à cette même Foire de Bâle, une montre électronique de dame.

« Toutefois, nous devons faire preuve de réalisme et ne pas ignorer que la plus grande partie de notre chiffre d'affaires concerne la montre de masse de bonne qualité à prix raisonnable dont les performances ne cessent de s'améliorer. Et si la montre hautement personnalisée correspond encore dans notre esprit à une conception précise et à un impact publicitaire dont l'ensemble de l'horlogerie suisse bénéficie, nous ne pouvons pas non plus ignorer la force de frappe de marques étrangères dont la part de marché mondial s'étend d'année en année.

« D'une façon générale, la libéralisation de notre industrie horlogère ne devrait pas conduire à la création d'entités autarciques repliées sur elles-mêmes, mais bien au contraire, à une meilleure collaboration entre clients et fournisseurs. C'est en tout cas dans cet esprit que nous abordons cette ère nouvelle, c'est dans cet esprit aussi que nous remettons sur le métier nos programmes de travail, sans nous cacher les difficultés qui surgissent du seul fait que les besoins ne sont pas partout les mêmes et que les exigences sont parfois contradictoires.

Et M. Léo DuPasquier de conclure:

« C'est bien notre devoir de nous informer de ce qui se fait dans le monde horloger et dont nous pourrions heureusement nous inspirer dans le cadre d'une politique propre et ferme, mais ce serait folie de courir toutes les aventures que nous suggère bien souvent une « information » désordonnée. Sagesse ne signifie pas immobilisme, au contraire, une dynamique ne déploie toute sa vigueur qu'à la condition de ne pas se disperser.

« Offrir au marché mondial de notre clientèle des solutions originales et éprouvées, et non des copies plus ou moins réussies, c'est là notre ambition. » (W.)

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Pierre MONTANDON
profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entouré par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Les Placettes, sur Bémont, mai 1970.

Madame Albert NOBS et sa famille
prient leurs amis et connaissances de trouver ici l'expression de leur reconnaissance et leurs vifs remerciements.
Un merci tout spécial à ceux, si nombreux aussi qui ont accompagné leurs pensées d'une magnifique envolée de fleurs.
Merci aussi à Sœur Suzanne et à Mme Rossi du dispensaire de Saint-Blaise qui, pendant de longues semaines, ont prodigué inlassablement leurs soins dévoués à leur cher disparu. Ces remerciements vont aussi au personnel de l'hôpital de la Providence, à Neuchâtel.
Mai 1970.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Lina GAILLE-NOYER
remercie du fond du cœur toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, ont pris part à son grand deuil.
Un merci spécial à Monsieur le docteur de Wyss pour son grand dévouement.
Montalchez, mai 1970.

La famille de Monsieur Victor GUILLAUME
profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'elle a reçus lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message et leur envoi de fleurs et leur exprime sa sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.
Diesse, le 19 mai 1970.

Le Tulla-mi-hou au Creux-du-Van

L'Institut zoographique lacustre et jurassien expérimente actuellement l'acclimatation de différentes espèces dans la réserve du Creux-du-Van.
Avant même d'être informés, certains milieux de la population ont émis des objections au sujet d'un Tulla-mi-hou. Eventuellement d'un couple.
Il est bon de préciser en tout cas que cette espèce n'est point carnivore, ni alcoolophile; d'ailleurs, des doutes sérieux peuvent être émis quant à son acclimatation dans une atmosphère capitaliste. Enfin, sa reproduction est péremptoirement aléatoire.



Ouverture du Printemps musical

Le Printemps musical s'est ouvert hier soir, à la Salle des conférences. Pour ce premier concert, c'est l'Orchestre de chambre de Macédoine qui a ouvert les feux, sous la direction du jeune chef V. Cavdariski, dans un programme original sur lequel nous reviendrons.
(Avispress - J.-P. Baillod)

Pêches dans le lac de Neuchâtel

Perches: bonnes; filets de brème: faibles; brochets: faibles; palées: faibles; bondelles: faibles; lottes: nulles; filets de gardon: faibles.

Marché des légumes à Neuchâtel

Offre forte: épinards, rhubarbe; offre régulière: poireaux verts; offre faible: céleri; légumes nouveaux: côtes de bettes, salades pommées de couche, radis, laitues romaines.

Avis mortuaires

Madame Paul Lerch-Blunier; Monsieur et Madame Jean-Paul Lerch-Gindrat, à Corcelles, les familles Lerch, Christen, Jauner, Blunier, Baxet, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul LERCH
leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 69^{me} année, après une longue maladie.
2000 Neuchâtel, le 20 mai 1970.
(Rue Louis-Favre 27)
Si tu crois, tu verras la gloire de Dieu.
Jean 11: 40.

L'incinération aura lieu vendredi 22 mai.
Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Jules Lambert et son fils Jean-Pierre, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul-André Schumacher-Sauvart et leur fille Véronique, à Genève;
Madame et Monsieur Max Kramer-Müller et famille, à Peseux;
Monsieur et Madame Gottfried Müller et famille, à Lausanne;
Monsieur et Madame Gaston Müller et famille, à Moudon;
Madame et Monsieur André Girard-bille-Müller et famille, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Willy Monot-Müller et famille, à Lausanne;
Madame et Monsieur André Perroud-Lambert et famille, les fonts-de-Martel;
Monsieur et Madame Céline Lambert, à Châttonnaye (FR);
Madame et Monsieur B. Chardonnes-Lambert, à Genève;
Monsieur et Madame Félix Lambert, à Genève;
Madame L. Schumacher et famille, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Paul Sauvart et famille, à Auvier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Hugo MARCHETTI
née Henriette WUILLEUMIER
leur bien-aimée maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 64^{me} année, après une longue maladie vaillamment supportée.
Cernier, le 19 mai 1970.
(Rue des Monts 13)
Dieu est amour.
Jean 4: 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 22 mai.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

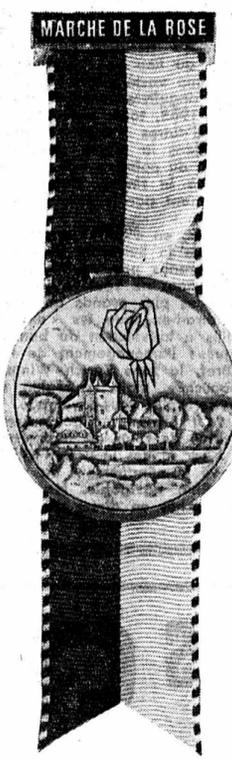
Bien-aimés, aimons-nous les uns les autres; car l'amour est de Dieu, et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu.
Jean 4: 7.
Madame Jean-Louis Jacot-Guyot, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame René Gaffner-Jacot, à Cernier;
Monsieur et Madame Bernard Stuedler-Jacot et leurs enfants Christine et Jean-Bernard, à Saint-Martin;
Monsieur et Madame Jean-Louis Jacot-Jeanmonod, aux Geneveys-sur-Coffrane;
Madame Ami Jacot, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants;
Madame Auguste Jeanmonod, à Cressier, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Willy Guyot, à Montceau-Mines (France), ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Léon Guyot, à Boudevilliers, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Ernest Guyot, à Lugny-Champagne (France), ses enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Hermann Guyot, à Boudevilliers, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Adrienne LAMBERT
née MULLER
leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 62^{me} année, après quelques heures de maladie.
2000 Neuchâtel, le 20 mai 1970.
(Rue Matile 8)
Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.
Mat. 11: 28.

L'incinération aura lieu vendredi 22 mai.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM
Madeleine BAUDOIS
1909 - 21 mai - 1970
Depuis un an déjà que tu nous as quittés, il n'est pas de jour sans penser à toi ni à ta tonité.
Ton époux, les enfants et petits-enfants.

53604 ou 31720
POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger



Samedi 27 et dimanche 28 juin 1970

Marche populaire de la rose

Vaumarcus
organisée par la Société de tir de Vaumarcus-Vernéaz. Patronage FAN.
Parcours de 13 km balisé à travers chemins, forêts, ainsi que la roseraie Hauser.

La finance d'inscription de 10 fr. par personne, 7 fr. jusqu'à 15 ans, est à verser au CCP 20 - 9233

Société de tir VAUMARCUS
jusqu'au 6 juin 1970.

Départ et arrivée: château de Vaumarcus samedi et dimanche de 7 h 30 à 14 heures.

Renseignements: Rebeaud Georges
Tél. (038) 677 35

Des programmes avec bulletin de versement sont à la disposition de nos lecteurs au bureau de réception de la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL », 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

SESSION DE PRINTEMPS du Grand conseil neuchâtelois

L'affaire de la prison de la Chaux-de-Fonds est revenue une fois encore sur le tapis et, comme on pouvait le prévoir, elle a de nouveau divisé le Grand conseil. Les radicaux, arguant de la parfaite honnêteté du géolier (entre parenthèses, une appellation qui devrait être bannie du langage administratif et remplacée, par exemple, par l'étiquette plus neutre de surveillant chef) et des innombrables services qu'il a rendus à la cause pénitentiaire, ont demandé que le dossier soit classé. Ils en ont profité pour remercier le conseiller d'Etat Bourquin de tout ce qu'il avait fait, comme à la Chaux-de-Fonds M. Luginbuhl, pour améliorer les conditions de détention dans le canton. La gauche, en revanche, les populistes principalement, a rompu plusieurs lances pour qu'une nouvelle commission d'enquête soit nommée, ce que le gouvernement a nettement refusé.

Vue avec un certain recul, cette affaire de la prison n'est-elle pas, en fait, le dernier épisode d'une lutte soulevée qui a toujours opposé le docteur Dubois au conseiller d'Etat Fritz Bourquin, lutte dont il faut peut-être trouver l'origine dans la création du service de médecine du travail et d'hygiène industrielle? Car à travers le chef du département de justice n'était-ce pas plutôt celui du département de l'industrie qui était visé?

Il n'en reste pas moins que l'affaire s'est terminée en queue de poisson. Le gouvernement a voulu refermer le dossier et les socialistes n'ont pas suivi leur conseiller d'Etat, alléguant que la pauvreté des conclusions de l'enquête menée par la sous-commission laissait planer un doute, subsister un malaise. Il est léger, certes, mais il existe. Car, au terme de ce long débat, ce fut moins l'intégrité du géolier que les résultats de l'enquête qui furent mis en cause par la gauche et l'extrême-gauche. Sans être juge ni partie, l'ancien président Claude Simon-Vermot a parfaitement résumé le dilemme. Ouvrant la discussion consacrée à cet épineux sujet, n'a-t-il pas déclaré:

«... Le géolier mérite notre confiance et c'est bien pour cela, pour le laver du moindre soupçon, que toute la lumière doit être faite. Enfin, pour la petite histoire, on notera que le président sortant, cet homme-horloge, ce summum de la précision et de la minutie, avait, hier matin, dix bonnes minutes de retard. Fouquier-Tinville est mort, et bien mort...»

Cl.-P. Ch.

Le dossier « Prison de la Chaux-de-Fonds » est enfin refermé, mais pour certains députés le dou te subsiste

Mais oui, pendant près de deux heures, c'est une fois encore des prisons de la Chaux-de-Fonds qu'il a été question. M. Simon-Vermot (PPN) s'étant dit déçu des résultats obtenus par les enquêteurs, M. Blaser (POP) lui emboîta d'autant plus volontiers le pas qu'il présidait cette sous-commission. Pour le député montagnard, il est déjà regrettable que le Conseil d'Etat, et plus particulièrement le département de justice, se soient déchargés de leurs responsabilités pour les attribuer à une sous-commission du Grand conseil, regrettable aussi que certains enquêteurs se soient contentés de documents remis par l'autorité cantonale et qu'ils aient refusé de pousser plus loin leurs investigations et d'entendre d'anciens détenus. Leur conviction n'est-elle pas plus sentimentale que raisonnée? d'autant plus qu'ils n'ont pas pris la peine d'examiner en détail le relevé des recettes et des dépenses pour l'alimentation des détenus établie par le géolier pour la période allant du lendemain de l'intervention Dubois - Krebs au Grand conseil à la mi-mars... Ces comptes ne laissent apparaître un bénéfice. Il aurait donc été normal d'examiner ce point particulier avant de prendre position.

Pour M. Blaser, toujours, une enquête plus poussée aurait peut-être permis de savoir si les punitions corporelles se sont limitées à quelques gifles et à ce propos, ajoute le député, « il faut s'étonner que le directeur et le sous-directeur de l'Office cantonal des mineurs, connaissant la pratique des gifles, ne soient pas intervenus à ce sujet. Ils auraient dû pour le moins en informer le préfet des Montagnes ».

M. Krebs (soc), l'un des deux députés qui avaient soulevé le livre en novembre dernier, pense que si M. Luginbuhl est un homme dont l'honnêteté ne peut être mise en défaut, c'est un homme, néanmoins, et il peut faire des erreurs... Le problème? Son paternalisme, les méthodes qu'il applique sont-elles efficaces sur tous les détenus? Pour certains, oui, mais moins pour d'autres. Le député se félicite que l'affaire soit enfin débarrassée de son aspect passionnel. Elle n'en reste pas moins passionnante.

Un régime, même parfait, est toujours perfectible!

Mlle Mayoraz (chrét. soc.) s'étonne que les prisons n'aient pas recours aux services d'un assistant social puis M. Eisenring, l'un des enquêteurs, affirme que le géolier n'a jamais fait de bénéfices sur la nourriture.

Avec 3 fr. 50 par jour et pour trois repas, comment faire des miracles? Il donne lecture du rapport d'un cuisinier de la ville, cité comme « expert », de témoignages de détenus, rappelle les opinions d'un médecin, celles de l'Office cantonal des mineurs, toutes déclarations affirmant l'intégrité du géolier et son souci de nourrir au mieux sa maisonnée. L'autre enquêteur, M. Béguin (lib) apporte aussi son point de vue. Jusque-là, le débat est resté calme. Mais M. Brandt (rad) lui donne un autre tour:

Le Dr Dubois ne s'est pas préoccupé du bien-être des prisonniers mais de sa propre popularité.

Le député radical vante le géolier Luginbuhl, apôtre du régime de semi-liberté, s'insurge des attaques portées contre ce fonctionnaire d'élite et contre le chef du département de justice. Il relève encore que si des objecteurs de conscience ont été parmi les principaux plaignants, il est paradoxal de constater que c'est justement M. Bourquin qui s'est battu pour leur assurer un statut des plus dignes. Le Dr Dubois répond à ces attaques. N'est-ce pas

M. Bourquin lui-même qui, le 18 novembre, a demandé, étant donné la gravité des accusations portées, qu'une enquête soit ouverte? N'est-ce pas M. Eisenring, dont le journal défend les objecteurs de conscience, qui n'a pas voulu les entendre? Il ajoute:

« On mange beaucoup mieux cette année à la Promenade et la saccharine semble avoir disparu de l'ordinaire... »

Le médecin, parlant ensuite des soins prodigués aux détenus, cite le cas d'un Lausannois souffrant de furonculose; le géolier, appelé, a-t-il vraiment refusé de faire venir un médecin et s'est-il contenté de vendre un médicament au prisonnier?

M. Spira: — Je constate que le débat est revenu au stade où il en était en novembre puisque de nouvelles accusations sont prononcées. Donc, le débat ne peut être clos aujourd'hui même. Il faut désigner une nouvelle commission d'enquête, neutre cette fois, et choisie en dehors du parlement.

MM. Blaser (POP) et Brandt (rad) interviennent encore avant que M. Fritz Bourquin ne donne son avis. Pour le chef du département de justice, lorsqu'un supérieur a confiance en son subordonné, il n'ordonne pas d'enquête judiciaire. Une simple enquête, comme celle menée par la sous-commission, est amplement suffisante. Il déclare donc, très ferme:

« Je prends mes responsabilités et je refuse qu'une nouvelle enquête soit ouverte. M. Luginbuhl a à quelques mois de la retraite après trente ans de loyaux services. Cette confiance que l'Etat lui a témoignée pendant tout ce temps ne peut être ébranlée aujourd'hui. »

A M. Blaser, il rappelle en passant que l'organe de son parti, la « Voix ouvrière », jubilait lorsque fut annoncée la création de la commission d'enquête et le fait que le député populiste la présiderait. Que M. Blaser n'a-t-il pas été maître de son destin? M. Rémy Schläpky, président du Conseil d'Etat, prend position à son tour:

« On a voulu mettre en cause tant un fonctionnaire intègre que le Conseil d'Etat.

Je proteste contre cette manière de faire. Si, dans le régime pénitentiaire quelque chose ne va pas, le gouvernement est prêt à corriger le tir, mais il accorde toute sa confiance au géolier et à sa femme.

Ces réponses ne semblent pas satisfaire M. Spira (soc):

« Bien sûr, le Conseil d'Etat ne peut faire autrement mais il doit admettre que des questions se posent, qu'un malaise plane sur cette affaire de la prison de la Chaux-de-Fonds. Des faits parlent d'eux-mêmes: des témoins n'ont pas été entendus, des lettres n'ont pas été versées au dossier. Alors, ne serait-il pas plus simple de désigner une nouvelle commission d'enquête dont les conclusions ne sauraient alors être mises en cause par le Dr Dubois lui-même? »

A 10 h 55, l'heure de la buvette referme définitivement ce dossier...

Télévision: le canton ... sous-développé ?

Le Conseil d'Etat ne trouve-t-il pas notoirement insuffisante la représentation neuchâteloise dans les organes romands de la radiodiffusion et télévision; notamment dans la commission romande des programmes qui comprend, d'après le 38me rapport annuel, neuf représentants du canton de Genève, huit représentants du canton de Vaud, trois représentants du canton du Valais et deux représentants de Fribourg? On note l'absence complète de représentation du canton de Neuchâtel et du Jura bernois. Cette absence est peut-être à la source de la pauvreté incompréhensible et regrettable des informations neuchâteloises sur nos écrans de télévision tant dans le domaine des informations proprement dites qu'à l'occasion des débats organisés.

Le Conseil d'Etat a-t-il l'intention d'intervenir pour que cette situation soit modifiée? (Question de M. Jean Cavadini.)

Electeur et électrice dès 18 ans

Le Conseil d'Etat est invité à étudier la modification de la constitution de la République et canton de Neuchâtel et de la loi sur l'exercice des droits politiques, puis à soumettre des propositions au Grand conseil pour que le droit de vote et celui d'éligibilité soient accordés dès l'âge de 18 ans révolus. (Motion de M. Frédéric Blaser.)

En faveur de l'aménagement du territoire

Plusieurs communes ont entrepris des études de l'aménagement de leur territoire. Ces études sont coûteuses, mais indispensables. La Confédération accorde des subventions pour autant que le canton en fasse de même. Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité d'accorder une subvention aux communes qui ont entrepris, ou qui entreprennent ce genre d'études. (Motion de M. J.-R. Jeanneret et consorts.)

Un quart de siècle dans l'administration communale

M. Fernand Zinder a été fêté pour vingt-cinq ans passé au service de l'administration communale. Le directeur des finances, M. Meylan, lui a, au cours d'une petite manifestation à l'hôtel de ville, adressé des vœux et des compliments.

M. Zinder est entré à la Ville le 14 mai 1945, dans la section de la police, en s'occupant tout d'abord d'un problème crucial à l'époque: l'approvisionnement. Dès mars 1948, il est transféré à la section des services industriels; il est nommé au poste de releveur-encaisseur puis à celui de facturiste et enfin commis à la caisse des services industriels. Le 1er septembre 1967, lors de l'intégration des caisses des services industriels et de la police à la caisse générale, M. Zinder a passé à la section des finances pour reprendre la charge de l'encaissement de la taxe sur les spectacles et collaborer ainsi avec le caissier général.

Lire en page 9: Au TPN: « En attendant Godot », de Samuel Beckett

LA CAISSE DE PENSIONS DE L'ÉTAT « freine-t-elle » le recrutement des enseignants ?

Parmi les autres problèmes intéressants évoqués au cours de cette deuxième séance de la session de printemps, il faut mentionner deux interventions, l'une de M. de Montmolin (lib), l'autre de M. Steinmann (rad). Le Montagnard a traité de la Caisse de retraite et de pensions de l'Etat. De 1954 à 1969, la fortune de cet établissement a augmenté de 500 %, le nombre des cotisants de 40 % et de 24 % celui des pensionnés. Au cours de la même période, le rendement du capital a largement suffi à couvrir les frais de rentes: ainsi, en 1968, ce rendement de 5 millions de francs a-t-il couvert 3,9 millions de rentes versées et en 1969 un rendement de 6,5 millions de francs était nettement supérieur aux 4,5 millions déboursés par la caisse. Partant de ces chiffres et de ces faits, M. Steinmann s'étonne donc du coût des primes d'entrée et de rachat, citant, par exemple, le cas d'un nouvel assuré, membre de l'enseignement technique supérieur, et devant verser 50 % de son salaire à titre de prime d'entrée. N'est-ce pas là le meilleur moyen de décourager les candidats à un poste dans l'enseignement technique supérieur? Le Conseil d'Etat devrait reprendre le problème dans son ensemble et, notamment, supprimer cette prime d'entrée qui, aujourd'hui, n'a plus aucune signification valable.

Répondant au député Steinmann, le chef du département des finances a relevé que le taux des primes de rachat et d'entrée avait déjà été abaissé. De toute façon, une expertise technique actuarielle sera faite cette année et le Conseil d'Etat étudiera le problème dès qu'il aura en main les conclusions de cette étude.

Pour sa part, M. de Montmolin s'est étonné d'une remarque faite par la sous-commission financière: l'augmentation des subventions cantonales aux communes. En effet, dans bien des cas, les projets sont à ce point avancés et les constructions

envisagées d'une telle urgence que l'Etat, mis devant le fait accompli, ne peut plus freiner les dépenses. De tels faits, qui posent le problème des relations entre l'Etat et les communes, n'auraient-ils pas dû trouver un écho dans le rapport de la commission financière? M. Schläpky a fourni au député les assurances et les explications qu'il demandait.

ET LE CENTRE ADMINISTRATIF ?

D'autres questions ont été posées au gouvernement. M. Y.-B. Vuillemin (lib) a protesté contre les délais beaucoup trop courts impartis aux communes par le contrôle des communes: une circulaire arrivée le 9 février impliquait, par exemple, une réponse détaillée avant le 1er mars suivant. M. Béguin, chef du département de l'intérieur, a assuré le député que ses services tiendraient compte de ces remarques. Le conseiller d'Etat a également répondu à une question posée par M. Hirsch (soc) et concernant le corps médical de la clinique psychiatrique de Préfargier ainsi qu'à une autre de M. Houriet qui s'inquiétait des restrictions de crédits imposées par l'autorité fédérale, restrictions qui imposent maintes difficultés aux syndicats intercommunaux.

M. Donner (rad), s'il félicite l'Etat pour ses efforts de rationalisation faits dans ses services, s'inquiète cependant de la lenteur de l'étude concernant le centre administratif. MM. Meyrat (soc) et P. Wyss (rad) ont posé des questions concernant le département de police et, au terme d'une longue tirade, M. Etienne Broillet (POP) a évoqué la démocratisation des études. En quelques mots bien sentis, le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique, a rappelé au député populiste que le canton de Neuchâtel était l'un de ceux où l'on appliquait le plus le principe de la démocratisation des études. En revanche, parler de cela

n'implique pas que, d'une minute à l'autre, chaque enfant du canton soit le plus intelligent et le plus doué du monde! Il y a là un mythe dont on devrait se débarrasser.

Nous faisons le maximum, Monsieur Broillet, mais croyez bien que nous ne pouvons aller à l'encontre de la nature des choses et des gens...

D'autre part, le chef du département de justice a volontiers accordé à M. Brandt (rad) que les avocats désignés pour l'assistance n'étaient pas gâtés, pécuniairement s'entend. Les barèmes devront être revus.

LE ROTI BROLE...

Enfin, M. Broillet (POP) a posé la question suivante au Conseil d'Etat: — Est-il exact qu'un journaliste ait eu « la tête lavée » par un conseiller d'Etat assisté de deux fonctionnaires cantonaux? On lui aurait reproché d'avoir interviewé un député sur un problème bien précis. M. Schläpky (surpris): — Le gouvernement ignore tout de cette affaire!

Vers 13 h 15, alors que M. Schläpky répondait à une question posée par M. Marthaler et consorts et ayant trait aux taxations fiscales tardives, le président du groupe radical, sentant que le roti devait brûler sur les fourneaux d'un restaurant des Plânes-sur-Couvât, tenta de battre le rappel de son monde. Quelques minutes plus tard, M. Challandes en fit autant mais sans plus de succès et le président Yacher, qui s'est très bien acquitté de sa tâche durant ces premières heures de présidence, devait lever la séance à 13 h 30. L'examen des comptes, chapitre par chapitre, se termine aujourd'hui.



Déraillement au triage du Mail

HIER vers 7 h 30, un déraillement s'est produit au triage du Mail, où un fourgon de la compagnie « Berne - Neuchâtel » a manqué un aiguillage lors d'une manœuvre. Après avoir labouré le ballast sur une longueur de quelques mètres, le fourgon s'est immobilisé après le cœur de l'aiguillage. Une heure plus tard, le wagon était remis sur rails.

Série de collisions

● A 8 h 20, sur la RN 5, à la hauteur des FTR, à Serrrières, collision entre l'automobile de H. M., de Cortaillod, et celle de S. A., de Belfaux (FR), qui circulait en sens inverse.

● A 11 h 20, sur le pont du Seyon, près de la Centrale laitière neuchâteloise, collision entre deux voitures conduites par M. M. D., de Peseux, et H. P., du même village, et qui roulait en sens contraire.

● A 13 h 40, une automobile conduite par Mme U. J., de Neuchâtel, qui s'engageait sur la rue de l'Ecluse, en descendant un chemin à la hauteur des Nos 62 à 72, est entrée en collision avec la voiture de E. G., de la Conversion (VD).

Ces trois accidents se sont soldés par des dégâts aux carrosseries.

Découverte macabre

Un pêcheur qui s'était rendu de bonne heure samedi sur les bords du lac de Neuchâtel a fait une découverte macabre peu après son arrivée sur les rives du lac à proximité du hangar des trams. Arrivé sur les lieux la police pensa tout d'abord qu'il s'agissait d'un crime, mais il s'est révélé après coup que la victime, une pensionnaire d'un home du Val-de-Ruz avait laissé une lettre dans laquelle elle annonçait une funeste détermination.

NOUVEAUX NEUCHÂTELOIS

Ont obtenu la naturalisation neuchâteloise: Janos Arva, mécanicien à Cressier, et sa femme (tous deux de nationalité hongroise); Bela Bartek, horloger au Locle (Hongrois), de même que sa femme et leur fille; Gino Berto, mécanicien au Locle (Italien), sa femme et leurs deux enfants; Tullio Cauzzo, maçon aux Verrières (Italien); sœur Yvonne Charlier, diaconesse de Saint-Loup (de nationalité française); Joseph Csoska, ouvrier de fabrique au Locle (Hongrois) et sa femme; Alex Czafner, ouvrier de fabrique à Colombier (Hongrois) et sa femme; Féliçien Dalebroux, inspecteur en chauffage à Neuchâtel (Belge); Hedwig Elsner, sage-femme à Fleurier (Autrichienne); Otto Forjan, dessinateur à Fontainemelon (Hongrois) et sa femme; Giovanni Francesconi, ouvrier de fabrique à Neuchâtel (Italien); Natalina Grana, ménagère à la Chaux-de-Fonds (Italienne) et ses trois enfants; Emile Hinoran, dessinateur à Neuchâtel (Hongrois), sa femme et leurs deux enfants; Erno Horvath, chef de garage à Neuchâtel (Hongrois); Jordan Jordanov, technicien-radiologue à Neuchâtel (apatride); René Julia, étudiant à la Chaux-de-Fonds (Français); Richard Kapps, ouvrier de fabrique à Valangin (Français) et ses deux enfants; Jules Klatz, contrôleur à Cortaillod (Hongrois); Stefan Kolonovics, ouvrier de fabrique à la Sagne (Hongrois), sa femme et leurs deux enfants; Ferenc Korde, mécanicien à Marin (Hongrois), sa femme et leur enfant; Laszlo Korde, apprenti-mécanicien à Marin (Hongrois); Joseph Lutari, mécanicien à Neuchâtel (Hongrois), sa femme et leur enfant; Lucien Petes, ouvrier de fabrique à Neuchâtel (Italien); Hugo Pianaro, horloger à Buttet (Italien); Joseph Pulai, mécanicien à Neuchâtel (Hongrois); Anna Puyo, ménagère à la Chaux-de-Fonds (Espagnole) et sa fille Anna-Françoise; Pietro Ravasio, ouvrier de fabrique à la Côte-aux-Fées (Italien); Tarcisio Sangalli, peintre à Neuchâtel (Italien); Jeno Smuck, ouvrier de fabrique au Locle (Hongrois), sa femme et leurs deux enfants; Etienne Schneider, commis à la Chaux-de-Fonds (Hongrois), sa femme et leur enfant; Johann Schwab, médecin-dentiste à la Chaux-de-Fonds (Tchécoslovaque); Sandor Varga, régleur à Neuchâtel (Hongrois), sa femme et leur enfant; Bertalan Zadory, ouvrier de fabrique à Neuchâtel (Hongrois) et sa femme; et, enfin, Silvio Zanesco, compositeur typographe à la Chaux-de-Fonds (Italien).

Audacieux vol nocturne à Colombier

Un coffre-fort emporté avec son contenu : 12,000 francs

Une quinzaine de milliers de francs en liquide et en bijou a disparu du café Iota, rue du Château à Colombier, au cours de la nuit de vendredi à samedi.

C'est en allant balayer le matin des cinq heures que M. Armando Panzerra a découvert le bar sens dessus dessous, nous a déclaré Mme Schlieger, la tenancière du bar.

Il s'agit vraisemblablement de plusieurs malfaiteurs car un seul homme n'aurait pas pu emporter un coffre de plus de cent kilos. C'est en forçant le guichet d'une fenêtre que les voleurs se sont introduits dans l'établissement. Et ils prirent toutes les précautions nécessaires, car pour éviter de faire du bruit au cas où la vitre se

serait brisée ils l'avaient couverte d'une bande adhésive.

Que contenait le coffre? Est-ce un hasard ou un confident de M. Schlieger a-t-il profité d'une indiscretion? Toujours est-il que la veille, Mme Schlieger était allée toucher 4000 francs pour l'achat d'une nouvelle voiture. Elle les ajouta au coffre qui contenait déjà 8000 francs et des bracelets, représentant une valeur d'environ 2000 francs. Le coffre fut chargé dans une voiture volée appartenant à un militaire de la caserne et le véhicule fut retrouvé contre un arbre dans la région de Bôle. En plus du coffre, les voleurs s'en prirent au système « Cagno-matic » qu'ils forçèrent, emportant son contenu soit environ 800 francs.

Détail navrant, Mme Schlieger avait mis son argent en sécurité dans un coffre à la suite d'un premier cambriolage qui avait eu lieu voici un an! La police a ouvert une enquête.

PLATEAU DE DIESSÉ

Colloque sur l'aménagement du territoire

200 jeunes Jurassiens réunis à Nods

(ATS) Près de 220 jeunes Jurassiens se sont rencontrés mercredi, sous l'égide de la Société jurassienne d'émulation, à Nods, lors d'un colloque sur l'aménagement du territoire. Les débats étaient animés par M. André Denis, professeur d'économie à l'Ecole cantonale, recteur à l'Université de Berne.

C'est le troisième colloque ouvert aux classes des établissements moyens et supérieurs du Jura et de Bienne (élèves de 16 à 20 ans environ) qu'organise la Société jurassienne d'émulation que préside depuis une année M. Edmond Gueniat, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs de Porrentruy. Nous y reviendrons.

Audience du tribunal de police de Boudry

Toujours l'alcool au volant

De notre correspondant: Le tribunal de police du district de Boudry a siégé mercredi matin sous la présidence de M. Blaise Galland, juge suppléant, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus, remplissant les fonctions de greffier. P. G. est prévenu d'ivresse au volant et d'autres infractions à la loi sur la circulation. Le 29 mars à 1 h 30, le prévenu circulait en automobile sur la RN 5 de Colombier en direction de Neuchâtel. Arrivé au lieu dit « le Grand-Ruau », il heurta violemment un arbre à droite sur le bord de la chaussée. Suspect d'ivresse, qui a été soumis aux examens habituels qui ont ré-

vélé entre 1,64 et 1,84 ‰ d'alcoolémie. Le tribunal condamne P. G. à quatre jours d'emprisonnement, à une amende de 50 francs et au paiement des frais de la cause fixés à 250 francs.

Le 15 mars, à 20 h 45, X. H. circulait en automobile sur la RN 5 de Colombier à Neuchâtel. Au virage à la hauteur du bar des Allées, il a heurté la voiture de R. B. qui venait en sens inverse. S'étant arrêté un peu plus loin sur un tronçon rectiligne droit, il attendait l'automobiliste lésé pour s'arranger avec lui. Comme personne ne venait, il est reparti après trois ou quatre minutes. Il a conduit des amis à Neuchâtel et est ensuite rentré chez lui. A la maison, il a consommé un bon verre de vin rouge et est de nouveau sorti pour se rendre dans un café. C'est là que la police l'a trouvé quand il était en train de boire 2 dl de vin rouge. Les examens auxquels il a été soumis peu après ont révélé environ 2 ‰ d'alcoolémie, mais le résultat n'est pas tout à fait concluant, puisque le prévenu a absorbé de l'alcool après le choc. Le tribunal condamne X. H. à cinq jours d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans et met à sa charge les frais de la cause fixés à 220 francs.

Malgré deux rappels et une sommation, adressés au prévenu en février et en mars, R. J. a omis de faire parvenir à la caisse cantonale son carnet de cartes de cotisations AVS pour 1969. Le tribunal le condamne à 100 fr. d'amende et au paiement des frais de la cause fixés à 30 fr. Cette peine pourra être radiée du casier judiciaire dans un délai de deux ans.

Deux affaires sont renvoyées pour preuves, trois jugements se terminent par l'acquiescement des prévenus.

Une voiture reverse 2 enfants dont l'un est grièvement blessé

Deux enfants de la ville, la petite Patricia Schlatter et son frère Yvan âgés de 4 et 6 ans et domiciliés Clos-Brochet 18 ont été renversés hier à 14 h dans la rue du même nom par une automobiliste, Mme Ch. Lutenberger, de Neuchâtel. Cette dernière, roulait d'est en ouest quand, à la hauteur de l'immeuble No 11, elle croisa un camion de la voirie arrêté

et ne put éviter les enfants qui surgirent devant sa voiture.

Ceux-ci ont été conduits à l'hôpital pour être soignés par un automobiliste complicitaire. La petite Patricia est la plus grièvement atteinte. Elle souffre d'une fracture du crâne (rocher) et de diverses contusions. Son frère a des blessures multiples. Hier soir les nouvelles que nous avons prises à l'hôpital étaient rassurantes.

AVIS OFFICIELS

Centre scolaire secondaire Colombier

MISE AU CONCOURS

Le Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) met au concours le poste de

SOUS-DIRECTEUR

Ce poste conviendrait particulièrement à un universitaire dynamique, ayant le goût de l'animation et de la recherche pédagogique, le sens de l'organisation et l'expérience de quelques années d'enseignement.

Titre exigé : licence ou titre équivalent. Obligations et traitement : légères.

Entrée en fonction : 1er septembre 1970.

Les candidats doivent adresser leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae et des pièces justificatives, à M. Bernard Grandjean, directeur du CESCOLE, case postale, 2013 Colombier (NE) jusqu'au 30 mai 1970.

Prière d'aviser le département de l'Instruction publique, service de l'enseignement secondaire, rue du Château 23, 2000 Neuchâtel.

Renseignements auprès de la direction du CESCOLE, tél. (038) 6 28 77 ou 6 24 41.

LA COMMISSION SCOLAIRE

VILLE DE NEUCHÂTEL

SERVICES SOCIAUX

Mise au concours d'un poste d'employé(e) au Service de l'assurance-maladie

La préférence sera donnée à un jeune candidat possédant le certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration, ou un diplôme équivalent.

Traitement : classes 11-9, selon aptitudes, formation et expérience.

Caisse de retraite, semaine de 5 jours.

Entrée : immédiate ou à convenir. Les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, doivent être adressées jusqu'au 2 juin 1970 à la direction des Services sociaux.

MISE A BAN

Afin d'éviter tout accident sur son dépôt, l'entreprise F. BERNASCONI, les Geneveys-sur-Coffrane, met à ban les articles No 46, 1499 et 273 du cadastre de Coffrane, soit le dépôt aux Genevriez, au sud du village de Coffrane.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de circuler sur l'emplacement en question.

Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.

Les Geneveys-sur-Coffrane, le 8 mai 1970.

Entreprise FELIX BERNASCONI

IMMEUBLES

BEVAIX A vendre

belle villa

neuve de 4 pièces, tout confort.

Libre tout de suite. Prix intéressant.

S'adresser à la Fiduciaire F. Anker, Seyon 8a, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 4 44 34.

Château-d'Oex

A vendre villas mitoyennes, 5 pièces, tout confort, patio, jardin privé, à proximité du ski-lift.

Prix : Fr. 165,000.—

S'adresser à la Fiduciaire F. Anker, Seyon 8a, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 4 44 34.

A vendre, à 12 km est de Neuchâtel,

TERRAIN

à bâtir de 1450 m2.

Vue imprenable sur les 3 lacs. Situation exceptionnelle.

Faire offres sous chiffres P 300,310 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

parcelle de terrain

à bâtir de 1450 m2.

vue imprenable sur le lac. Adresser offres écrites à ME 1355 au bureau du journal.

A vendre à Prêles, pour cause de départ,

MAISON A 2 FAMILLES

8 ans, bien entretenue, confortable. Vue sur toute la chaîne des Alpes. Elle se compose d'un appartement de 4 1/2 pièces et d'un appartement de 3 chambres, avec cuisine, bain, galetas, cave, buanderie, garage, 2 balcons, eau chaude combinée avec le chauffage au mazout. Superficie 1100 m2.

Chs Rubitschung, agent immobilier diplômé, 2500 Bienne, rue Dufour 104, tél. (032) 4 14 22.

A vendre, dans la région de Monthey (VS), ancienne

maison de maîtres

en pierre de taille, 3000 m2, situation paradisiaque, eau, électricité, mauvais accès. Vue panoramique. Prix Fr. 38,500.—

Tél. (037) 63 13 12 de 7 à 9 heures le matin et dès 19 h 30.

R. Jobin Treille 5 Tél. 5 17 26

Offre à vendre LES HAUTS-GENEVEYS IMMEUBLES de 5 appartements, avec grange, écurie, terrain de 2700 m2 FONTAINE-MELON MAISON FAMILIALE de 4 chambres.

A LOUER

A louer dès le 24 juin 1970, à NEUCHÂTEL, haut de la ville,

LOCAUX COMMERCIAUX

de magasin, ateliers ou dépôts. Loyers mensuels : Fr. 300.—, 130.— et 120.—.

Case postale 984, NEUCHÂTEL.

LOCAUX

84 m2 au 1er étage, pour industrie, artisanat, bureau, très clair chauffé, eau chaude, toilettes. Accès aisé + parking, sur route No 5.

Brauchi, 8, Rouges-Terres, 2068 Hauterive.

Le cabinet dentaire de feu le Dr André Grosjean

EST A LOUER

Il est situé à Neuchâtel, rue Saint-Honoré 9, vis-à-vis du collège latin, maison Tuch A.G., 3me étage. Surface totale 170 mètres carrés composé de 2 cabinets : 1 de 6 pièces et un autre de 3 pièces.

Pour visiter, s'adresser au cabinet dentaire, de lundi à vendredi, de 8 h 30 à 11 h et de 14 h à 17 heures.

A LOUER

pour le 1er octobre 1970, dans immeuble actuellement en construction, A GORGIER :

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

tout confort ; cuisine entièrement équipée ; situation tranquille, vue imprenable sur le lac et les Alpes. Garages à 50 fr.

S'adresser à l'entreprise COMINA NOBLE S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 6 71 75.

A louer

pour le 24 juin 1970, dans un quartier tranquille de Peseux, un

appartement moderne de 3 chambres, hall habitable, cuisine, salle de bains, à un couple d'un certain âge, qui se chargerait du service complet de conciergerie

dans deux immeubles comprenant huit appartements chacun. Faire offres, avec références en indiquant l'âge, la profession de l'époux, de la femme et le nombre de personnes, à la case postale 31,472, à 2001 Neuchâtel.

Bluche / Montana A LOUER

CHALET 5 et 8 lits

Téléphoner au (027) 5 65 43.

Dem. à louer

Récompense

200 fr., à qui me procurera appartement de 3 à 4 pièces, confort ou micro-confort. Tél. 8 58 41.

Demande à louer

TERRAIN

pour dépôt de voitures.

AGENCES OFFICIELLES Garages Henri Favre S.A. Apollo Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 40 16

Je cherche

locaux-magasins

avec vitrine de 10 à 30 m2, sur passage fréquenté, à Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres P 300,312 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

qualifié (e), pouvant s'occuper de manière indépendante de tous les travaux de bureau : secrétariat, comptabilité, calcul des salaires, charges sociales, etc.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres CS 1340 au bureau du journal.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

filie de buffet jeune cuisinier

(capable)

garçon de cuisine

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.



Nous engageons

employés (es)

de nationalité suisse ou avec permis C, connaissant la dactylographie, si possible avec notions de comptabilité, pour services de correspondance et de crédits, ainsi que personne pour le service du classement.

Semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres, avec prétentions de salaire, à la Direction de l'Union de Banques Suisses, à Neuchâtel.

SODECO

Notre fabrique, située à Genève, employant plus de 1200 collaborateurs, produit des appareils électromécaniques et électroniques d'un haut degré de technicité et exportés dans le monde entier. Nous touchons les domaines du comptage industriel et scientifique, de la distribution automatique et des télécommunications.

Pour assurer le développement constant de notre entreprise, nous cherchons des

ingénieurs-techniciens ETS

et

ingénieurs EPFZ ou EPFL

diplômés en

électronique

pour l'étude et le développement électronique dans nos secteurs des automates de vente et des télécommunications.

Nous désirons trouver des personnes ayant, si possible, déjà une ou deux années d'expérience.

Nous offrons des conditions de travail modernes, des possibilités de développement personnel et un horaire individuel pouvant s'adapter aux conditions particulières de chacun.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leurs offres de service, accompagnées des documents usuels et des prétentions de salaire, sous référence 732, à

Sodeco, 70, rue du Grand-Pré, 1211 Genève 16.



Nous cherchons, pour le rayon : cantons de Neuchâtel et Fribourg, une partie du canton de Vaud et le Jura bernois, un vendeur qualifié, dynamique et intelligent pour place d'avenir, très bien rémunérée, dans le secteur des biens d'investissements

REPRÉSENTANT

pour la vente de

meubles frigorifiques pour supermarchés
chambres frigorifiques préfabriquées et démontables
installations frigorifiques commerciales

de tout genre et une grande gamme d'appareils et meubles qui sont d'une manière ou d'une autre en rapport avec le froid.

Nous désirons une personnalité qui sache se faire estimer auprès de la clientèle, qui cherche le contact avec les collaborateurs externes et qui travaille avec persévérance.

Des connaissances de notre branche ne sont pas exigées. Si possible formation commerciale et sens de la technique. Limite d'âge : 25 à 35 ans.

Notre maison et nos produits sont très bien introduits sur le marché. Nous offrons un grand soutien par une formation technique, une grande publicité directe et indirecte, et des liens contractuels avec les organisations d'acheteurs.

Faire offres écrites ; les questions préalables peuvent être discutées par téléphone avec M. Schaller.

PAUL SCHALLER SA

Stauffacherstrasse 60, 3001 Berne. Tél. (031) 41 37 33.



L'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S.A. NEUCHÂTEL

cherche à engager au plus tôt un homme jeune, robuste, travailleur, soigneux, faisant preuve d'initiative, en qualité

d'AUXILIAIRE

sur machine offset

Prendre rendez-vous par téléphone (038) 5 60 04 - Service du personnel.

S O S

une secrétaire

bilingue, pour la correspondance et la facturation dans importante maison d'exportation.

Entrée immédiate ou date à convenir.

STUDER S.A.

Cornouiller 6 2500 Bienne. Tél. (032) 4 37 21.



LES CHEMINS DE FER DU JURA ENGAGERAIENT DES APPRENTIS CONDUCTEURS

pour la conduite et l'accompagnement des trains, avec domicile de service à Tramelan ou à Saignelégier.

Les candidats doivent être de nationalité suisse, âgés de 19 1/2 ans au moins et de 30 ans au plus.

Entrée en service à convenir.

L'apprentissage dure 6 mois. Bonne rétribution dès le début, plus indemnités pour le service irrégulier.

Facilités de transport, caisses de maladie, de retraite ou de prévoyance, uniforme, etc.

Les intéressés sont priés de s'annoncer au moyen du coupon ci-dessous ou par téléphone (032) 91 27 45.

Découper ici et adresser sous pli fermé à la Direction des Chemins de fer du Jura, 2710 Tavannes

Je m'intéresse à une place d'apprenti conducteur

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Date de naissance : _____

Etat civil : _____

AU BORD DU LAC MAJEUR

Un parc, un palais, voici votre splendide maison, vacances modernes et de prestige.

A'OGGEBBIO, à 10 km de la frontière, dans un parc à végétation luxuriante, avec piscines, courts de tennis, petit port pour hors-bords, club avec d'immenses salles, nursery, appartements de toutes dimensions pour toutes exigences.

Emprunts, facilités de paiement.

Demandez-nous le catalogue illustré - Bureaux ouverts même le dimanche. PALAZZO DEL PASCIA' Oggèbbio (Novara) - Tél. 48 212.



Pour **deux septante**
seulement,
vous avez maintenant un délicieux



souper familial de Ravioli Hero (et
en cadeau un mini ouvre-boîte)



Les Ravioli Hero contiennent davantage de viande. Ils ont moins de pâte et sont toujours «al dente» et accompagnés d'une exquise sauce tomate. Encore plus profitables en boîte familiale, pour 4 à 6 personnes.

1 boîte familiale de Ravioli Hero
1 ouvre-boîte gratuit - plat, pliable, pratique - idéal pour le ménage et le pique-nique

le tout, fr. seulement **2.70**

Avec Hero vous êtes bien servi

SENSATIONNEL...

INCROYABLE...

INOÛI...

TOUS NOS MANTEAUX

HAUTE MODE, LAINAGES COUTURE

TOUS NOS COSTUMES

MODÈLES COUTURE

LIQUIDÉS

À

1/2

PRIX

LIQUIDATION TOTALE

OFFICIELLEMENT AUTORISÉE DU 3 MARS AU 30 JUIN

La Soie

NEUCHÂTEL
rue Saint-Maurice
10

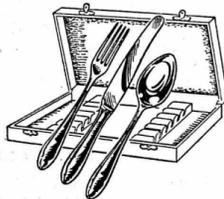
COUVERTS DE TABLE

Importation directe de Solingen
UN CHOIX TRÈS VARIÉ
(aussi par abonnement)

M. HUGUENIN

1er-Mars 14, rez-de-chaussée
NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 51 55

argenté ou inox



BERGERS BELGES

et **MALAMUTS**

6, 8 et 10 mois.
Tél. (037) 61 44 35.

Même hors d'usage

en cas d'échange, nous reprenons, pour

Fr. 100.-

votre ancienne cuisinière.
Le Discount du Vignoble.
A. Fornachon, Bevaix
Tél. (038) 6 63 37.

MENUISERIE **DECOPPET et Cie**

Evoles 69 - Tél. 5 12 67

La maculature

s'achète à bon prix au bureau du journal

nouveau 2 fantastiques potages veloutés

Crème de veau

Potage délicieux et velouté. De la viande de choix lui donne toute sa saveur. -.85



Crème de pois St-Germain

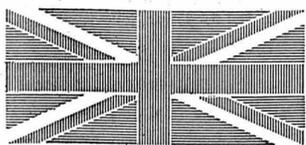
La fraîcheur du printemps - des pois entiers - aussi tendres qu'à la cueillette. Léger et velouté. -.85



Potages Maggi - potages dans le vent

MAGGI®

BRITISH WEEK



Dans nos différents rayons, grand choix de produits d'outre-Manche, entre autres:

Condiments «Humber»:

Oignons blancs, le verre de 285g **1.20**

Picalilli, le verre de 285g **1.20**

Cornichons, le verre de 285g **1.50**

Sauce Worcester «Lea & Perrins»
le flacon de 160g **1.70**

Tomato Ketchup «HP»
le flacon de 198g **1.20**

Olives fourrées, le verre de 285g **2.20**

Schillerlocken (filets d'anguilles fumés) les 100g **1.-**

Filets de «Bückling» fumés
(petits harengs) les 100g **-.75**

ainsi que jouets, articles de voyage, souvenirs, etc.

MIGROS

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115^{me} ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

BUTTES

Produit des taxes

(sp) En 1969, la commune de Buttes a encaissé 8091 fr. 40 de taxes sur les véhicules à moteur et les cycles, 4244 fr. 10 pour l'exemption du service du feu, 710 fr. représentant la taxe des chiens, 226 fr. 80 pour l'affichage et les timbres, 226 fr. 80 pour les déballages et marches, 170 fr. provenant de la location de places publiques, 297 fr. pour les permissions tardives et les matches au loto et 743 fr. 75 pour les publications, patentes et vitrines, soit au total 14,695 fr. 45, ce qui représente un peu plus de 2000 fr. que le montant prévu au budget.

Une décision intéressante « le régional » du Vallon

Quatre conventions d'aide encore fondées sur la loi de 1939 sur l'aide aux chemins de fer privés et sur son complément de 1949 contiennent, en dérogation à la nouvelle loi sur les chemins de fer de 1957, des clauses concernant la couverture des déficits qui prévoient une participation plus élevée des cantons. Les cantons intéressés de Berne, Fribourg et Neuchâtel ont par conséquent demandé au Conseil fédéral de supprimer ces clauses à l'égard des chemins de fer des Montagnes neuchâteloises, du Régional du Val-de-Travers ainsi que des chemins de fer fribourgeois et du Jura.

Le Conseil fédéral est prêt à faire droit à la requête des trois cantons et à supprimer les réglementations spéciales encore en vigueur. A l'avenir, les déficits des quatre chemins de fer seront couverts sans restriction sur la base des articles 58 et 60 de la loi. La charge supplémentaire qui en découle pour la Confédération dépend de l'importance des déficits annuels d'exploitation et se serait élevée en 1968 à 560,000 francs.

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Collisée (Couvét), 20 h 30 : Les Aventuriers.
Médecin et pharmacien habituels.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Louis MAGNIN

sa famille remercie de tout cœur les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Fleurier, mai 1970.

AVIS DIVERS

Mayens-de-Conthey
Chalet à louer. Période de juin à octobre; 6 lits. Pour tous renseignements : Boulangerie R. Wampfler, Travers, tél. (038) 9 63 41

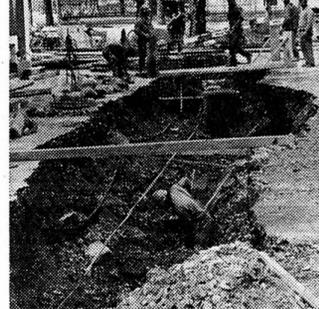
Chiffres KS 1251
appartement loué. Merci.

MAMIYA
Sekor 1000 DTL
Objectif Sekor 1:1.8 - 55 mm
Syst. de mesure spot et moyenne
Fr. 695.—
Schelling
photo tél. 9 10 38
Fleurier
Magasin spécialisé
Libre choix

Traversée souterraine du Buttes

Le passage à la fin de l'année dernière, près du passage à niveau de la fabrique d'Ebauches, à Fleurier, la pose d'un collecteur souterrain nécessité par la lutte contre la pollution des eaux avait été stoppée au mois de décembre en raison des intempéries.

Les travaux ont repris ce printemps dès que les circonstances atmosphériques ont été à peu près normales, car elles ne l'ont jamais été tout à fait jusqu'à présent. Place de la gare, les travaux ont repris et la



Un véritable chantier.

(Avipress - Schelling)

NOIRAIGUE

La coupe suisse romande pour fanfares et harmonies

(c) La coupe suisse romande pour fanfares et harmonies est détenue actuellement par la fanfare de Vaulion, qui aura l'honneur de la remettre au vainqueur.

La fanfare d'Auvergnier, ne pouvant pas se charger de l'organisation de la journée, c'est à Noiraigue que le concours aura lieu le 31 octobre. Les sociétés auront à se présenter dans un morceau imposé et dans un morceau de leur choix, qui seront jugés par un jury composé de trois membres. Le concours sera précédé d'une assemblée et suivi d'un concert et d'une soirée familière à la salle de spectacles. Précisons qu'outre les représentants des fanfares et les délégués des conseils communaux assisteront à l'assemblée d'Auvergnier M. Rothen, délégué de la Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon et un membre du jury.

Réfection de la voie ferrée

(c) La réfection de la voie ferrée Noiraigue-Travers, commencée il y a trois semaines, se poursuit normalement. Les travaux, dont la plupart sont effectués de nuit, ont consisté jusqu'ici à cribler le ballast et à remplacer les traverses. Ils se poursuivront par le remplacement de la voie par des rails de 210 mètres de longueur et par une opération de soudage. Selon les prévisions, ils seront terminés dans un mois environ.

Charges de l'administration communale à Fleurier

De notre correspondant :
En 1969, la charge nette supportée par la caisse communale a été de 218,254 fr. 15 pour les frais d'administration. Les séances et vacations du Conseil général et des commissions ont coûté 1818 fr. 05; 160 fr. ont été versés aux secrétaires du Conseil général.

Les honoraires des conseillers communaux se sont montés à 27,407 fr., l'augmentation de la dépense étant consécutive à une décision du législatif sur le réajustement des traitements ainsi qu'à l'octroi d'une allocation de renchérissement à partir du 1er juillet 1969. Les vacations ont été de 3374 fr. 35, les traitements du personnel de 111,030 fr. 50, le salaire du concierge de 5719 fr. et une pension de 12,373 fr. 90 a été versée aux retraités.

L'assurance maladie-accident, vol et cautionnement a coûté 9,282 fr. 65, l'assurance R.C. 3462 fr. 60 et l'assurance du mobilier 175 fr. 40.

Il y a lieu de rappeler que le nouveau règlement du personnel communal prévoit une participation accrue de la commune au paiement des primes d'assurance-maladie. Il en a résulté une augmentation des charges.

L'achat et l'entretien du mobilier est revenu à 3973 fr. 80, les fournitures de bureau ont coûté 2626 fr. 95, l'impression de formules, des budgets et des comptes 9,998 fr. 95, les ports et chèques postaux ont occasionné une dépense de 2037 fr. 20, le téléphone 2564 fr. 15 et divers autres frais 15 fr. 75.

LES BAYARDS

L'école au service de la nature

(c) Mardi après-midi, les écoliers des Bayards ont participé activement à la protection de la nature.

Tandis que les élèves de Mme Landry ramassaient les débris dans la plantation et dans un coin de pâturage, ceux de M. Tharin nettoyaient quelques « perrières » et les alentours des balayures. Ils ont rempli une quinzaine de sacs avec les boîtes de conserves, les tessons de bouteilles, la ferraille, les ustensiles de cuisine, les papiers, etc. et les ont jetés à la décharge publique.

On a payé 2162 fr. 10 pour les publications et insertions, 400 fr. 55 pour les abonnements à diverses revues, 1180 fr. pour les frais d'expertise des comptes communaux, 587 fr. 80 pour les frais d'actes, sanctions d'arrêts, et frais de poursuite, 279 fr. 50 pour les élections et votations, alors que l'on a encaissé 1853 fr. 70 de recette en grande partie constituée par un versement de la caisse cantonale de compensation pour ristourne sur frais d'administration.

Si le chauffage, l'éclairage et le nettoyage des locaux ont nécessité une dépense de 4225 fr. 60, la commission d'encaissement de l'assurance immobilière a versé 1236 fr., l'indemnité de gérance AVS s'est élevée à 1627 fr., les émoluments d'état-civil, les actes d'origine, les permis de séjour et autres certificats ont rapporté 9,707 fr. et la section militaire 1218 fr. 50.

Pour les réceptions et manifestations, la commune a payé 17,076 fr. 55 car outre les dépenses habituelles, ce poste a été chargé de factures concernant des frais de réception lors du dernier comptoir du Val-de-Travers. Relevons aussi que le nombre des réceptions de sociétés a été sensiblement plus élevé qu'habituellement.

De notre correspondant régional :
Entrepris à la fin de l'année dernière, près du passage à niveau de la fabrique d'Ebauches, à Fleurier, la pose d'un collecteur souterrain nécessité par la lutte contre la pollution des eaux avait été stoppée au mois de décembre en raison des intempéries.

Les travaux ont repris ce printemps dès que les circonstances atmosphériques ont été à peu près normales, car elles ne l'ont jamais été tout à fait jusqu'à présent. Place de la gare, les travaux ont repris et la

Au club « Entre deux »

(sp) Un nouveau groupement commence ce soir son activité à Fleurier: le club « Entre deux », réservé aux dames et demoiselles de 20 à 45 ans qui désirent se rencontrer de temps en temps pour discuter de leurs problèmes communs ou passer ensemble quelques moments de détente. Les séances de ce club — très ouvert — auront lieu au foyer des jeunes de la cure protestante, chaque premier et troisième jeudi du mois.

Les sports à Couvet, sous le patronage de la FAN Tournoi à six joueurs du Football-club



De gauche à droite : MM. Yves Munger, Gaston Hamel (président du jury), Marcel Calame et Xavier Genre.

De notre correspondant :

Le tournoi à 6 joueurs que prépare le FC Couvet-Sports, dans le cadre de son cinquantième anniversaire, est entré dans sa phase initiale. Les invitations ont été lancées et ceux qui s'y intéressent et... qui n'ont pas été contactés, n'auront qu'à remplir le bulletin d'inscription publié dans ce numéro. La FAN patronnera cette manifestation. Le jury du tournoi (27 et 28 juin), présidé par M. Gaston Hamel, s'est déjà réuni plusieurs fois. Il a établi le règlement qui prévoit dans ses grandes lignes : « que chaque équipe disputera deux matches de classement; que la durée de chaque match est fixée à deux fois 7 minutes et demie; que les formations seront réparties par groupe de trois ou quatre équipes, selon tirage au sort; que les deux premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour les 16mes de finale qui, elles, seront éliminatoires. Une équipe doit être formée d'un gardien et de cinq joueurs de champ. Chaque formation aura droit à deux remplaçants. »

Au cours de ses séances de travail, le jury et le comité directeur de la manifestation ont décidé d'offrir aux premières équipes des prix de valeur. Parmi les prix prévus, citons des montres, trainings, souliers de football, sacs de sports, briquets, etc. Le délai d'inscription a été fixé au 5 juin. Le comité d'organisation espère réunir les inscriptions de 64 équipes. Dans cette éventualité, le tournoi débutera le samedi 27 juin à 13 heures. Dimanche, les matches se dérouleront sans interruption de 9 à 17 heures.

Un programme alléchant attend les footballeurs amateurs du Vallon et des régions limitrophes françaises.

Le succès de la Marche du Creux-du-Van est assuré

(c) Le succès de la 2^{me} marche populaire du Creux-du-Van, qui aura lieu samedi et dimanche prochains, semble assuré. Plus de six cents personnes ont déjà fait parvenir leur inscription au comité d'organisation. Les parcours de vingt et trente kilomètres (respectivement par les Quatorze-Contours - le Soliat et par la Ferme-Robert - la Grand-Vy) ont été reconnus dimanche dernier par une quarantaine de membres des sections féminines et masculines de gymnastique de Couvet. Sauf en quelques endroits très courts, la neige a disparu des hauts pâturages de la région qui sera empruntée par les marcheurs. Les départs et arrivées seront contrôlés à la salle de gymnastique de Couvet; une garderie d'enfants est prévue.

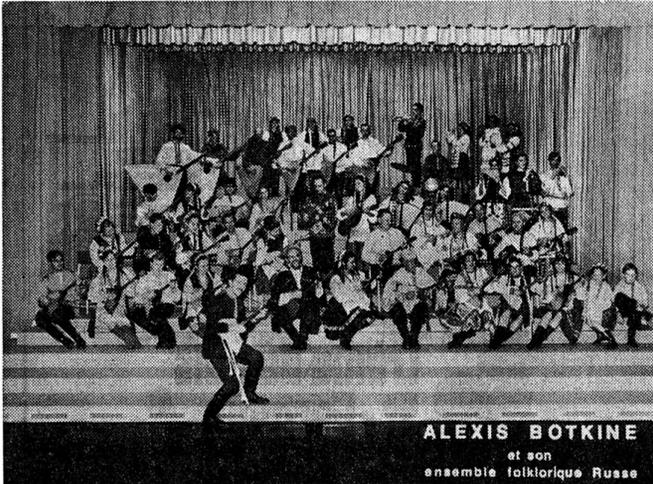
Fête cantonale de lutte suisse à Fleurier

La 51^{me} fête cantonale neuchâteloise de lutte suisse se déroulera le 24 mai, au stade des Sugits, à Fleurier. Les organisateurs, la SFG locale et le club des lutteurs du Val-de-Travers, ont reçu 119 inscriptions des cantons de Zurich, Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Genève, de l'association jurassienne et... Neuchâtel.

Parmi les lutteurs qui se mesureront dans des joutes pacifiques mais néanmoins acharnées, il y a plusieurs champions fédéraux; on relève parmi le lot des favoris, les noms des Neuchâtelois Hillbrand Bernard et Klossner Rudolf (Neuchâtel-Sports), celui de Grunder Otto (La Chaux-de-Fonds), celui de Sutter Didier (Val-de-Ruz), celui de Pauli Marcel (Le Locle) et ceux de Gruter Erwin, Walther Bernard et Maire Paul (Val-de-Travers).

La lutte à la culotte, un sport très populaire en Suisse, intéresse aussi les jeunes; en effet, 22 juniors disputeront les palmes remises aux meilleurs d'entre eux. Le club des lutteurs du Val-de-Travers, présidé par M. Edgar Walther, de Boveresse, désire que le groupement soit

bien représenté à cette fête. 17 membres de la société se présenteront devant le jury présidé par M. Fritz Erb, de Buttes, secondé par un bureau, trois jurés de classement (MM. Jean-Pierre Jutzeler, René Marthey et Jean Saas) et 12 jurés d'emplacement. Les combats débuteront dimanche matin. La remise de la bannière cantonale sera suivie du message religieux des églises et du dîner à la cantine. Les passes de lutte reprendront après le cortège et entreront dans une phase décisive à 16 h. La fête prendra fin par la proclamation des résultats et le couronnement des lutteurs. Le comité d'organisation est présidé par M. Germain Beuret, de Fleurier (président de la SFG locale), a, en outre, prévu un programme de réjouissances. Alexis Botkine et son ensemble russe, « La Troïka », le trio Tschannen et le chanteur Michel Buhler, se produiront avant le bal. Pour le samedi soir, chacun attend avec impatience la venue de la troupe de Radio-Lausanne qui présentera la célèbre revue « Adieu Berthe ». Puis l'orchestre Trio-Rythm fera danser l'assistance. Fyj.



ALEXIS BOTKINE et son ensemble folklorique russe

Alexis Botkine et son ensemble folklorique russe.

LES SPORTS AU VALLON Championnat scolaire de football

De notre correspondant :

Dans le cadre du championnat scolaire de football au Val-de-Travers, quatre rencontres se sont disputées hier après-midi, au stade des Sugits à Fleurier. Ces matches, dirigés par M. Roland Charrère, intégraient la catégorie B.

Les résultats ont été les suivants : Chelsea (équipe de Couvet, responsable,

Eric Bastardoz) a battu Marseille (équipe des Verrières, responsable Roger Perrenoud) par 2 à 1, Standard (équipe du collège préprofessionnel de Fleurier, responsable Roland Charrère) et Bâle (équipe du Collège régional de Fleurier, responsable Gilbert Joye) ont fait match nul 0 à 0. Chelsea (Couvét) a battu Standard (Fleurier) par 1 à 0. Bâle (Fleurier) a battu Marseille (Les Verrières) par 5 à 1.

A l'issue de ces premières rencontres, le classement de la catégorie B est le suivant : 1. Chelsea; 2 matches et 4 pts; 2. Bâle 2-3; 3. Standard 2-1; 4. Marseille 2-0.



L'équipe de Chelsea (Couvét) et son responsable, M. Eric Bastardoz. (Avipress - Fyj)

En football, la situation se précise

Le championnat de 2^{me} ligue tire à sa fin. Couvet en perdant samedi contre Colombier a déçu ses plus chauds supporters. L'équipe a manqué de combativité et n'a pas respecté les consignes données par son entraîneur. La voilà pratiquement éliminée de la course au titre puisque Audax a gagné son match contre Superga. Fleurier a battu Corcelles par 3 à 0 après un très bon match. Au cours du prochain week-end, Couvet disputera, chez lui, le dernier match du présent championnat contre Saint-Imier tandis que Fleurier s'en ira affronter Superga à la Chaux-de-Fonds.

te (blessés et militaires) et malgré une résistance opiniâtre, Buttes a maintenant 3 points de retard sur l'avant-dernier du classement de 3^{me} ligue. La situation est quasi désespérée pour les Butterans qui s'en iront à la Chaux-de-Fonds rencontrer Floria.

En 4^{me} ligue, en gagnant son match de retard contre l'Areuse Ib, Fleurier II a rejoint l'Areuse Ila en tête du classement de 4^{me} ligue, groupe VI. Par leur victoire sur Fleurier IIb (3 à 0) et Môtiers (2 à 1) Couvet II et Noiraigue ont gagné chacun une place au classement, au détriment de Môtiers justement. La fin du championnat est en vue et il reste à jouer deux rencontres à la plupart des équipes de ce groupe. Fyj

L'homme dans le temps ATMOSPHERE

L'atmosphère d'un milieu, d'une maison, d'un foyer est une chose précieuse, née de nombreux détails, visibles ou invisibles, mais perceptibles. Chaque élément a son importance dans la création de ce petit univers particulier, qu'est l'atmosphère, le climat intérieur d'un lieu, d'un cercle, d'une communauté. Et ce climat se découvre et s'impose à nous, de la façon dont se découvrent et s'imposent les valeurs essentielles, c'est-à-dire avec certitude et persévérance.

Quand on entre chez des inconnus, quelque chose nous atteint, nous renseigne et nous guide; l'atmosphère particulière de chaque famille, chaque groupe d'individus, se révèle intuitivement, sans échange de paroles. Ce que côtoie l'homme, ce que sont ses objets familiers dépeignent si intensément ce qu'il est! Les choses ont une âme, un langage à elles, imperceptible au premier abord, mais si clair et si sûr par la suite! Un intérieur est le reflet de ceux qui l'habitent, le miroir de leurs pensées, de leurs habitudes et de leurs goûts.

Les jeunes parlent de l'« ambianco » qu'ils affectionnent et qu'ils créent autour d'eux. Ils savent bien que ce qui émane de leur personne, de leurs théories, de leur enthousiasme comme de leurs contestations constitue un cercle qui leur devient familier, voire indispensable! C'est un « climat » brillant, admirable par leur courage et leurs élans, mais dangereux par leurs erreurs et leurs exagérations.

Avez-vous déjà remarqué l'atmosphère si particulière, intime, que crée la flamme d'une bougie? Dans n'importe quelle pièce, elle apporte une présence lumineuse, sereine, réconfortante. Bien sûr, elle s'accommodera mieux d'un décor ancien, d'un bougeoir antique, que d'objets modernes aux lignes trop strictes. Oui, mais auprès des uns comme des autres, elle créera une impression intérieure irremplaçable; elle se détachera de l'ombre à qui elle confiera sa réelle apparence de fond sombre. Elle éclairera un tableau, une cruche, un vase, un bouquet; elle adoucira un contour, les traits d'un visage, la gravité d'un regard. Elle seulement, par sa flamme!...

Il en est de même pour nous et de l'atmosphère que nous créons pour les autres. Une porte qui s'ouvre, un bonjour joyeux et accueillant, un siège offert, des propos échangés, des contacts créés: c'est ce que nous pouvons faire, c'est le climat qu'il nous appartient d'entretenir.

Dans la solitude comme dans la foule, dans le recueillement comme dans l'activité, il y a une atmosphère dépendante de nous, de notre compréhension, de notre sincérité, et qui s'étend autour de nous.

Puissions-nous, comme la flamme de la bougie, éclairer ce qui est beau, précieux, équilibré, mesurer la valeur réelle de l'ombre, de l'incertitude et des ténèbres, en nous détachant de leur royaume. L'atmosphère, « le climat » que nous créons et qui est perceptible à notre entourage, c'est peut-être tout simplement revenir la leçon que nous donne la flamme de la bougie: brûler pour le bonheur des autres, et éclairer ce qui est notre univers familier.

Ambiance... climat... atmosphère... reflets mouvants sur les vagues de notre océan, reflets fidèles de notre vie intérieure.

Anne des Rocailles.

COUVET

samedi 27 et dimanche 28 juin 1970

Grand Tournoi du Cinquantenaire

par équipes de 6 joueurs
organisé par le F.C. Couvet-Sports

SUPERBE PAVILLON DE PRIX

Chaque équipe peut inscrire jusqu'à 8 joueurs
Finance d'inscription: Fr. 5.— par joueur.

----- A découper ici -----

BULLETIN D'INSCRIPTION

La Société ou le groupement ci-dessous s'engage à participer avec équipe (s) au tournoi de football à six du F.C. Couvet-Sports des samedi et dimanche 27 et 28 juin 1970.

Société ou Groupement

Nom et prénom du ou des responsables de l'équipe

Adresse exacte

Prière de renvoyer ce bulletin d'ici au 5 juin 1970 à l'adresse :
F.C. Couvet-Sports, 2108 Couvet

La finance d'inscription par équipe doit être versée avant le tournoi au compte de chèques postaux 20 - 7617.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche

sommelière

Bon gain. Vie de famille. Congés réguliers.

Faire offres ou se présenter à l'hôtel de Commune, à Cortaillod. Tél. 6 41 17.

La confiserie P. Hess, rue de la Treille 2 2000 Neuchâtel,

cherche

vendeuse

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

La Fabrique de Montres Rolex S.A., atelier de Neuchâtel,

cherche :

1 HORLOGER COMPLET

1 RÉGLEUR-RETOUCHEUR

1 ACHEVEUR D'ÉCHAPPEMENTS

Collaborateurs capables et désirant se créer une situation d'avenir sont priés de faire offres directement à

Rolex Neuchâtel Gibraltar 9 Tél. (038) 4 10 00.

Nous cherchons pour la prochaine ouverture du Pavillon des Falaises :

un jeune cuisinier
une sommière
une femme pour laver

Prière de téléphoner le matin au 5 20 13.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 5 55 01

cherche :

PORTIER DE NUIT

connaissance des langues demandée ;

PORTIER D'ÉTAGE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Buffet de la Gare des Hauts-Geneveys cherche

sommelière

Semaine de 5 jours. Tél. 7 13 47.

Ancienne maison de commerce dans le domaine de l'agriculture cherche

REPRÉSENTANT

capable et de toute confiance.

Nous offrons un programme de vente varié pour toute l'année, un traitement élevé à vendeur de talent.

Rayon d'action nettement délimité.

Place stable. Prestations sociales. Avancement possible comme représentant en chef.

Les débutants seront mis au courant et bien épaulés.

Les postulants sérieux (de 25 à 45 ans) sont priés de faire offres détaillées, avec photo, sous chiffres SA 464 B Annonces Suisses S.A. « ASSA », 3001 Berne.

Maison de vacances et de repos cherche

CUISINIÈRE

Engagement à l'année, éventuellement pour la saison. Entrée le 15 juin. Faire offres avec références et prétentions de salaire, sous chiffres P.V. 27555 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Nous cherchons, pour notre atelier de Corcelles,

ouvriers et ouvrières

suisse ou étrangers hors contingent pour différents travaux dans la fabrication du bracelet de montre. Mise au courant.

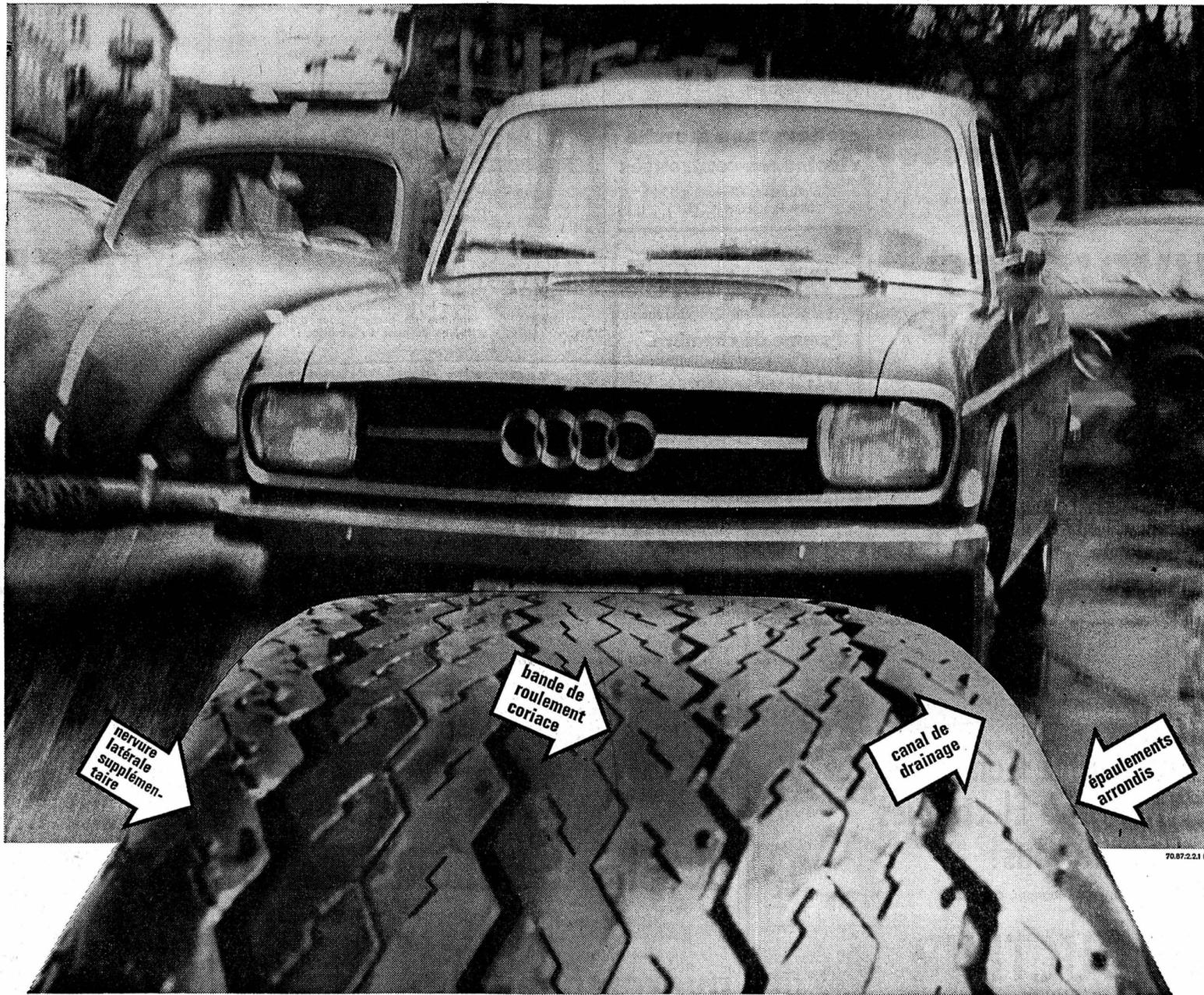
Téléphoner à Bracelets-Union, Fahys 35, 2002 Neuchâtel, No (038) 5 96 24.

Les kilomètres les plus sûrs, les kilomètres wildcat

Avec wildcat, des kilomètres et des kilomètres en pleine sécurité. Grâce à la précision apportée dans la construction de sa carcasse, grâce à son mé-

lange de gomme spécial et à l'intelligente conception de son profil. wildcat. Le pneu diagonal de Firestone. Tenace et résistant. Sécurité sous la

pluie. Dans les contours. Lors du freinage. Stabilité latérale. Vos quatre prochains pneus? Pour votre sécurité: quatre wildcat.



Firestone wildcat

Le plus roulé en Suisse



LA CHAUX-DE-FONDS (Tuilerie 42 — Près du Parc des sports) engage :

1 mécanicien-outilleur
1 mécanicien
faiseur d'étampes

pour être spécialisés sur la fabrication de moules d'injection de haute précision. S'adresser ou écrire à Universo S.A., dépt Plastique, Tuilerie 42, tél. (039) 3 72 03, la Chaux-de-Fonds.



Pour notre dépôt 2087 Cornaux, nous cherchons

chauffeur cat. D (de nationalité suisse)

ayant de la pratique dans la conduite de camions lourds.

Nous offrons : place stable, salaire approprié, fonds de pensions et autres prestations sociales de premier ordre.

Téléphoner à Shell Cornaux, tél. (038) 7 76 21 ou écrire à

Shell Switzerland, département du personnel, Bederstrasse 66, 8002 Zurich.

Importante société de la place cherche

SECRÉTAIRE
de direction

Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P 900,140 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Au début de juillet, la chaîne internationale de restaurants

WIMPY

ouvrira à Neuchâtel son 8^{me} établissement en Suisse. A cette occasion, nous cherchons :

- dames de buffet
- aides de cuisine
- garçon ou fille d'office
- serveuses ou serveurs

Si l'un des postes vacants vous intéresse, veuillez vous mettre au plus tôt en rapport avec nous pour un entretien. Tél. (038) 4 66 79.

Pour notre département de mécanique de précision, nous cherchons

OUVRIÈRES

Bonne rétribution. Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou d'écrire à

BACHMANN & CIE S.A., division mécanique de précision et électromécanique, 2105 Travers - Tél. (038) 9 63 17.

Café du Mont-Blanc, Neuchâtel, cherche

sommelière

éventuellement débutante. Congé dimanche et lundi. Bon gain. Tél. 5 28 36.

Bureau d'architecte cherche

dessinateur

capable de faire des soumissions. Semaine de 5 jours. Bon salaire. Ecrire sous chiffres P 42 - 141,692, à Publicitas, 1401 Yverdon.

Dans les faubourgs de Neuchâtel, je cherche, pour le 20 mai,

1^{re} coiffeuse

pour travailler seule. Rudolf Iseli, 2035 Corcelles-Neuchâtel, tél. (038) 8 11 65.

Horlogerie André Girard

cherche pour travail en atelier ou à domicile

acheveurs

avec mise en marche

metteuses en marche viroleuses-centreuses

S'adresser, Chansons 19-21, 2034 Peseux, tél. (038) 8 12 02.

Hôtel

BEAULAC

cherche :

Femme de chambre (éventuellement auxiliaire) ;

Valet de chambre

Places à l'année. Logement assuré.

Se présenter ou téléphoner au 5 88 22.

Buffet de la Gare, les Hauts-Geneveys, cherche

EXTRA

2 jours par semaine. Tél. 7 13 47.

Secrétaire de direction

Le directeur suédois d'une entreprise mondiale introduite vous offre, à son siège de Fribourg, un travail indépendant dans le domaine du marketing et de la publicité.

Votre chef étant souvent absent, il est indispensable

- de pouvoir travailler d'une manière indépendante
- de parler et d'écrire couramment l'anglais, le français et l'allemand

Conditions :

Apprentissage de commerce, diplôme ou maturité, sens de l'organisation, discrétion et savoir-vivre.

Si vous ne désirez pas un travail ordinaire, alors envoyez votre offre manuscrite, avec prétentions de salaire, date d'entrée et photographie, à

Pernille S.A., boulevard de Pérolles, 1700 Fribourg.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au No (037) 9 66 06.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion,

ouvriers

pour la fabrication d'accumulateurs, les ateliers de presses pour matières plastiques et pour l'expédition ;

régleurs de relais et poseurs de câbles

pour son département de montage d'appareils de télécommunication et de centraux téléphoniques.

Horaires normaux ou pour travail en 2 équipes. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à

Electrona S.A., 2017 Boudry (NE). Tél. (038) 6 42 46.

Le département « RECHERCHE » d'une importante manufacture d'horlogerie désire s'assurer la collaboration d'un

ingénieur-technicien ETS

et d'un

dessinateur-constructeur

en

micromécanique

si possible au bénéfice de quelques années de pratique dans la construction de garde-temps, d'outillages et d'appareils. Il s'agit de postes au sein d'une équipe vouée principalement à la recherche.

Entrée à convenir. Adresser les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, sous chiffres OC 1313 au bureau du journal. Discrétion assurée.

Etes-vous le mécanicien qu'il nous faut ? Connaissiez-vous la mécanique ? fine ? Avez-vous quelques connaissances en électricité ? L'électronique vous intéresse-t-elle ? Avez-vous le sens des responsabilités, de l'initiative, de l'ordre, du dépannage et du service d'entretien ?

Alors... vous êtes le...

mécanicien

que nous cherchons pour tout notre service des perforateurs, linotypes, fondeuses TTS, et vous pourrez collaborer avec notre mécanicien d'entreprise.

Si cette occupation vous intéresse, nous vous offrons place stable, traitement mensuel, caisse de retraite, dans une ambiance agréable.

Nous attendons vos offres manuscrites, avec photographie, références et prétentions de salaire. Adressez votre postulation au chef technique de

l'imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel, avec la mention « MÉCANIQUE ».

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Décali de réception de la publicité:

annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.20. Réclames Fr. 1.35. Naissances, mortuaires 70 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—
ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	46.—	24.—	8.50
Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.—	52.—	27.—	10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30. Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.

A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

NOTRE FEUILLETON SURGIE DE NULLE PART par RAYJA DE RIAC

— Ce n'est pas ce que vous croyez, Sylvier. Le majordome se retourna sans perdre un pouce de sa dignité. — Monsieur, je ne me permettrai pas de croire quoi que ce soit. — Un éclat de rire un peu sourd fusa des lèvres de son interlocuteur. — Vous pourriez vous le permettre, justement, mon vieux Sylvier. Depuis le temps que vous me suivez dans mes voyages, depuis le temps que vous connaissez mes manies... — Il s'arrêta, désigna le poste de télévision avant d'ajouter, d'un timbre plus sourd : — ... Et mes faiblesses... Il vous serait bien permis de penser. Pourtant, en l'occurrence, cette visiteuse n'a rien de mystérieux. Il s'agit de la jeune personne dont je m'occupe pour le compte de... de mon ami défunt. Elle est charmante. En réalité, Sylvier, elle ignore qui je suis réellement. — Etonné, le majordome murmura : — Pourquoi ne pas le lui avoir dit, Monsieur ? Oh ! excusez-moi, Monsieur... — Mais M. Ollorby, car c'était bien de lui qu'il s'agis-

sait, ne le regardait pas. La tête inclinée vers le sol, il contemplait le tapis. Il y eut un silence. Indécis, Sylvier se disposait à se retirer, lorsqu'un murmure l'arrêta : — Je ne pouvais rien lui dire, Sylvier. Il valait mieux. Le serviteur contempla un instant la face pensive. « Bizarre tout de même, songea-t-il, ce qu'il peut être mystérieux par moments... Je me demande ce qu'a été cette vie dont il parle si peu et qui paraît l'avoir fortement marqué. Car si ce n'était que les souvenirs de guerre... Mais il y a bien autre chose. » — Il détourna ses yeux de l'écran de télévision, revint au visage penché, puis se ressaisit. A la porte, une fois de plus, il dut s'arrêter. — Sylvier, disait avec lenteur M. Ollorby. Vous irez vérifier la fermeture de la grande porte. J'ai dit à ma jeune visiteuse de partir par-là... A cause du temps... Pleut-il toujours ? — Oui, Monsieur. Un véritable déluge. Il fait vraiment mauvais. — Il posa la main sur la poignée de la porte, l'ouvrit. — A cet instant, il y eut un long grincement de freins, des cris. Le maître et le serviteur se considérèrent fixement. Tout à coup pâli, M. Ollorby se leva avec lenteur du siège où il venait de reprendre place. — Sylvier... avez-vous entendu ? — Oui, Monsieur. Je me demande... c'est très près. — On dirait... — En effet, Monsieur. Soudain le maître se lança en avant. — Il faut aller voir, Sylvier. Vite ! — Alors qu'ils surgissaient dans le couloir, la femme de chambre descendait du premier étage, suivie de près par la cuisinière. — Qu'est-ce que c'est, Sylvier ? — Vous avez entendu ce grand bruit ? C'est peut-être un accident ! — En voyant le maître, elles se turent et s'immobilisèrent. Mais il ne s'occupait pas d'elles. Précédant le

majordome, qui avait toutes les peines du monde à le suivre, il se précipita vers la porte, l'ouvrit. — La femme de chambre, la cuisinière, rejointes par le chauffeur et le valet, s'agglutinèrent une seconde derrière le large dos du majordome, cherchant à voir. Mais M. Ollorby bouchait l'entrée. Une grande nappe de lumière éclairait l'allée. La pluie y traçait des sillons de lumière mouvante. Tout à coup, tête nue sous l'averse, les traits tendus, M. Ollorby se mit à courir en direction de la route. Sans hésitation, les hommes le suivirent. — CHAPITRE IV — Sur le chemin, au-delà du portail, Diana s'était arrêtée. Où était la voiture ? Le taxi qu'elle avait loué pour que ne soit pas connue son équipée avait-il pris le parti de s'éloigner ? Elle n'avait pas payé le chauffeur au départ pour être sûre de lui. N'était-ce pas une erreur de tactique ? — Sans songer qu'il devait l'attendre devant la porte dérobée, alors qu'elle avait pris un autre chemin, indécise, à bout de courage et de force, Diana s'immobilisa au milieu de la route. Enfin elle se mit à marcher. Si la voiture était repartie, il ne lui restait plus qu'à gagner le village le plus proche par ses propres moyens... Marcher ainsi dans la pluie, le froid, le vent... Marcher dans la boue, sur les cailloux qui glissaient, lui faisant tordre ses fines chevilles, dans les mares sournieuses éclaboussant ses jambes... Marcher dans l'obscurité avec ce poids dans le cœur... — La nuit était comme un cristal noir, étouffante. On avait envie d'étendre les mains, de la repousser comme un rideau sombre et angoissant... — La jeune fille retint mal un gémissement, porta à ses yeux aveuglés par les larmes des mains frémissantes. — A cet instant une voiture, lancée à toute vitesse malgré les dérapages à craindre, déboucha follement du tournant et patina vers elle. Il y eut un violent grincement de freins qui dut résonner loin. Diana cria,

aveuglée par la lumière. Les bras levés, elle vira sur elle-même. — Trop tard ! Heurtée par l'auto, elle s'abattit sur la route comme un pantin désarticulé. — Des cris avaient fait écho au sien. Puis il y eut un pesant et bref silence, que troublait seul le crépitemment de la pluie. — A présent, dans la lumière intense des phares, la jeune fille étendue semblait un lis noir fauché. Lentement, la route se marbra de taches rouges que la pluie délayait dans les flaques miroitantes. — Tout à coup le silence éclata de cris, d'appels, des gémissements consternés d'une femme : — Je le disais !... Je le disais !... Vous roulez trop vite !... Vous l'avez tuée !... Oh ! là, là ! — Taisez-vous donc, Hope ! Cessez de hurler ainsi ! — Vous l'avez tuée ! — Courant sous la pluie, une lampe électrique balayant le sol devant lui d'une façon désordonnée, le chauffeur de taxi qui avait amené Diana à Black House surgissait, attiré par les grincements de freins et les cris. — Que se passe-t-il ? Un accident ? — Il se pencha vers la forme noire sur laquelle le conducteur imprudent était courbé. Son exclamation fit sursauter nerveusement la femme, dans la voiture. — Mais c'est la petite demoiselle que j'attendais ! Comment l'avez-vous ainsi renversée ? — L'air accusateur, il fixait durement l'automobiliste qui, bouleversé, se relevait lentement. Une seconde, ils restèrent face à face, la pluie ruisselant sur leurs visages durcis. Enfin le chauffeur grommela : — Faudrait voir d'appeler à l'aide ! Un médecin ne serait pas de trop. Je cours à la maison, là !... Il... — Il se retourna et gronda avant de partir : — Tâchez de ne pas vous enfuir pendant ce temps ! Faudra faire face à vos responsabilités. C'est tout de votre faute, j'en suis sûr ! Je vous ai vu passer : vous roulez trop vite ! Vous voilà bien avancé ! Si vous l'avez tuée... (A suivre)

DIMANCHE AU CENTRE SPORTIF DE LA CHARRIÈRE
Deuxième fête romande de danse populaire et du costume folklorique

Combien croient encore que le folklore, l'art naïf et spontané sont interdits aux civilisations industrielles? Récemment, on a vu nombre d'enfants de diverses régions suisses, y compris des villes hypercivilisées, exprimer les Maîtres du temps de superbe manière. Il avait suffi de donner libre cours à leur imagination et de laisser aller leur crayon où il voulait.

a appris que la deuxième Fête romande de danse populaire se déroulera le dimanche 31 mai dans le Centre sportif de la Charrière, à la Chaux-de-Fonds. Un cortège conduit par la musique militaire « Les Armes réunies » et la musique ouvrière « La Persévérante » emmènera le dimanche matin les représentants (en costume folklorique) de Genève, Valais, Vaud, Fribourg, Neuchâtel-Jura, hommes, femmes et enfants, de la gare centrale à la Charrière. Dès 14 h, ce sera la fête elle-même, avec pas moins de vingt-quatre numéros tous dansés à l'ensemble, les groupes nationaux faisant en quelque sorte solo dans cet orchestre chorégraphique.

La Chaux-de-Fonds, qui compte deux groupes, « Ceux de la Tchaux », qui ont amené la fête à la Chaux-de-Fonds, et « La Britchonne », le Locle qui a « Les Francs-Habergeants », recevront avec joie leurs amis de Romandie, d'autant plus que « Ceux de la Tchaux » inaugureront par la même occasion leurs nouveaux costumes. C'est donc à une véritable résurrection de l'art populaire que nous assistons. La fête a lieu par tous les temps, les danses se déroulant au pavillon des Sports s'il pleut, seul le cortège étant supprimé. Une grande polonaise générale ouvrira les « jeux sur la danse ».

Une sculpture d'André Ramseyer pour le nouveau Gymnase cantonal

De notre correspondant :

Le département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel, qui avait décidé de faire décorer la grande esplanade du nouveau gymnase de la Chaux-de-Fonds, avait organisé un concours généralisé dont nous avons pu, hier, en présence du conseiller d'Etat Jeanneret, apprécier les fruits.

Vingt-huit concurrents ont participé à ce concours. Au terme de six tours ne seraient plus en lice que les projets « Astral 2000 » de Dominique Froidevaux et « Sirius » d'André Ramseyer. En fin de compte, André Ramseyer l'emporta, la sobriété et le classicisme, la beauté aussi de sa sculpture ayant séduit le jury. Au troisième rang, ex aequo, on trouve les œuvres de Fred Perrin et Claude Frossard.

Le jury formé de MM. François Jeanneret, Jean Haldemann, Jean Baier, Franz Fischer, Jean Grieshaber, Oedon Koch, Jean-Pierre Lavizzari, Walter Linck, Alain Nicolet, André Tissot et Bernard Weber était électorale à souhait. Il s'était même assuré la participation d'artistes de l'exté-

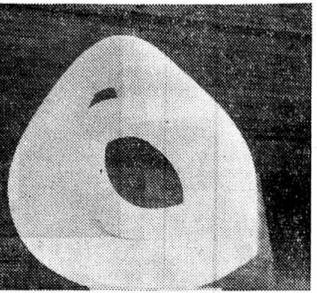
rieur et d'un gymnasiens, ce qui est fort intelligent. Comme l'est, d'ailleurs, le fait d'avoir réservé la somme de 150,000 fr. pour la décoration de ce nouveau gymnase.

Une somme de 60,000 fr. est réservée pour l'exécution de l'œuvre, le jury disposant d'une somme de 8,000 fr. pour récompenser les artistes ayant présenté les meilleurs travaux.

Un Neuchâtelois a emporté la palme et, puisque ce gymnase est cantonal, nul ne songerait à s'en plaindre, d'autant plus que l'œuvre présentée est intéressante à plus d'un titre. Pour ceux que la présentation de ces projets intéresse, il faut signaler qu'une exposition sera ouverte au public samedi au premier étage de l'immeuble en construction (mais oui!), Confédération 27.

Comité central de la FOBB à la Chaux-de-Fonds

Le comité central étendu de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment siégera à la Maison du peuple de la Chaux-de-Fonds jeudi 28 et vendredi 29 mai, sous la direction de M. Enzo Canonica, président central. C'est la première fois qu'une telle réunion se tiendra dans le Jura neuchâtelois, ceci pour rendre hommage à la section de Locle. La Chaux-de-Fonds qui fête son centenaire de sa fondation cette année, cette section publiera un ouvrage « Cent ans d'expansion des villes et bourgs des districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle » dans lequel le rôle des métiers du bâtiment dans le développement du Jura neuchâtelois et dans l'aménagement du territoire sera illustré par le texte et l'image.



Lac tranquille et pollution

Le lac du Cul-des-Prés — ce lac qui ne figure sur aucune carte — dans les gorges de la Ronde, a atteint des dimensions impressionnantes puisqu'il mesure, depuis quelque temps, près d'un kilomètre de longueur et près de 500 mètres dans sa plus grande largeur. Sans cesse alimenté par la fonte des neiges, il se déverse, après une série de cascades bouillonnantes, dans un embouchure dont le flot ressort très bas dans les gorges, rendant difficilement praticable le chemin pédestre qui suit le lit du torrent, normalement asséché.

A signaler, d'ailleurs, que le torrent, du moins jusqu'à l'empoussié d'une saleté répugnante, entouré qu'il est d'un dépôt de boue nauséabonde, chargée de amas de mousse grise provenant de détergents ménagers. Au début des gorges, le lit de l'ancien ruisseau n'est guère plus propre. Bidons, tonneaux, pneus, débris de toutes sortes attendent, depuis longtemps, qu'une campagne de nettoyage passe par là.

Cette année, qui est l'année de la nature, ne devrait pas s'achever sans qu'elle ait été entreprise.

LE LOCLE - LE LOCLE

La fanfare de la Chaux-du-Milieu va fêter son centenaire

De notre correspondant : Les journées des 29, 30 et 31 mai resteront sans doute gravées dans la mémoire des habitants de la Chaux-du-Milieu, voire dans celles des hôtes de la vallée de la Brévine, qui ne manqueraient certainement pas les festivités qui vont marquer le centenaire de la fanfare de la Chaux-du-Milieu.

La musique est à ce point éternelle que, pour connaître son âge il faut, de temps en temps, fêter quelques-uns de ses exécutants. Tout auréolé de sa frange or, obtenue de haute lutte à la Fête des musiques de Couvet, la fanfare de la Chaux-du-Milieu va déposer les instruments un court instant, juste le temps de se souvenir. Gageons, en effet, que ces jours de fête, quand elle défilera dans les rues du village, les volets ne seront pas fermés comme en 1892.

NOTES D'HISTOIRE Le passé a ainsi de bien belles résonances, quand on l'examine au son d'une fanfare. Celle qui nous intéresse a une histoire peu banale. Elle vit le jour à partir d'une querelle de clocher. Mais voici ce qu'en disent les archives.

En 1869, pour arguer les libéraux qui formaient, à cette époque, la majorité des citoyens de la commune de la Chaux-du-Milieu, les radicaux, clandestinement, forment une fanfare... à la Rochette, forme perdue au milieu de la grande forêt qui domine la vallée. Eh oui! ils achètent des instruments et apprennent la moitié d'une marche. C'est avec ce fragment de morceau de musique qu'un beau dimanche ils affrontent pour la première fois le public de la commune. Après, ils feront appel à un professeur du Locle et voilà la fanfare lancée; mais, très vite, la Chaux-du-Milieu, jusqu'alors privée de musique, connaît le privilège de compter deux fanfares entre ses murs de pierres. En effet, au gré d'une amourette, un musicien radical passera à l'ennemi fondant une autre fanfare.

Mais restons avec la fanfare radicale. En 1882, elle participe en grande pompe à un concours international à Genève. En blouse grise et chapeau de paille, les musiciens récoltèrent un tel succès qu'ils l'arrosèrent en proportion. Si bien que la plupart terminèrent la journée au « violon ». Le retour au Locle se fait sans que personne ne vienne les accueillir. « Tousjours un peu sur Soleure », les musiciens n'arrivent pas à s'entendre sur la direction à prendre pour ragagner la Chaux-du-Milieu. Si bien que chacun rentra pour soi, sauf ceux qui arrivèrent à la Chaux-de-Fonds. Le dimanche suivant, la fanfare voulut parcourir le village pour montrer ses trophées. Hélas, les autorités libérales avaient donné l'ordre à chacun de fermer ses volets.

FUSION Ce n'est que quelques années plus tard qu'ils fermeront aussi les yeux sur les rognons politiques et que les deux fanfares fusionneront. Elle s'appellera alors, mais oui, Fanfare ouvrière. Après une crise, en 1919, la fanfare repartira gaiement en 1929, en s'appelant tout simplement fanfare de la Chaux-du-Milieu. Un sous-directeur de la Musique militaire tiendra la baguette pendant quelque temps puis ce sera au tour de M. G. Perrin de s'en occuper. M. Edgar Brunner la dirigera pendant trente ans. Puis, après cinq ans de direction de M. Charles Landry, ce sera le fils d'Edgar, Louis-Albert Brunner, qui reprendra la baguette. C'est lui qui dirigera à l'occasion du centenaire. Après avoir tant évoqué le passé, ce qui est de mise lors d'un centenaire, il faut maintenant s'arrêter sur la fanfare 1970. Fait à signaler, tous les musiciens, au nombre de trente-deux, sont « du coin », ce

qui est d'autant plus remarquable qu'en fait, le village ne compte guère que 380 âmes. La moyenne d'âge se tient autour de 28 ans et si le plus jeune musicien, un des fils du directeur, n'a que 14 ans, cela fera, cette année, 50 ans qu'Eugène Faivre joue de la contrebasse dans la fanfare. Et à 66 ans, il est sans doute loin d'avoir soufflé sa dernière note.

LES FESTIVITÉS Afin de fêter comme il se doit ce cinquantenaire, un comité d'organisation, présidé par Jean-Claude Rossette, a prévu un certain nombre de manifestations. C'est ainsi qu'une vaste tente sera montée dans le village et que déjà vendredi,

la « Miliquette », formation réduite de la Musique militaire du Locle, charmera les dîneurs, avant de laisser la place à la danse.

La soirée du samedi débutera par un concert donné par le « Brass band » de Bienne, à l'instrumentation basée sur les célèbres musiques anglaises; puis un bal terminera les réjouissances.

DIMANCHE Enfin, la journée de dimanche commencera tôt, par le culte, puis un petit cortège parcourra le village. Ensuite, commencera la cérémonie du centenaire, avec diverses allocutions. En concert-apéritif, la fanfare Sainte-Cécile, des Ponts-de-Martel,

donnera un aperçu de son talent, cependant qu'après le repas, le conseiller d'Etat Schlappey et le préfet des Montagnes neuchâteloises, M. Haldemann, s'adresseront aux participants de cette journée officielle.

L'après-midi verra tout d'abord défiler les diverses musiques appartenant au giron des Montagnes neuchâteloises, soit les musiques des Ponts-de-Martel, celle de la Brévine, de la Sagne, des Brenets, et enfin la fanfare de la Chaux-du-Milieu. Ces mêmes fanfares donneront ensuite chacune un concert avant que la journée ne s'achève par des morceaux d'ensemble. Une belle fête en perspective.



La fanfare de la Chaux-du-Milieu avec, en haut à gauche, son président, M. Arthur Benoit et à droite son directeur, M. Louis-Albert Brunner.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le Torrent a battu son record

(c) En 1901, au printemps, le Torrent avait coulé pendant trente jours sans discontinuer. Or, il vient de battre son propre record. Lundi de Pentecôte, il coulait depuis 32 jours et, vu les quantités de neige encre sur les hauteurs, il n'est pas prêt de s'arrêter... de couler.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Chézard : à la Boutique d'art; « Miroirs et fers forgés ». PHARMACIES DE SERVICE: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE Recensements agricoles du Val-de-Ruz

Le Bureau fédéral de statistique vient de communiquer les résultats provisoires par districts du recensement fédéral de l'agriculture du 30 juin 1969 (cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève).

Rappelons que ce recensement, basé juridiquement sur la loi sur l'agriculture du 3 octobre 1951, et sur la loi fédérale de 1870, concernant les relevés statistiques officiels en Suisse, s'insère dans un programme de relevés statistiques établi pour la période de 1969 à 1975 en

accord avec les grands organismes agricoles et les gouvernements cantonaux. Ces enquêtes sont rendues nécessaires par les profondes modifications structurales de l'agriculture suisse.

ÉTENDUE DE L'ENQUÊTE

Par exploitation agricole, on entend l'ensemble de la main-d'œuvre ainsi que les moyens de mise en valeur de la production, placés sous la responsabilité immédiate et la direction de la même

personne en vue d'une production agricole régulière. En d'autres termes, toutes les terres cultivées et tout le bétail entretenu par le même personnel, au moyen des mêmes machines et instruments, forment une exploitation si toutes les dispositions sont prises par la même personne.

L'exploitation agricole comprend aussi les biens-fonds situés hors de la commune de domicile, mais mis en valeur par la main-d'œuvre et à l'aide des moyens de production de la ferme centrale.

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LE VAL-DE-RUZ

Le 30 juin 1969, le district du Val-de-Ruz totalisait 7496 têtes de bétail bovin (total cantonal 37,364 têtes) dont 3329 vaches (17,463). Le nombre des porcs s'élevait à 5214 têtes (19,339). Le personnel permanent comprenait 483 hommes et 74 femmes (2844 et 668). Le personnel temporaire s'élevait à 418 personnes (3139). On a dénombé 317 tracteurs à 4 roues ou à chenilles (1762), 101 tracteurs monoaxes et motofaucheuses (849) et 1 chariot automateur avec les roues motrices et la direction avancée (45).

La surface agricole utile (alpages non compris) atteignait 5736 hectares (31,347), les terres ouvertes 1565 ha (4354), la surface plantée en pommes de terre 95 ha (260). Les pâturages, alpages non compris s'élevaient à 898 ha (7370).

J. de la H.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Un pas en avant dans le répertoire du TPN «En attendant Godot», de Samuel Beckett

Monter aujourd'hui une œuvre de Samuel Beckett, après que le prix Nobel de littérature, en 1969, eût consacré son immense talent aux yeux du monde, ne relève plus du défi théâtral. Et suffisamment d'exégèses, de thèses et d'analyses critiques ont disséqué l'œuvre romanesque et théâtrale de l'écrivain irlandais, pour que l'on sache bien sa valeur autant que l'ambiguïté de ses écrits. Le TPN - Centre de culture, depuis son installation rue du Pommier, avait mis en scène des spectacles directs, très clairement lisibles de manière à ne pas rebuter le public neuf qu'il touche régulièrement depuis deux ans par l'intermédiaire de plu-

FONTAINES

Assemblée de la Société de sauvetage

(sp) La section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage a tenu récemment sous la présidence de M. Albert Schild, de Fontainemelon, son assemblée de printemps. Elle a décidé l'organisation d'un cours de jeunes sauveteurs (11 à 16 ans) et d'un cours pour l'obtention du brevet I (dès 16 ans). Ces cours débuteront prochainement pour se terminer avant les vacances estivales.

D'entente avec le comité de la piscine, les membres de la société de sauvetage assureront une permanence les samedis et dimanches jusqu'à la fin de la saison. La section du Val-de-Ruz de la Société suisse de sauvetage se propose - si elle trouve les fonds - de faire l'achat d'un mannequin pour l'entraînement à la réanimation. Par ailleurs la société organisera des cours d'initiation à la natation.

COFFRANE

A la commission scolaire

(c) Réunie récemment, la commission scolaire a réélu son bureau de la manière suivante: Emma Roulet, présidente; vice-président: Jacques Schenk; secrétaire: Marie-Louise Jacot.

Les vacances d'été sont fixées du 6 juillet au 15 août.

CERNIER

Fête de musique

(c) La fête de la Fédération des musiques du Val-de-Ruz, organisée par l'Union instrumentale, aura lieu samedi 23 mai. La manifestation débutera par le rassemblement des sociétés sous l'hôtel-de-Ville qui, ensuite, défilera. Les fanfares se produiront à la salle de gymnastique. Le concert sera suivi d'un bal.

Ouvrier blessé

Hier à 10 h 50 un monteur électricien s'apprêtait à couper les fils électriques au sommet d'un poteau électrique dans la région du Bas-des-Brandts. Soudain, en raison d'un processus de putréfaction le poteau cassa net à la base entraînant M. Jean-François Huguenin dans sa chute.

Ce dernier qui souffre d'une fracture à un genou et de coupures sur le visage a été transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds par l'ambulance de la ville.

Prolongation de l'exposition «Montres émaillées»

Le musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds arbrite depuis un certain temps une exposition assez exceptionnelle. Dans un cadre aménagé avec goût et beaucoup de soin, les chefs-d'œuvre du Louvre et des musées parisiens s'offrent à l'admiration: ces chefs-d'œuvre, ce sont des montres émaillées, ultimes témoins ou presque d'un art incomparable. A ce jour, 8520 personnes ont visité cette exposition, ce qui est tout à fait exceptionnel. Arrivera-t-on à 10,000? C'est possible, puisque cette exposition va être prolongée jusqu'à la fin du mois alors qu'elle aurait dû se terminer le 24 mai. Ensuite, elle gagnera Besançon où les Français pourront à leur tour admirer les trésors de leurs musées. Mais d'ici, les amateurs d'art peuvent les contempler au Musée d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 20 mai 1970

NAISSANCES. — Tissot-Daguette, Marie-Sophie-Garance, fille de Lucien-Maurice, avocat, et de Jacqueline, née Soguel-dit-Piquard, Guinand, Paul-Bernard-Yvon, fils de Paul-Edouard, commerçant, et de Joséphine, née Wicht, Benoît, Martial, fils d'Edouard-Robert, vendeur, et de Gergette-Agnès, née Berset, Camarda, Rosaria-Isabella, fille de Giacomo, employé de bureau, et de Carla, née Santonastaso.

PROMESSES DE MARIAGE. — Rossel, Jean, mécanicien chauffeur, et Huguenin, Arlette-Monique, Heus, Otto, mécanicien-électricien, et Retler, née Schwab, Anne-Marie, Schlup, Michel-Roger, étudiant en lettres, et Moccand, Madeleine-Andrée, Favre, Jean-Michel-Fernand, photolithographe, et Weder, Pierrette-Jacqueline, Grezet, Jean-Claude-Henri, horloger-rhâbilleur, et Bise, Monique-Suzanne, Gerbi, Guy-Alexandre, stagiaire en psychologie, et Tempelhof, Marianne.

DÉCÈS. — Bregnard, née Lachat, Faustine-Hermine, ménagère, née le 11 mai 1896, veuve de Bregnard, René-Jules-Albert, dom. Cernil-Antoine 19. Perret-Jeanerret, Charles-Albert, employé CFF retraité, né le 12 décembre 1886, veuf de Louise, née Reichenbach, dom. Commerce 107. Monard, née Roth, Hélène, ménagère, née le 4 janvier 1912, épouse de Monard, René-Edouard, dom. les Petits-Ponts. Châtelain, Abel-Werner, horloger, né le 16 septembre 1899, célibataire, dom. Progrès 13. Roth, née Froidevaux, Alice-Phanale, ménagère, née le 19 juillet 1895, épouse de Roth, Gustave-Charles, dom. Numa-Droz 20. Duc, Louis-François-Xavier, chauffeur, né le 22 mars 1930, époux de Marguerite-Elisabeth, dom. Arc-en-Ciel 4.

LA SAGNE

Promotion d'un professeur à l'EPF de Zurich

Le Conseil fédéral a décidé de transférer le poste de professeur extraordinaire ad personam de physiologie végétale à l'EPF de Zurich en un poste de professeur ordinaire de botanique générale et a promu professeur ordinaire le titulaire actuel, M. Philippe Matile, docteur ès sciences naturelles, né en 1932, de la Sagne.

Vous ne pouvez pas

vous permettre d'offrir
"n'importe quoi" à vos amis

Vos amis méritent Cardinal. Cardinal, la bière blonde comme de l'ambre, coiffée d'une mousse compacte, marque de son caractère.

Une Cardinal se boit à longs traits, même quand on n'a pas soif. Par plaisir. Votre palais est alors conquis par la plénitude du goût. C'est délicieux. Revigorant.

Cardinal se déguste, «bonne fraîche». C'est la meilleure façon d'apprécier pleinement

la fine amertume du houblon. Le «goût» Cardinal.

A l'heure de l'apéritif, Cardinal délie les langues et anime les esprits. Pendant les soirées, entre amis ou devant la télévision, Cardinal désaltère agréablement. Cardinal est de toutes les réunions. Elle est la fidèle compagne de vos repas.

Faites pour vos amis ce que vous feriez pour vous. Réservez-leur ce qu'ils préfèrent. Cardinal.



CARDINAL
...de bon goût



Apprendre aux Suisses à vivre libres?
Allons donc!
Mais, les informer d'une révolution...
Peut-être!

RICA LEWIS révolutionne l'habillement des loisirs. RICA LEWIS, le couturier de l'Évasion, ne fabrique plus que des week-ends de toutes les couleurs, des

moments de détente dans tous les tissus, de la liberté qui prend la ligne de votre corps, le sens de votre vie... Alors, essayez RICA LEWIS, pour vivre encore plus libre!

Distributeur: SPORTSWEAR S.A. - 8, rue de la Côte - 2000 NEUCHÂTEL (Suisse)
Téléphone (038) 5 87 32

Incognito?...

Vous êtes de ceux qui apprécient les qualités authentiques. Celles qui ne sautent pas aux yeux, parce qu'elles vont de soi. Si vous rêvez de rouler dans une voiture réellement à votre mesure; qui n'a pas à parler de ses qualités... parce qu'elle les possède - incognito, de naissance.

C'est la Simca 1501 qui vous sied. Une finition toute de discrétion et d'harmonie. Sans tape-à-l'œil. Toujours sous le signe de la classe et de la qualité omniprésentes.

Prenez le volant - en façon bois - calez-vous confortablement en arrière - car l'intérieur

est spacieux. A la mesure des longues jambes. De la place pour cinq personnes, beaucoup de bagages et quantité de petits riens. En un mot, une familiale dans le meilleur sens du terme: offrant agrément et confort. Tout naturellement. Incognito.

Une mécanique très étudiée et les freins assistés sont gages de sécurité. La boîte 4 vitesses est une licence Porsche.

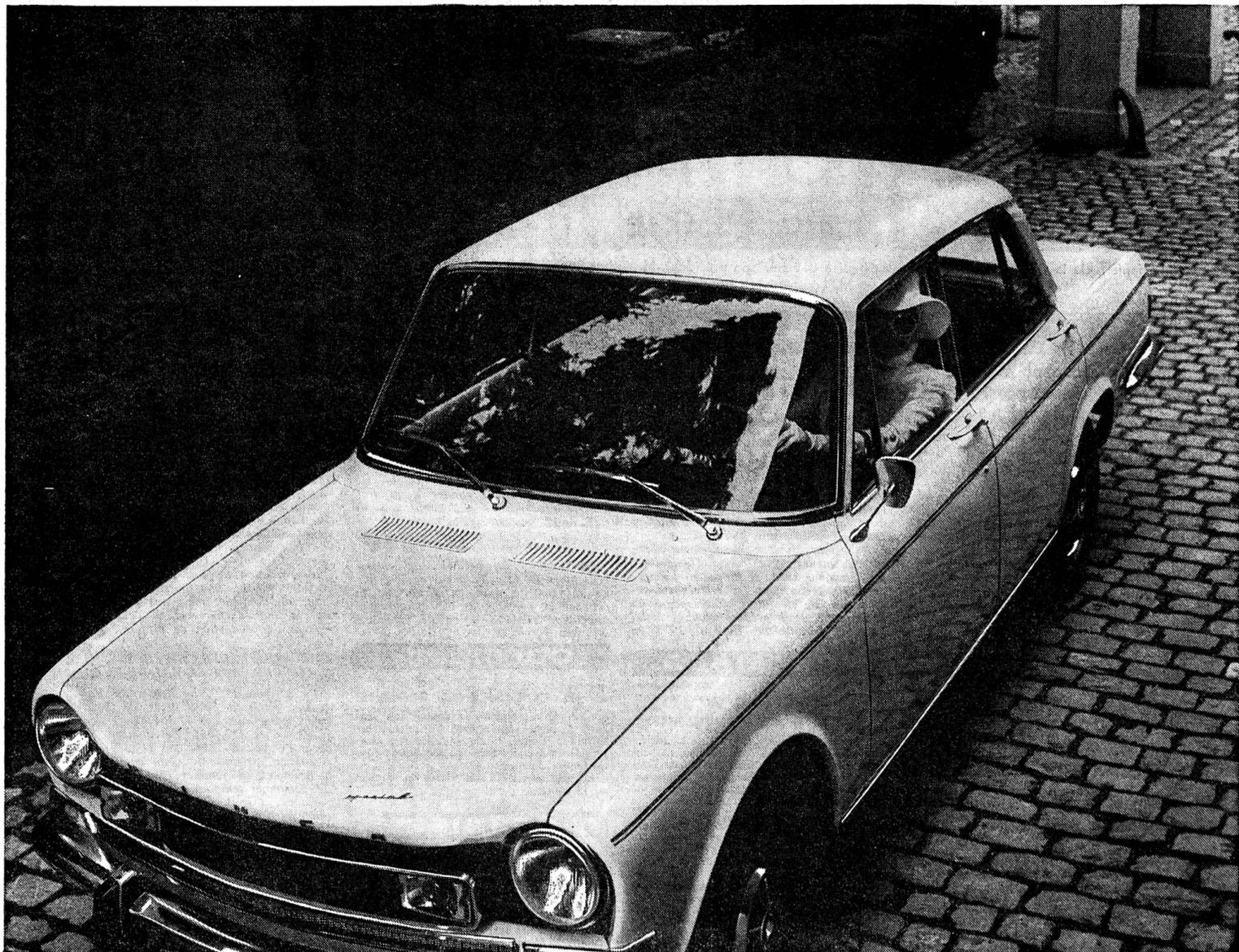
Découvrez la sensation d'une harmonie parfaite; celle du juste milieu dans son expression moderne de grande classe. Incognito!

Plus de 250 points de vente et service
SIMCA/SUNBEAM

SIMCA 1501

En version Spécial et Break Spécial - dès Fr. 10390.-. Version 1301 Spécial Fr. 8990.-

CHRYSLER SUISSE S.A.
Importateur SIMCA/SUNBEAM



FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Grand conseil : affrontement dans l'affaire du bureau des autoroutes

Le Grand conseil, qui devra mettre les bouchées doubles pour parvenir à terminer sa session vendredi, s'est occupé, hier matin, du projet relatif à la modification de trois articles de la loi sur les impôts cantonaux de 1950. S'agissant d'un problème d'ordre fiscal, et alors même que sa portée était limitée, les avis divergeaient non pas sur le principe des allègements proposés par le Conseil d'Etat, mais sur leur portée sociale, principalement.

La commission parlementaire ad hoc, présidée par M. J.-F. Bourgnonecht, proposait l'entrée en matière. Il en était de même de tous les groupes politiques, avec certaines réserves émanant des socialistes et des chrétiens-sociaux principalement, qui formulèrent des propositions pour une augmentation plus forte des déductions sociales.

En définitive, la proposition gouvernementale d'augmenter de 500 à 700 francs la déduction pour enfants et personnes à charge a donc été retenue. Il s'ensuivra une moins-value fiscale de 750.000 fr. par an, qui sera compensée de trois manières :

- 1) le rapport entre le bénéfice et le capital des personnes morales, pour la fixation du taux de l'impôt sur le bénéfice net, sera porté de 7/10 à 8/10 (plus-value 326.000 francs).
2. Le taux d'imposition des personnes morales sera majoré de 5% (plus-value 245.000 francs).
3. L'encassement de l'impôt cantonal par les communes encore autorisées à le percevoir au nom de l'Etat sera supprimé.

autoroutes. De graves accusations furent ainsi lancées contre M. Claude Genoud, directeur des travaux publics, mais surtout contre M. Jean-Paul Nidegger, ingénieur cantonal. L'exposé, abondamment documenté, cite de larges extraits d'un rapport d'enquête fédéral resté rigoureusement secret jusqu'ici, et qui est entré en possession de M. Rime dans des circonstances non moins secrètes. Peu importe d'où vient la « fuite ». Le fait est que le fameux rapport n'a plus besoin de scellés...

M. Rime déclare d'emblée qu'en juillet 1969, après qu'il eut signalé certaines anomalies au directeur des travaux publics, à plusieurs reprises et pendant des années, il informa le président de la commission d'économie publique de faits graves se passant au bureau des autoroutes, notamment. D'autres interventions faites dans divers milieux et instances n'avaient également eu aucun effet, mis à part des menaces de plaintes pénales et des représailles commerciales.

Des enquêtes furent enfin ouvertes, dans le cadre des ponts et chaussées d'une part, par une instance fribourgeoise, et dans le cadre du bureau des autoroutes, d'autre part, par le service fédéral des routes et des digues. M. Rime affirme que le directeur des travaux publics a caché la vérité dans ses réponses aux interpellations qui suivirent, dont les auteurs étaient MM. Jean Riesen, Séverin Andrey et Gérard Glasson. Au sujet du rapport fédéral, daté du 2 décembre 1969, qui propose des mesures urgentes, seule une communication tranquillisante du directeur des travaux publics a été publiée.

L'interpellateur revient ensuite sur un fameux voyage en Amérique, pour démontrer

qu'une entreprise fribourgeoise s'était arrangée pour partir ce voyage à des subordonnés de l'ingénieur cantonal, sous la responsabilité de ce dernier. Ladite entreprise, affirme M. Rime, était en revanche favorisée dans les attributions de travaux portant sur des millions de francs. L'Association des camionneurs professionnels ayant réagi, le directeur de l'entreprise en cause en eut connaissance immédiatement, et la démarche n'eut aucun effet.

Ayant noté que le rapport fédéral se trouve depuis près de cinq mois en possession du Conseil d'Etat, M. Rime accuse le directeur des travaux publics de le cacher pour permettre à l'ingénieur cantonal, « qui dirige tout à la direction des travaux publics », de faire des contre-propositions. L'ingénieur cantonal, d'autre part, aurait manœuvré pour tenir en ses seules mains la direction du bureau des autoroutes et le poste d'ingénieur cantonal. M. Rime en donne pour preuve la transcription d'un enregistrement d'une déclaration faite par l'ingénieur aux cadres du bureau. Il aurait même rédigé lui-même l'arrêté du Conseil d'Etat concernant sa nomination. Il s'agissait de pouvoir imposer le choix des fournisseurs de matériaux, sans égard pour l'industrie fribourgeoise produisant à meilleur marché...

LA RIPOSTE DE M. CLAUDE GENOUD

Après ce réquisitoire, écouté dans un silence complet, le conseiller d'Etat Claude Genoud déclara vouloir répondre immédiatement à certaines accusations injustes, affirme-t-il. Il reprocha à M. Rime d'avoir attendu la fin de la session pour déposer son interpellation et s'étonna de la présence de certaines personnes dans la tribune publique.

M. Genoud fit remarquer que c'est le Conseil d'Etat qui a toujours répondu par sa bouche aux interpellations et il nia avoir trompé le Grand conseil. Il réaffirma que les comptes ne recouvrent pas de malversation. Puis il affirma que la maison que dirige M. Rime avait, elle aussi, versé des pots de vin à un fonctionnaire congédié. Il prit ensuite la défense de l'ingénieur cantonal, disant que s'il a des défauts, il possède d'éminentes qualités. Il remarqua enfin que le rapport fédéral contient des affirmations qui doivent être vérifiées.

L'atmosphère devint quasi dramatique lorsque M. Genoud dénonça le feu roulant d'interpellations dans lesquelles il voit un but politique. On manœuvrerait donc pour contraindre le conseiller d'Etat à démissionner, profitant de l'état de faiblesse où l'ont mis diverses épreuves graves. M. Genoud déclara : « Je n'ai jamais cherché à faire une carrière politique, et depuis que les circonstances m'ont amené à remplir cette charge, j'ai cherché à servir mon pays au plus près de ma conscience. »

L'AFFAIRE

Une interpellation de 29 pages, assortie en outre de nombreux commentaires, a été développée par M. Pierre Rime (radical, Bulle), sur « l'affaire » du bureau des

LA RIPOSTE DE M. CLAUDE GENOUD

Après ce réquisitoire, écouté dans un silence complet, le conseiller d'Etat Claude Genoud déclara vouloir répondre immédiatement à certaines accusations injustes, affirme-t-il. Il reprocha à M. Rime d'avoir attendu la fin de la session pour déposer son interpellation et s'étonna de la présence de certaines personnes dans la tribune publique.

LE RAPPORT FÉDÉRAL

M. Rime cite ensuite de larges extraits du rapport fédéral. Il en ressort que l'ingénieur cantonal, tout en se réservant la plus grande part du travail et les décisions, n'a pu faire face à la situation. «... On peut se poser la question de savoir comment le bureau des autoroutes pouvait encore fonctionner. » Les sévères lacunes constatées doivent être corrigées « dans les délais les plus brefs ». Les méthodes de gestion appellent « les plus expresse réserves ». Des soumissions furent annulées, parce que les prix étaient trop bas.

Certaines entreprises connaissent d'avance le prix « légal » déposé chez un notaire avant l'adjudication. Il n'est pas prou-

LA RIPOSTE DE M. CLAUDE GENOUD

Après ce réquisitoire, écouté dans un silence complet, le conseiller d'Etat Claude Genoud déclara vouloir répondre immédiatement à certaines accusations injustes, affirme-t-il. Il reprocha à M. Rime d'avoir attendu la fin de la session pour déposer son interpellation et s'étonna de la présence de certaines personnes dans la tribune publique.

Un appel pour l'abbaye d'Hauterive appuyé par Mgr François Charrière

De notre correspondant :

La fondation d'Hauterive, par M. Ducotterd, conseiller d'Etat, et M. J.-F. Brailard, chef de service, ainsi que l'Association des amis de l'abbaye d'Hauterive, par M. Vonlanthen, juge cantonal et M. Binz, ancien chancelier d'Etat, ont lancé récemment un appel en faveur de la restaura-

tion des bâtiments de l'abbaye d'Hauterive. Pour sa part, Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a décidé de joindre sa recommandation à celle des signataires de l'appel.

Proche de Fribourg, l'abbaye d'Hauterive fut fondée en 1138 par le seigneur Guillaume de Glâne. Des moines cisterciens s'y vouèrent à la vie contemplative, tout en conduisant des activités agricoles et artisanales. La communauté fut dispersée en 1848. L'Etat de Fribourg, devenant propriétaire des immeubles. Des cisterciens revinrent à Hauterive pendant la dernière guerre. Le monastère, vivant à nouveau, est devenu un centre international d'étude.

D'une saisissante beauté, l'église, le cloître et l'ensemble des constructions, où la molasse est largement utilisée, ont besoin d'une restauration urgente. Le canton de Fribourg, avec le concours de la Confédération, avait déjà fait des travaux au début du siècle. En 1966, l'Etat de Fribourg créa la « Fondation d'Hauterive » qu'il dota. La restauration est évaluée à 4 millions de francs. Une première étape est achevée, qui a coûté 1,5 million. Mais il est nécessaire de poursuivre sans retard les travaux confiés à l'architecte Alban Gerster, le restaurateur de l'abbatiale de Bellelay, de l'église des jésuites de Porrentruy et de la collégiale de Saint-Ursanne.

La « Fondation d'Hauterive » est dotée par le canton de Fribourg de forêts, terres et bâtiments, ainsi que d'espèces, pour plus de 3 millions de francs. La Confédération apporte son aide dans les limites de la loi. Mais la fondation doit faire appel à toutes les personnes auxquelles cette restauration tient à cœur pour des raisons de spiritualité, d'esthétique ou simplement parce qu'il s'agit d'un trait de visage aimé de la patrie. Elle espère recevoir des dons petits et grands et des prêts sans intérêt.

TAVEL

Quinze tonnes de béton sur les mains

(c) Hier après-midi, M. Aloïs Buntschu, 33 ans, domicilié à Rechthalten (Singine), travaillait à l'entreprise Element A.G., à Tavel, lorsqu'il reçut une pièce de béton pesant quelque 15 tonnes sur les deux mains. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital de Tavel, puis transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Souhaits de la section de Fribourg de l'Automobile-club de Suisse

(c) La section fribourgeoise de l'ACS (près de 1000 membres) a tenu son assemblée à Fribourg. Le président, M. Michel Niquille, de Bulle, releva que l'ACS souhaite une augmentation des crédits accordés annuellement par la Confédération pour la construction des routes nationales. Le renchérissement, l'augmentation rapide du parc de véhicules, la nécessité de construire des tronçons à quatre pistes au lieu de deux et d'accroître les mesures de sécurité justifient cette position. Le comité fribourgeois de l'ACS s'est préoccupé spécialement des problèmes touchant au réseau routier cantonal. Le président de la commission sportive, M. Danilo Daguet, rapporta sur l'intense activité 1969. Et le comité fut réélu sans changement. Cinq nouveaux membres vétérans furent proclamés. A l'issue du repas qui suivit, s'exprimèrent M. Ferdinand Masset, député, et M. Paul Genoud, conseiller d'Etat.

BULLE ET ESTAVAYER-LE-LAC

Ecoles libres publiques reconnues par l'Etat

(c) Le Conseil d'Etat a répondu à une question écrite du député Hans Ruch, de Guin, qui demandait la reconnaissance des écoles libres (réformées) de Bulle et d'Estavayer-le-Lac. Le statut d'école libre publique avait déjà été accordé à l'école de Corjolens. Le gouvernement cantonal, dans sa réponse, reconnaît que le statut de ces écoles doit être revu dans le cadre de la révision de la loi scolaire. Il considère que la création de nouvelles écoles libres publiques, par le truchement de la reconnaissance d'écoles libres existantes, doit être examinée conformément à l'arrêté du 18 juillet 1967 concernant les regroupements scolaires.

BULLE

Beau concert du Chœur mixte

(c) Evénement musical toujours fort prisé, le concert annuel du Chœur mixte de Bulle a eu lieu samedi soir, sous la direction de M. Paul-André Gaillard. Les chanteurs avaient préparé une œuvre de Vivaldi, le « Magnificat ».

En deuxième partie, le Chœur mixte avait revêtu le costume du pays. Le programme comprenait des pages de J.-S. Bach, Lotti, Poulenc et Lasser; suivirent des chansons populaires de Bovey, Jacques-Dalroze et Canteloube, Carlo Boller et P.-A. Gaillard.

VALLON

Nouveau capitaine du feu

(c) A la tête du corps des sapeurs-pompiers depuis 12 ans, M. Samuel Peter vient d'être remplacé à ce poste par M. René Ballaman. Une petite manifestation à laquelle participèrent notamment MM. Louis Perriard, député et Jean Baechler, syndic, marqua cette mutation.

JURA - JURA - JURA

Un officier objecteur-patriote sera jugé

(c) Un premier officier a refusé de servir pour des motifs en rapport avec la question jurassienne. Le premier-lieutenant Paul-Albert Cuttat, de Porrentruy, aurait dû être jugé il y a quelques semaines en Valais. Son procès a été renvoyé au 27 mai pour qu'il ait le temps de se rendre à Neuchâtel. L'officier objecteur sera défendu par son frère, le poète Jean Cuttat. En tant que témoins, sont cités en particulier le conseiller d'Etat Simon Kohler, le colonel Privat, ancien commandant de la première brigade de frontière, M. Pierre-Olivier Walser, professeur de littérature française à l'Université de Berne et président de l'Institut jurassien, ainsi que le poète Alexandre Volzard. Voilà donc un procès qui aura un retentissement supérieur encore à celui des autres jugements rendus jusqu'à présent à l'encontre d'objecteurs patriotes jurassiens.

FRIBOURG

Jeunes voleurs condamnés

(c) Hier, le tribunal de Fribourg a condamné A.M., 19 ans, de Fribourg, à 20 mois d'emprisonnement; J.R., 21 ans, de Châtel-Saint-Denis, à 7 mois d'emprisonnement, et P.-A.C., 19 ans, à 16 mois d'emprisonnement ce dernier par défaut. Ces garnements, qui s'étaient livrés à la justice, avaient commis de nombreux cambriolages, vols d'usage, etc. Ils s'en étaient pris à des homosexuels. Ils étaient accusés de tentatives de brigandage (sauf J.R.), de vols, vols d'usage, escroquerie, dommages à la propriété, violation de domicile et infraction à la LCR.

Affaire de Delémont :

Le procureur va faire appel

Le procureur du Jura, M. Oscar Troehler, va faire appel après le jugement porté à l'encontre des trois prévenus dans l'affaire du krach de 30 millions survenu à Delémont en 1964.

Jeudi dernier, le tribunal de district de Delémont, présidé par M. Edgar Chapuis, a condamné les trois administrateurs impliqués dans la déconfiture de deux sociétés delémontaises à des peines allant de 2 à 12 mois de prison, mais tous trois ont bénéficié du sursis. Le procureur du Jura avait demandé deux années de prison, excluant ainsi le sursis, pour les deux principaux prévenus.

VALLON

Nouveau chef EPGs

(c) En remplacement de M. Germain Thierin, à la tête de l'EPGS depuis de nombreuses années en pays broyard, c'est M. François Chassot, instituteur à Lully, qui a été chargé d'assumer désormais l'organisation des cours de gymnastique pour la jeunesse dans le district.

LUGNEZ

Vol dans un baraque de chantier

(c) Une baraque de chantier appartenant à M. Germain Comte, entrepreneur, a été visitée par des cambrioleurs, pendant le week-end de Pentecôte. Les malfaiteurs s'y sont introduits en brisant un volet et une fenêtre. Ils ont emporté une cheville métallique, un appareil à niveler avec trépied d'une valeur de 1000 fr., ainsi que la serviette du contremaître, contenant les rapports journaliers, les heures des ouvriers et le rapport des métrages. Passant dans le réfectoire attendant en brisant une seconde fenêtre, les cambrioleurs fouillèrent en vain les habits de travail des quinze ouvriers, espérant y trouver de l'argent car la paie avait été distribuée vendredi. Le montant des dommages causés s'élève à 2500 francs. La police enquête.

DOMDIDIER

Rencontre de gymnastes vétérans

(c) L'Association cantonale des gymnastes vétérans avait choisi Domdidier pour y tenir cette année son assemblée traditionnelle. Organisée par la section locale que préside M. Pius Jungo, cette journée fut honorée de la présence de M. Emile Zehnder, président du gouvernement. M. Fritz Bösch, de Fribourg-Ancienne, reçut une gerbe de fleurs en sa qualité de doyen d'âge de l'association. M. Bösch est en effet âgé de 93 ans.

SAINT-IMIER

Assemblée bourgeoise

(c) L'assemblée de la commune bourgeoise de Saint-Imier a tenu son assemblée générale. Présidée par M. André Terraz, elle a précédé, ainsi qu'un rapport de M. Terraz sur la marche de la commune bourgeoise durant l'année 1969.

Les comptes ont été présentés par le caissier Paul Féliné. Ils sont favorables. C'est le cas aussi de la situation financière générale de la corporation.

LULLY

Nouveau chef EPGs

(c) En remplacement de M. Germain Thierin, à la tête de l'EPGS depuis de nombreuses années en pays broyard, c'est M. François Chassot, instituteur à Lully, qui a été chargé d'assumer désormais l'organisation des cours de gymnastique pour la jeunesse dans le district.

Les barbouilleurs seront punis, dit le procureur !

Dans un communiqué transmis au bureau jurassien de l'ATS, le procureur du Jura, M. Oscar Troehler, et le juge d'instruction extraordinaire du Jura, Me Edgar Chapuis, indiquent que « durant la période fin avril - début mai, notamment le 26 avril 1970, plusieurs dizaines de signaux routiers ont été volontairement souillés par des incriminés dans la région des Franches-Montagnes. Ces barbouillages ont vraisemblablement été commis par des membres d'une organisation extrémiste du Jura », précise le communiqué.

« De tels actes sont dangereux, poursuivent les deux magistrats, car ils ont

Ne touchez pas les faons

L'Inspectorat de la chasse du canton de Berne craint pour la vie des faons. C'est pourquoi il invite les agriculteurs à participer à leur sauvetage.

Aux mois de mai et de juin, dit en substance un communiqué émanant de l'Inspectorat, les chevrettes déposent leurs faons dans l'herbe. De ce fait, il arrive malheureusement que des faons soient blessés, voire tués par les moissonneuses. Il faut donc contrôler les prés avant de passer avec les machines agricoles. Les faons trouvés doivent être pris avec des touffes d'herbe, afin de n'être pas imprégnés par l'odeur humaine. Il faut ensuite les déposer près de l'orec d'une forêt où la chevrette les retrouvera.

L'Inspectorat de la chasse indique en outre que toute personne rencontrant des faons dans la forêt est priée de ne pas les toucher.

COURTÉELLE

Vol dans une baraque de chantier

(c) Une baraque de chantier appartenant à M. Germain Comte, entrepreneur, a été visitée par des cambrioleurs, pendant le week-end de Pentecôte. Les malfaiteurs s'y sont introduits en brisant un volet et une fenêtre. Ils ont emporté une cheville métallique, un appareil à niveler avec trépied d'une valeur de 1000 fr., ainsi que la serviette du contremaître, contenant les rapports journaliers, les heures des ouvriers et le rapport des métrages. Passant dans le réfectoire attendant en brisant une seconde fenêtre, les cambrioleurs fouillèrent en vain les habits de travail des quinze ouvriers, espérant y trouver de l'argent car la paie avait été distribuée vendredi. Le montant des dommages causés s'élève à 2500 francs. La police enquête.

CHAMBLON

Vol de voiture

(c) Une personne qui se trouvait en visite chez un agriculteur de Chamblon a eu la désagréable surprise de constater qu'on lui avait volé sa voiture lors de son départ. Le véhicule vient d'être retrouvé endommagé aux environs de Susevaz. Les recherches entreprises depuis lors ont permis d'identifier les auteurs de ce délit, deux jeunes gens du village qui ont été déférés aux autorités judiciaires.

PORRENTRUY

Décès d'un abbé

(c) Hier matin, est décédé subitement à Porrentruy, à l'âge de 68 ans et dans sa trente-septième année de sacerdoce, l'abbé Joseph Frainier, chapelain de l'église Saint-Germain de Porrentruy. Cet ecclésiastique avait été vicaire au Noirmont et curé de Glovelier.

BIENNE - BIENNE

Les deux politiciens hospitalisés vont mieux

(c) Comme nous l'avons annoncé récemment, MM. Villard et Kern ont dû subitement être hospitalisés. Le premier pour une crise de calculs rénaux, le second pour un infarctus.

Si M. Villard, après un traitement radical, n'a pas subi l'opération prévue et pourra rentrer samedi à son domicile, M. Kern devra encore garder le lit un certain temps. Selon l'avis du médecin, il a fait un petit infarctus. On sait que lors de la séance du Conseil municipal du mardi 12 mai, séance où il fut question de l'affaire de l'urbanisme municipal et des fuites concernant le théâtre, M. Kern, constatant l'opposition et l'unanimité systématique qui se dressait contre lui, a préféré quitter la séance.

C'est à la suite de cette séance qu'il a fait une crise cardiaque.

MOTOCYLETTE CONTRE UN MUR : UN MORT

Hier, en fin de soirée, un accident mortel s'est produit à Allermée, à la hauteur de l'ancien passage à niveau. Un motocycliste, domicilié à Thoune, père de trois enfants, a dérapé sur une flaque d'eau dans un fort virage à gauche. Son véhicule a été projeté contre les rochers qui bordent la route et il a été éjecté, ainsi que son passager, à plusieurs mètres du point de choc.

Le conducteur de la motocyclette a été tué sur le coup et son passager, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Beaumont.

Le pilote de la motocyclette était M. Werner Althaus, né en 1936, gypseur à Thoune. Quant à son passager, qui souffre de blessures à la tête, il s'agit de M. Christian Baechler, de Thoune également.

Amélioration foncière intégrale

Le Conseil fédéral a admis le principe du subventionnement de l'entreprise d'amélioration foncière intégrale dans les communes d'Anet, Champion et Gals, et alloue une subvention en faveur d'une première tranche de travaux. Il est prévu de réaliser l'entreprise en plusieurs étapes. Les subventions fédérales en faveur des tranches successives seront allouées ultérieurement.

Concert de jazz

(c) Le trompettiste Benny Bailey, sera l'hôte du prochain concert de jazz organisé à la salle Farel, le vendredi 22 mai, par le « Jazz Workshop » de Bienne.

Né en 1925 dans l'Ohio, Benny Bailey a joué avec toutes les grandes formations américaines et européennes. Il est actuellement domicilié à Genève et membre de l'Orchestre de la Radio romande. Pour son passage à Bienne, il sera accompagné de Heinz Bigler, saxo alto, Isla Eckinger, basse et Peter Gyger, à la batterie.

Des dégâts

(c) Hier, à 11 h 25, une collision s'est produite au chemin de la Marnière. A 13 h 30, deux cyclomotoristes se sont heurtés au chemin de la Truite. A 14 h 20, sur la route du Taubenloch, un automobiliste a perdu la maîtrise de son véhicule, qui est entré en collision avec un mur. A 15 h 40, à l'intersection rue des Prés - rue de l'Allée, un automobiliste et un cyclomotoriste se sont reconçtrés. Dans les quatre cas, seulement des dégâts.

Assemblée des actionnaires du funiculaire

La 72me assemblée générale des actionnaires du funiculaire Bienne-Evilard s'est tenue hier. Elle a constaté que durant l'exercice écoulé, plus de 700.000 personnes ont emprunté ce moyen de locomotion, soit environ 80.000 de moins que l'année précédente. Les recettes atteignent 360.000 francs après paiement des intérêts et attribution d'une somme de 2000 fr. au fonds de prévoyance du personnel. L'exercice boucle avec un solde actif de 2099 fr., qui sont reportés.

Fillette tuée par une automobile

(c) Un terrible accident mortel est survenu hier après-midi entre Bagggwill et Seedorf, à la hauteur de l'immeuble Friedli. Une voiture conduite par M. Gottfried Linder, domicilié à Kallnach, croisait un camion léger. Au même moment, la petite Marianne Baumgartner, âgée d'environ 6 ans, domiciliée à Seedorf, traversa la route. Le conducteur de la voiture ne put l'éviter, elle fut renversée et tuée sur le coup.

Attentat à la pudeur des enfants

(c) Hier, dans sa séance hebdomadaire, le tribunal de district s'est occupé d'un cas d'attentat à la pudeur des enfants. B.P., né en 1913, marié, père de famille, instructeur de gymnastique chez les pupilles, a profité du passage de ses élèves aux douches pour avoir des gestes que la morale réprouve vis-à-vis de ces jeunes gens. Comme B.P. n'a jamais eu affaire avec la justice, le tribunal le condamne à deux mois de prison avec sursis durant deux ans. Par contre, sur demande du médecin, il devra se soumettre à un traitement psychiatrique.

SEEDORF

Fillette tuée par une automobile

(c) Un terrible accident mortel est survenu hier après-midi entre Bagggwill et Seedorf, à la hauteur de l'immeuble Friedli. Une voiture conduite par M. Gottfried Linder, domicilié à Kallnach, croisait un camion léger. Au même moment, la petite Marianne Baumgartner, âgée d'environ 6 ans, domiciliée à Seedorf, traversa la route. Le conducteur de la voiture ne put l'éviter, elle fut renversée et tuée sur le coup.

VAUD - VAUD - VAUD

Le Grand conseil vote d'importants crédits

Lors de la séance d'hier matin, M. Prader, président du Conseil d'Etat, a répondu à une interpellation de Mme G. thenoz concernant l'utilisation de Paula du Palais de Rumine.

M. Bonnard, chef du département de justice et police, a répondu à une interpellation radicale sur l'application du code de procédure pénale en matière de révision de jugements.

L'assemblée a renvoyé au Conseil d'Etat une initiative législative demandant la révision de la loi de 1947 sur le Grand conseil pour améliorer l'information des députés et des groupes politiques en renforçant le secrétariat du Grand conseil et en augmentant le nombre des commissions permanentes.

CRÉDITS VOTÉS

Le Grand conseil a voté 18 millions de francs pour assurer la participation de l'Etat aux frais de construction des écoles primaires de 1970 à 1973, les 15 millions de francs demandés pour acquérir des propriétés dans le périmètre du plan d'extension de la zone où sera construit le centre hospitalier universitaire vaudois. Ces deux objets étaient traités en premier débat.

En premier débat également, l'assemblée a voté toute une série d'objets à l'ordre du jour : le décret d'adhésion au concordat intercantonal sur l'arbitrage, la modification de la loi sur les tribunaux de prud'hommes pour préciser la valeur litigieuse dans les contestations sur les contrats de travail, la nouvelle loi d'application de la législation fédérale sur les épizooties, qui prévoit des mesures plus efficaces contre

LAUSANNE

Il blesse sa femme à coups de couteau

(c) La police judiciaire de Lausanne signale qu'hier, en fin d'après-midi, un « différend » a éclaté entre deux époux Italiens, rue Martigny : le mari a blessé sa femme à coups de couteau. La blessée, qui s'était enfuie, fut transportée à l'hôpital cantonal par un automobiliste de passage. Sa vie ne semble pas en danger. Le mari a été écroué aux prisons du Bois-Mermet.

SAINTE-CROIX

Découverte du corps d'un nouveau-né

(c) Il y a quelques jours, un habitant de Sainte-Croix, qui se trouvait à la décharge publique du Remblai, a trouvé dans un carton partiellement consumé, le corps d'un nouveau-né. Une enquête est en cours pour établir si l'enfant était né viable et pour identifier l'auteur de cet infanticide.

CHAMBLON

Vol de voiture

(c) Une personne qui se trouvait en visite chez un agriculteur de Chamblon a eu la désagréable surprise de constater qu'on lui avait volé sa voiture lors de son départ. Le véhicule vient d'être retrouvé endommagé aux environs de Susevaz. Les recherches entreprises depuis lors ont permis d'identifier les auteurs de ce délit, deux jeunes gens du village qui ont été déférés aux autorités judiciaires.

YVERDON

Les petits voleurs

(c) Ces derniers jours, des malandrins s'en sont pris à nouveau aux compteurs de pré-paiement se trouvant dans des immeubles locatifs, plus précisément dans les chambres à lessive de ces bâtiments. Plusieurs immeubles se trouvant dans différentes rues de la ville, ont ainsi été visités et ces peu scrupuleux personnes ont naturellement et malin, basse sur l'argent qui contenaient les compteurs.

POMY

Délit de fuite

(c) Lundi après-midi, vers 16 heures, Mlle Marguerite Gilliéron, habitant Cronay, circulait à cyclomoteur entre Pomy et Cronay. Elle fut renversée par une automobile dont le conducteur prit la fuite. Fort heureusement, les blessures de Mlle Gilliéron n'étaient pas graves et Mlle Gilliéron put regagner son domicile dans sa journée. Des recherches sont en cours pour identifier le chauffard qui circulait dans une «VW» de couleur rouge.

POMY

Délit de fuite

(c) Lundi après-midi, vers 16 heures, Mlle Marguerite Gilliéron, habitant Cronay, circulait à cyclomoteur entre Pomy et Cronay. Elle fut renversée par une automobile dont le conducteur prit la fuite. Fort heureusement, les blessures de Mlle Gilliéron n'étaient pas graves et Mlle Gilliéron put regagner son domicile dans sa journée. Des recherches sont en cours pour identifier le chauffard qui circulait dans une «VW» de couleur rouge.

PAYERNE

Professeur à l'honneur

L'Académie française vient de décerner le Prix de la Fondation Petiet à l'ouvrage « Portraits et silhouettes du passé vaudois », publié par le professeur Henri Perrochon, de Payerne, président d'honneur de l'Association des écrivains vaudois.

YVONAND

Noces de diamant

(c) Le 15 avril, M. Alfred Pittet-Lagnas recevait la Municipalité d'Yvonand, qui était venue lui exprimer ses vœux et félicitations à l'occasion de son nonante ans de mariage. Rappelons que l'un et l'autre habitent Yvonand depuis quarante ans.

CONCISE

Médaille d'or

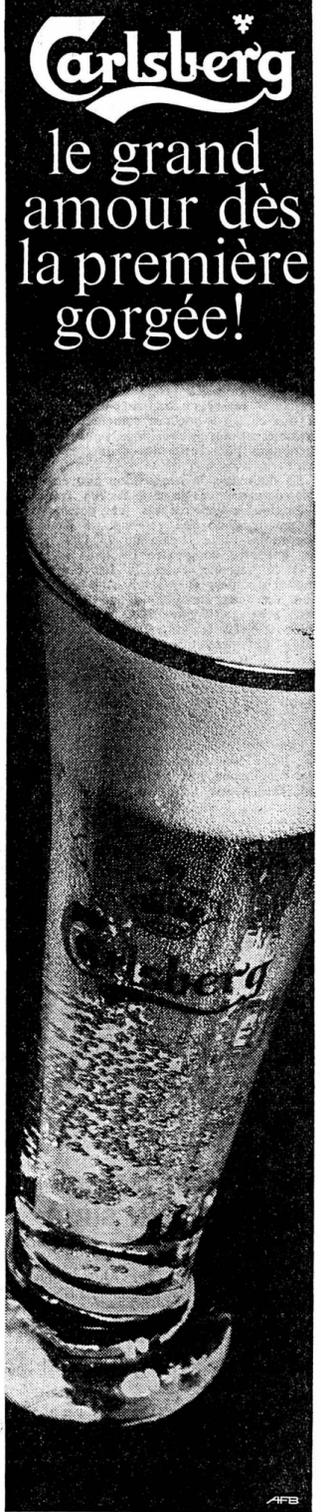
(c) Lors de l'exposition des bouchers qui a eu lieu récemment à Zurich, M. René Kleck, de Conciise, a obtenu une médaille d'or. Sur 200 participants, 84 médailles d'or et d'argent ont été distribuées.

GAULOISES



Les Gaulois sont partout!
 Mais quand donc travaillent-ils? A les voir, ils vivent une perpétuelle « dolce vita ». Jouissant de la vie en toute occasion, avec une cigarette au format raisonnable, bien roulée, qui exprime l'authenticité des meilleurs tabacs de France.
 Pour eux: la vraie cigarette! **GAULOISES**

L 69 3

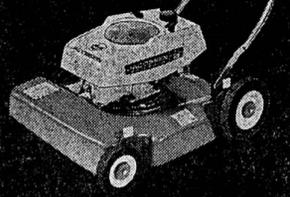


Profitez des dernières places!
Pour passer de bonnes vacances
 sous le beau soleil du Valais, si près des neiges éternelles, adressez-vous à
l'Hôtel de la Gare 1933 Sembrancher
 Tél. (026) 8 81 14.
 Prix : 20 fr. par jour, août compris.

De la **TONDEUSE A MAIN** à Fr. 65.— à la machine motorisée de 200 cm de large, notre choix est considérable.

Une tondeuse de qualité supérieure vous permettra de tondre pendant des années votre gazon.

Nous soignons particulièrement le service après-vente. Les réparations se font dans nos ateliers par nos mécaniciens spécialisés.



Jacobsen Scepter 321 de Luxe
 Tondeuse à gazon rotative avec disque à 4 couteaux (seules les tondeuses Jacobsen sont dotées du disque à 4 couteaux). Cela signifie: fréquence de coupe double et coupe nette.
 Moteur Jacobsen 3 CV, 2 temps, de rendement élevé, mise en marche par simple traction verticale du bout des doigts. Largeur de coupe 46 cm, 5 hauteurs de coupe différentes.
Les bonnes tondeuses à gazon portent ce signe

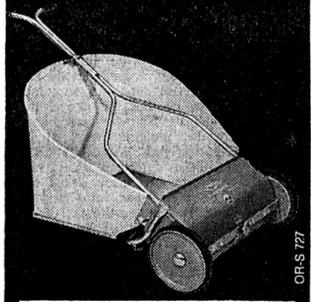


Grande EXPOSITION permanente chez

TOSALLI

à COLOMBIER - Tél. 6 33 12

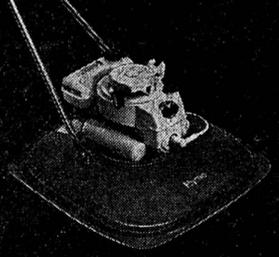
Un gazon bien entretenu procure plus de plaisir.



Parker Kleen Sweep
 La balayeuse de gazon idéale, hauteur de travail réglable. Elle brosse le gazon de façon efficace et ramasse les feuilles mortes et l'herbe coupée. Largeur de travail 64 cm. Grand bac de récupération amovible.
Les bonnes machines à soigner les pelouses portent ce signe



Flymo
 La seule tondeuse à coussin d'air du monde.



Flymo, une tondeuse de conceptions nouvelles, extraordinaire. Elle glisse littéralement sur un coussin d'air. Sans roues. Sans traces. Sans effort. Elle tond en planant: en avant, en arrière, de côté, en rond.
Les bonnes tondeuses à gazon portent ce signe



5 0 0 0	6 6 3 0 0	1 3 0 0 4 0	1 9 6 3 4 0	2 6 5 2 8 0
1 0 0 1 5	7 1 5 2 0	1 3 5 4 7 5	2 0 1 9 9 5	2 7 1 1 6 5
1 5 0 5 0	7 6 7 5 5	1 4 0 9 2 5	2 0 7 6 6 5	2 7 7 0 6 5
2 0 1 0 0	8 2 0 1 0	1 4 6 3 9 0	2 1 3 3 5 0	2 8 2 9 8 0
2 5 1 6 5	8 7 2 8 0	1 5 1 8 7 5	2 1 9 0 5 5	2 8 8 9 1 5
3 0 2 5 0	9 2 5 6 5	1 5 7 3 7 5	2 2 4 7 7 5	2 9 4 8 6 5
3 5 3 5 0	9 7 8 7 0	1 6 2 8 9 0	2 3 0 5 1 0	3 0 0 8 3 0
4 0 4 6 5	1 0 3 1 9 0	1 6 8 4 2 5	2 3 6 2 6 5	3 0 6 8 1 5
4 5 6 0 0	1 0 8 5 2 5	1 7 3 9 7 5	2 4 2 0 3 5	3 1 2 8 1 5
5 0 7 5 0	1 1 3 8 8 0	1 7 9 5 4 0	2 4 7 8 2 0	3 1 8 8 3 0
5 5 9 1 5	1 1 9 2 5 0	1 8 5 1 2 5	2 5 3 6 2 5	3 2 4 8 6 5
6 1 1 0 0	1 2 4 6 3 5	1 9 0 7 2 5	2 5 9 4 4 5	3 3 0 9 1 5

Voici un exemple.
 Dans cette annonce, nous vous démontrons comment votre capital augmente lorsque vous épargnez fr. 50.— par mois, pendant 5 ans, à 4% d'intérêt:
 Vous gagnez environ fr. 309.— d'intérêt et disposez d'un capital final de plus de fr. 3300.—.

Nous vous offrons des livrets d'épargne, de dépôt et de versement. Dans quelques cantons, nous avons introduit des livrets d'épargne spéciaux pour la jeunesse, avec des taux d'intérêt intéressants. Peut-être désirez-vous apprendre à épargner automatiquement? Le compte privé ou le système d'épargne banque-poste vous le permettent.

Je vous prie de m'adresser sans engagement une offre pour des versements d'épargne avantageux.
 Nom _____
 Adresse _____

Veuillez s'il vous plaît envoyer le coupon à:
BANQUE POPULAIRE SUISSE
 Direction générale
 3001 Berne Boite postale

Vous recevrez des renseignements et la documentation directement auprès de chacune de nos 87 succursales.

épargner
3000.—
 et gagner plus de 300.—

La grande banque efficiente au service du commerçant et du client privé

Banque Populaire Suisse

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

OUVERTURE DE LA PLAGE



— Quand il pleut à Pentecôte...

CARNET DU JOUR

Apollo: Les contes de Grimm pour grands personnes.
Capitole: 13 • 1 - 12.C. François et la Suédoise.
Lido: Le Clan des Siciliens.
Méto: Vayas con Dios Gringo - Séquestration de personne.
Palace: Les Dammés.
Rex: Heino einmal wird die Sonne wieder scheinen.
Roxy: The Bonnie Parker Story - Agente 3 3 3 massacro al sole.
Scala: La Kermesse de l'Ouest.
Studio: Das gelbe Heus aus Dinnsberg.
Elite: L'Amour de la vie.

DIVERTISSEMENTS

Astoria: Le quintette Steiner.
 Chambord: Le pianiste Alain Dubas.
 Domino: L'orchestre Eddies Family.
 Fantasio: L'orchestre the Rangers.
 Stadthaus: Le pianiste Willi Bramshuber.
 Bar-Chartreuse: Pianiste amateur.

EXPOSITIONS

Galerie Pot-Art: Jacques Minala.
 Galerie Lyss: William Nusslein.
 Galerie Bourguignonne, la Neuveville: Link-Luo - Rossini - Staehli.
 Médecin de service: Jeudi - dimanche, tél. 11 ou 17.
 Pharmacie: Service de nuit et du dimanche: Pharmacie Dr P. Schürch, rue de Nidau 60, tél. 2 43 54.
 Service permanent du jeudi: de la Gare, tél. 2 52 57 - Centrale, tél. 2 41 13 - Stern, tél. 2 40 05.

LIBRES OPINIONS

Le conseiller de ville frais émoulu, plein d'enthousiasme et de bonnes intentions, est fermement résolu de participer d'une manière efficace aux travaux du parlement municipal pour le bien de la ville, et de contribuer si possible à son développement.

Il constate bientôt qu'il manque ceci ou cela. « Je vais, se dit-il, demander aux autorités de remédier à ces insuffisances. »

TRIBULATIONS DE NÉOPHYTE

Notre homme exprime son désir sous forme d'une motion. Il apprend alors à ses dépens (surtout s'il appartient à un petit parti) que ses excellentes intentions ne le mènent pas loin: on lui démontre le caractère utopique de sa demande, ou son manque de sérieux.

Il y a une quinzaine d'années encore la presse biennoise y mettait son venin. Le quotidien socialiste déchirait à belles dents tout ce qui venait de la droite, les journaux bourgeois tombaient à bras raccourcis sur ce qui venait de la gauche. Ils ne se mettaient d'accord que pour ridiculiser ce qui venait d'ailleurs — Parti du travail ou Alliance des indépendants. Aujourd'hui on se montre, en apparence, plus objectif, mais aussi plus terne — à moins qu'en s'attaquant à un non-conformiste on soit assuré de l'approbation de tous les bien pensants.

Instruit par l'expérience, notre naïf s'applique, finit par voir l'une de ses motions acceptée « sous forme de postulat », ce qui signifie que son idée devrait être mise à l'étude. En fait, elle est « schubladisiert » selon l'amusant terme allemand — « tirorisée », si l'on veut — et l'on n'en parle plus.

Il peut même arriver que la motion soit approuvée telle quelle. Notre naïf est enchanté. Enfin il touche au but! En réalité, dans bien des cas, les autorités ne s'émouvent guère, et le projet va s'enlisser doucement dans les sables mouvants des illusions perdues.

Déçu, notre homme recourra peut-être au moyen extrême de l'initiative populaire. Il mobilisera son parti, ses amis et connaissances, et finira par recueillir le nombre nécessaire de signatures — un dixième du corps électoral.

« Cette fois, ça y est! jubile-t-il. »
 Ce n'est pas encore certain.

LA FARCE DES TRÉTEAUX D'ARLEQUIN

Souvent, avec cette sage lenteur et ce souci de perfection qui distinguent les autorités helvétiques à tous les échelons, on se met à examiner laborieusement les possibilités de l'esquisse d'un projet d'avant-projet. Au bout de quelques années, on rejette tout ce qui s'est fait et on se remet à la besogne. Puis l'idée tombe peu à peu dans l'oubli, les signataires se lassent ou oublient, les conditions changent, et un beau jour on cesse d'en parler.

Un cas typique est celui de l'initiative

LA GRANDE ILLUSION

dite « des salles », qui date de 1956. Par quatre mille neuf cent cinq signatures valables, près du tiers des « citoyens actifs » avaient demandé la construction d'un bâtiment pour sociétés et d'un théâtre. Le Palais des congrès a finalement été construit cahin-caha, mais la réalisation d'un nouveau théâtre semble plus lointaine que jamais alors que, selon l'accord conclu avec les responsables de l'initiative, un projet de théâtre devrait être présenté aux électeurs « prévisiblement en l'année 1961 ».

On comprend donc (après nombre

d'autres interventions) l'interpellation de la fraction socialiste, qui demande au Conseil municipal quand il pense être en mesure de présenter le projet aux électeurs.

Au fond, en ne tenant pas leurs engagements, nos autorités se sont délibérément mises dans l'illégalité. 4905 citoyens attendent depuis plus de 14 ans qu'il soit fait honneur à leur signature. Ils croient encore (dans leur candeur naïve) que « démocratie » signifie « pouvoir du peuple ». Nous avons une pharmaneuze salale de spectacles, qui sert peut-être 140

fois par an alors qu'un théâtre de 800 places serait occupé soir après soir au moins dix mois par an, sinon l'année tout entière.

Egalement préoccupés de notre équipement sportif, les socialistes ont lancé une initiative demandant la transformation de notre plage, où il faudrait installer des bassins de natation. Souhaitons qu'ils n'aillent pas au-devant des mêmes déconvenues que les amis du théâtre.

Il est vrai qu'ils sont moins nombreux que les adeptes de la natation.
 R. WALTER

Un cri d'alerte à la contestation

Jean-Claude Hadorn, en nous entretenant de La Contestation Universitaire — titre que la Société des anciens élèves du Technicum, organisatrice de la manifestation, nous avait annoncé — n'a pas voulu en rester uniquement à l'Université. Il en a étendu la portée allant jusqu'à l'enseignement en général, au gré de la discussion notamment. Il s'est délibérément écarté d'une analyse du phénomène en tant que refus global de la société de consommation.

S'il a mentionné à plusieurs reprises les manifestations de mai 1968 en France, il ne s'est pas trop attardé « aux nuits des barricades », ni à la fronde qui donna « une impulsion formidable à des mécontentements disponibles », autant de formes de protestation qui n'ont trouvé ni trouveront ici des outrances pareilles. D'autant moins, que nos problèmes de l'enseignement n'ont jamais revêtu le caractère aigu de ceux du pays voisin.

En soulignant l'objectivité des dires de l'orateur et de ceux qui ont pris part à la discussion ouverte après l'exposé, il faut encore signaler la pertinence des questions et réponses entendues. Certes, l'auditoire était fort garni d'enseignants et de connaisseurs de la vie universitaire suisse.

LE FOSSE ENTRE L'UNIVERSITÉ ET LE MONDE

Le conférencier a été très remarquable par la richesse de données — d'anecdotes même — qu'il a fournies. Des choses vécues dans les institutions didactiques pleines de signification.

Le décalage entre les établissements actuels et ce qui devrait être l'« alma mater » surtout a été présenté intelligemment et d'une manière percutante. Les problèmes de la difficile adaptation rapide aux circonstances nouvelles sont apparus dans toute leur ampleur. Il faut trancher avec des habitudes et des situations immobiles établies pendant des décennies

et ayant créé un fossé entre l'Université et une vie qui se transforme à vue d'œil. Lorsqu'on sort des établissements actuels pour s'insérer dans le monde du travail, le bagage universitaire peut représenter un retard de plus de 10 ans par rapport aux connaissances dont on a réellement besoin. La vie industrielle et commerciale, tout change vite et les écoles ne suivent pas à la même cadence, tant s'en faut.

Des problèmes de coordination et l'établissement de programmes sont à l'ordre du jour partout. Encore faudrait-il que ces objectifs soient tout à fait définis afin qu'ils puissent être mis en pratique avant d'être dépassés par des nouvelles réalités.

J.-C. Hadorn rappelle que les « événements de mai » ont eu en Suisse des répercussions saines. Depuis lors, les choses « bougent » chez nous comme ce n'était pas le cas auparavant. Le malaise existant encore ne sera pas résorbé de sitôt.

L'exposé sur la contestation contribua à renforcer une prise de conscience qui peut avoir des effets positifs de la part d'un bon nombre de gens avisés qui ont pu le suivre et discuter. Une foule de bons arguments et des évocations d'expériences ont été échangés pour la première fois à Bienne en public.

Reste encore l'espoir qu'on réfléchisse davantage sur une situation qui, selon l'orateur, devrait être modifiée sans délai et à fond. Son cri d'alerte qui se joint à l'opinion de la plupart des étudiants peut contribuer efficacement à approfondir les problèmes que comporte une formation meilleure des générations montantes qui fréquentent nos universités et les grandes écoles spécialisées encore.

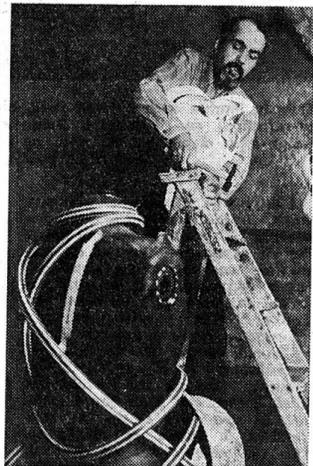
L'auditoire composé, comme nous avons déjà signalé, d'une grande partie d'enseignants a apprécié la valeur et l'importance de cette séance — presque de travail — que la public a pu suivre avec un intérêt manifeste du commencement à la fin.

Thomas Keller à la cave du Ring

A la cave du Ring, propriété de la société des beaux arts de Bienne, l'exposition de l'artiste bâlois Thomas Keller s'est ouverte mercredi soir.

Né en 1922 Keller a étudié la peinture et le dessin à l'École des arts et métiers de Bâle. Il a déjà participé à de nombreuses expositions à Bâle, Zurich, Berne, et depuis 1961 il est professeur de dessin à Bâle.

Ses travaux relèvent du rêve, de la métamorphose, du surréalisme, de la transformation. Il présente des collages et assemblages que notre critique d'art présentera prochainement.



Thomas Keller préparant son exposition

DAF - Une conception qui ne peut que séduire la jeunesse: pratique, sobre, économique, d'une géniale simplicité et plus automatique que toutes les automatiques! En outre, infiniment moins exposée aux panes, sans tape-à-l'œil, peu bruyante - même lors d'accélération impétueuses et de

«pointes» enivrantes. Enfin, elle est de loin plus confortable que les prétentieuses GT et autres «vedettes» à la mode! Une remarque encore: de nombreux vieillards de plus de 25 ans prennent aussi le plus grand plaisir à conduire cette fouguese DAF! - 7 modèles DAF

Coupé DAF 55: 4 cylindres; 1108 ccm; 5,6/50 CV impôt/SAE; vitesse de pointe et de croisière: 140 km/h.

Coupé DAF 55

FZE 36

Les kilos vous menacent...

CONTREX vous protège
 Eau minérale naturelle sulfatée calcique

Vous faites partie de ces gens à qui un rien « profite ». Un bon dîner et votre bascule accuse un kilo de plus. Le poids n'est pas seulement l'ennemi de votre charme, c'est aussi l'ennemi de votre santé. On vit moins bien, on vit moins longtemps quand on est gros. Alors, pour faire échec à ces kilos qui vous menacent, buvez Contrex. L'eau minérale naturelle de Contrex stimule votre foie et vos reins, active l'élimination sous toutes ses formes. En buvant Contrex, sans vous astreindre à un régime par trop draconien, vous parviendrez à maintenir votre poids d'équilibre.

A vendre une magnifique

pendule ancienne

et 2 chandeliers à 5 branches assortis.

Vermot, Moulins 31, Neuchâtel (l'après-midi).

Retard des règles
 PERIODOL est efficace en cas de règles retardées et difficiles.
 En pharmacie Lehmann-Arnstein, spéc. pharm. 3072 Ostermundigen

PRÊTS
 sans caution
 de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER & CIE
 2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
 Rue _____
 Localité _____

Jeunes Variétés

Mini-guide pour des vacances londoniennes...



Près de Marble Arch à Hyde Park, on peut trouver d'extraordinaires démonstrations de démocratie. Dans ces « boîtes à savon » gratuitement mises à la disposition de tous, on peut soutenir n'importe quelle thèse devant le public, « en direct » !

L'Angleterre, royaume de la « pop music » (et de la reine Elisabeth, évidemment) est toujours très à la mode. Pas de vacances — courtes ou longues — sans que de nombreux jeunes se précipitent vers la patrie des Beatles en général et Londres en particulier. Pour eux, ce mini-guide.

Lorsqu'on arrive à Londres (baptisée Londinium par les Romains, qui s'y installèrent en 43 après J.-C.), on commence bien sûr par chercher un hôtel. Sachez que d'une façon générale, ils sont chers et pas très confortables, la preuve ce témoignage d'un « indigène » : « Il est essentiel, si l'on va à Londres, de comprendre que les hôtels britanniques sont là avant tout pour la commodité des employés et en second lieu pour le bénéfice des propriétaires. Le client ne fait que payer... »

Une solution : loger chez l'habitant. Cela se pratique beaucoup outre-Manche. C'est ce qu'on appelle les guest-house et c'est là, sans doute, le meilleur moyen de découvrir l'Anglais tel qu'il est réellement : sociable, aimant les fleurs (il y en a partout, sur les murs comme sur les civettes des W.C.) et surtout pudique, n'aimant pas à parler de lui-même ni de ses problèmes.

Si vous envisagez de séjourner quelque temps en Angleterre, vous pouvez également louer un appartement avec des amis. Cela est courant et c'est même une des caractéristiques de la vie à Londres. Si vous n'avez pas de relations sur place, vous pouvez appeler Share A. Flat, Hyd 25 45°.

Quelques adresses utiles

Avant de vous élaner à la conquête de la ville (en passant, sachez que les taxis sont moins chers qu'en France), quelques « tuyaux » :

● pour obtenir des renseignements sur toutes les cérémonies se déroulant dans la ville (relève de la garde à Buckingham etc.) appelez ASK 93 11.

● si vous avez une violente envie de boire du « vrai » café (c'est très rare là-bas) une bonne adresse : Markus, dans Connaught Street.

● avant de prendre le métro (le « tube ») qui soit dit en passant est d'une saleté rare, sachez que les premières rames démarrent à 5 h 30 et les dernières vers minuit. Elles desservent 273 stations.

● Si vous n'êtes pas trop prêts de votre monnaie (qui, en Angleterre, est un véritable casse-tête chinois !), sachez qu'on pratique ici aussi l'art du pourboire. Entre 10 et 15 % en général.

De Buckingham au royaume de la « cloche »

Venons-en au chapitre « pèlerinage obligatoire »...

Premier d'entre eux : Buckingham Palace et la relève de la garde (tous les jours entre onze heures et midi).

Le matin où vous vous y rendez, comme naturellement il pleuvra, vous pourrez voir cette scène délicieuse de gardes à hauts bonnets à poils en train d'interpréter telle ou telle marche militaire, abrités sous un grand parapluie noir tenu par un valet aussi trempé qu'imperturbable...

A ce moment-là, vous êtes à peu près sûr de rencontrer des touristes américains (partout, à n'importe quel moment de l'année, il y a des touristes américains...)

L'un d'eux (trop gros, trop petit) vous demandera certainement de grimper sur ses épaules pour prendre « la » photo souvenir destinée à éblouir ses concitoyens de Machines, Ohio. Lorsque vous descendrez, il vous offrira un dollar...

Autre visite à faire. Celle du British Museum. Les Anglais ont accumulé là tous les trésors (et toutes les abominations) récoltés au « sacré bon vieux temps » où la reine était aussi impératrice des Indes...

Allez aussi à Westminster Hall et, pour avoir l'air parfaitement au courant, montrant la statue du roi Alfred (celui-là même dont un film récent

nous chante les exploits) qui s'y trouve, laissez tomber devant vos compagnons éberlués par tant de science : « Oui. C'est la plus ancienne qui se puisse trouver à Londres... » Ils pourront vérifier.

Autre personnalité immobilisée dans le marbre et qu'il convient de saluer : William Huskisson, dont le corps à demi nu orne les jardins de Picnic. William doit cette gloire posthume au fait qu'il fut tué au cours du premier accident de chemin de fer de l'histoire...

Enfin, si vous appréciez les can-can, les potins... allez donc flâner le dimanche après-midi du côté de Flower Walk, dans Kensington Garden. C'est là, dit-on le lieu de rencontre de prédilection des « nannies » (des gouvernantes) de la bonne société...

Puisque nous venons d'évoquer le dimanche, sachez que ce n'est pas une légende : ce jour-là, la vie s'arrête à Londres. Tout le monde reste « at home ». Pour siroter son whisky ou tonner sa pelouse (ce qui permet d'ailleurs à Londres d'avoir des banlieues beaucoup plus agréables que celles qui entourent Paris !) Heureusement, demeurent les parcs, plus nombreux et plus beaux que partout ailleurs.

Citons Hyde Park, tout rempli d'orateurs improvisés, Kensington Garden et Regents Park où l'on trouve non seulement un zoo, mais des clochers très pittoresques. Ne dit-on pas, dans les milieux généralement bien informés de la « cloche » que dans tel journal se trouvent un sac de couchage encore très potable et un livre (à peine maculé) qui sont à la disposition des « hôtes » de passage...

L'heure du shopping

En ce qui concerne les petits « bistrotis » vous serez déçus. Il n'y a pas ou très peu de « cafés à la française », avec terrasses (les rares que vous rencontrerez sont italiens et très à la mode). Heureusement, il y a les « pubs » (que nous sommes d'ailleurs en train de bêtement copier, notamment à Paris). Ils sont ouverts de 11 h 30 à 15 h et de 17 h 30 à 23 heures au plus tard.

Attention dans ces pubs ! Outre que certains d'entre eux (de plus en plus rares, il est vrai) n'accrochent pas les dames seules, on sert — dans tous ! — une bière brune particulièrement redoutable...

Pour sortir le soir

En sortant du Bazaar, si votre cœur a brusquement envie d'aller danser ce soir, et si elle est « en panne » de cavalier signalez-lui l'existence de Piccadilly Bureau. En échange de huit à dix livres, on lui « louera » pour la soirée un « compagnon bien sous tous les rapports », étudiant ou comédien débutant en attente de cachet...

Puisque nous abordons le chapitre des « sorties nocturnes » un mot sur les boîtes londoniennes...

Dans la capitale mondiale de la « pop music » il n'y a pas de « clubs institutions » comme à Paris, la vogue d'un cabaret dure rarement plus d'une année. Alors pour sortir, fiez-vous avant tout à votre instinct.

« Pour finir, quelle morale peut-on tirer d'un bref séjour à Londres ? J'ai posé la question à Georges Aber, parolier attiré à Johnny Hallyday et de quelques autres « locomotives ». Voici sa réponse.

« Pour moi il y a deux Angletterres. La traditionnelle et la « pop ». Ce sont deux mondes différents qui pratiquent la coexistence pacifique. Personne ne se retourne sur personne. Le gentleman n'étonne pas le hippie et vice versa.

« C'est cela qui est merveilleux. Chaque fois que je franchis la Manche, j'ai l'impression de pénétrer dans un club. Un club formidable où, à la condition de ne pas gêner les autres « membres », on jouit de la plus totale des libertés. »

Christine CHAPUT

Comment de jeunes Américains voient le monde

Trois générations d'étudiants répondent à une enquête sur les stéréotypes nationaux

Une étude dont les conclusions ont été publiées il y a quelques mois aux Etats-Unis vient démentir l'affirmation maintes fois répétée selon laquelle « les préjugés ont la vie longue ».

Il s'agit d'une enquête sur l'évolution des stéréotypes raciaux et nationaux menée auprès de trois générations d'étudiants de l'Université de Princeton. Or les jugements portés par ces étudiants sur les différentes nationalités sont, dans l'ensemble, beaucoup plus favorables que les opinions exprimées par leurs aînés il y a trente et quelques années. Oui, dans l'ensemble, car si l'attitude de ces jeunes Américains est plus tolérante à l'égard des étrangers, ils se montrent en même temps moins chauvins dans l'appréciation de leurs propres compatriotes.

L'étude dont les résultats ont été publiés dans la revue de l'American Psychological Association (1), est l'œuvre de trois sociologues : Marvin Karlins de la City University of New York, Gary Walters de Lehigh University, et Thomas Caffman, qui enseigne actuellement à l'Université de Sheffield, en Angleterre.

Trois temps, deux mouvements

Prenant comme point de départ de leur recherche une enquête faite en 1933 sur les « stéréotypes sociaux » existant dans l'esprit de cent étudiants de Princeton, et une analyse semblable effectuée en 1951, ils ont répété l'expérience en 1967, travaillant cette fois avec deux cents étudiants.

Voici comment ils ont procédé. Chacun des sujets interrogés a reçu une liste de 84 adjectifs parmi lesquels on lui a demandé de choisir ceux qui lui paraissaient s'appliquer, par exemple, aux Allemands. On a ensuite répété l'opération pour les Italiens, les Noirs, les Irlandais, les Anglais, les Juifs, les Chinois, les Japonais et les Turcs. Puis on lui a demandé d'opérer un deuxième choix, en sélectionnant parmi les adjectifs retenus lors du premier round les cinq qui lui semblaient les plus caractéristiques de chaque groupe.

Première question : l'idée que les étudiants de Princeton se font d'eux-mêmes. Les auteurs notent que celle-ci est « nettement moins flatteuse » en 1967 que lors des enquêtes précédentes, des adjectifs comme « intelligents », « travailleurs », « dynamiques » étant employés moins fréquemment qu'auparavant pour qualifier les Américains ; en 1967, ce sont des appréciations comme « matérialistes » (67 %), « ambitieux » (42 %), et « aimant les distractions » (28 %) qui reviennent le plus souvent.

D'autres, stéréotypes ont également évolué, mais dans le sens contraire. C'est ainsi que l'attitude un peu méprisante des étudiants à l'égard des Chinois — ils les qualifiaient volontiers de « superstitieux » et de « rusés » lors du sondage de 1933 — s'est transformée : les Chinois sont aujourd'hui « fidèles aux liens de la famille » (50 % des réponses) et « traditionalistes » (32 %).

Préjugé racial en baisse

Mais le changement le plus radical est celui que l'on enregistre dans l'attitude des étudiants vis-à-vis des Noirs. En 1933, notent les auteurs, un tiers des sujets interrogés considéraient les Noirs comme « superstitieux » et « paresseux ». Aujourd'hui, la proportion est tombée de 84 % à 13 % pour la première épithète, et de 75 % à 13 % pour la seconde. Les réponses de 1967 désignent les Noirs comme « musiciens » (47 %) ou « aimant les distractions » (27 %), c'est-à-dire sensiblement le même pourcentage que cette définition recueille pour les Américains.

On constate également un changement assez notable dans l'image traditionnelle des Juifs : les étiquettes « intéressés » ou « après au gain » tendent à disparaître, remplacés par « ambitieux » et « matérialistes » — mais ici encore le pourcentage n'est ni plus ni moins élevé que celui attribué au groupe américain dans son ensemble. De manière générale, les étudiants interrogés au cours de l'enquête semblent avoir abandonné les vieux

clichés au profit d'expressions plus nuancées : à la « lourdeur » allemande, on préfère aujourd'hui l'« efficacité », à l'« esprit d'imitation » des Japonais, leur « puissance de travail », tandis que l'Irlandais traditionnellement « bagarreur » est qualifié de « soupe au lait » !

Assez curieusement, c'est l'image de l'Anglais qui a évolué le moins entre 1933 et 1967. La fréquence des qualificatifs « fair play », « conventionnel », « intelligent » a diminué, mais, à leur place, on trouve des termes tels que « conservateur » (57 %), « sophistiqué » (47 %), « réservé » (40 %) et « pratique » (25 %). Il peut paraître ironique, notent les auteurs, qu'en dépit de la dissolution de l'Empire britannique, des importantes réformes sociales intervenues depuis la guerre, de l'« Etat Providence », et de l'influence exercée par les Beatles et Carnaby Street sur la jeunesse étudiante, l'image traditionnelle de l'Anglais digne et compassé se maintient immuable contre vent et marée.

De même, le stéréotype des Turcs a subi peu de changements ; mais la proportion de ceux qui les considèrent comme « cruels » est tombée spectaculairement, de 47 % en 1933 à 9 % en 1967. A vrai dire, l'idée que les étudiants se font des Turcs est assez imprécise et fondée le plus souvent sur les oui-dire. Beaucoup d'étudiants ont eu la probité de signaler ce fait aux enquêteurs et plusieurs d'entre eux ont même refusé de répondre à cette partie du questionnaire.

Dans l'ensemble, les étudiants de 1967 ont paru beaucoup plus réfléchis que leurs aînés, récusant les définitions toutes faites et les idées préconçues. Cela n'a pas facilité la tâche des enquêteurs. Reprenant à leur compte la formule de G.M. Gilbert, auteur de l'étude de 1951, ils écrivent : « Certains étudiants considèrent que c'est faire injure à leur intelligence que de leur demander de procéder à de telles généralisations. »

Daniel ALAIN

(1) Journal of Personality and Social Psychology, Vol. No. 1, Sept. 1969.

Si le pilotage des avions vous intéresse :

Pilote militaire, un métier à la sélection sévère

Les pilotes militaires se voient confier des appareils aux performances toujours plus grandes mais aussi d'une complexité et d'un prix croissants.

Le pilotage des avions de combat exige ainsi des qualités physiques, psychiques et intellectuelles supérieures à la moyenne. Il n'est pas donné à chacun d'exercer avec succès n'importe quelle activité manuelle ou intellectuelle ; de même, tout « mordu » de l'aviation n'est pas apte à la tâche particulière de pilote militaire.

Une sélection soignée fait en sorte que n'accèdent à la formation de pilote que ceux qui offrent des meilleures garanties d'accomplir avec succès l'école d'aviation et de rester pilotes de front pendant plusieurs années.

Les conditions de base pour les pilotes militaires sont les suivantes : 8 à 9 ans de scolarité, dont 2 à 3 ans d'é-

cole secondaire ; début de l'instruction de vol militaire pas avant la 20^{me}, ni après la 23^{me} année ; fin d'un apprentissage ou de l'école moyenne avant l'école de sous-officiers. Il faut aussi passer avec succès un examen médical spécial.

CINQUANTE ET UNE SEMAINES...

Les aspirants pilotes militaires doivent avoir suivi avec succès les cours de l'instruction aéronautique préparatoire ou une instruction aéronautique privée équivalente. L'instruction jusqu'à l'obtention du brevet militaire dure 51 semaines, soit 17 semaines d'école de recrues d'aviation, 17 semaines d'école d'aviation (dont 4 à l'école de sous-officiers) et une deuxième partie également de 17 semaines d'école d'aviation.

Pendant cette période de formation, l'aspirant pilote vole sur des avions qui requièrent de lui sans cesse davantage

d'énergie et de concentration : de l'avion léger à pistons jusqu'au solo sur un avion à réaction.

Pendant la période d'instruction, le pilote militaire ne voit pas seulement son plus cher désir se réaliser mais les connaissances qu'il acquiert lui offrent de nouvelles possibilités dans le domaine professionnel. Il a le choix entre les professions suivantes :

- Officier ou sous-officier instructeur des troupes d'aviation.
- Pilote professionnel de l'escadre de surveillance.
- Pilote d'essai à la direction des aérodromes militaires.
- Pilote d'essai du département militaire fédéral.
- Pilote de ligne.

Le pilote militaire doit accomplir chaque année 36 jours de service pour des cours d'entraînement, et 10 jours d'en-

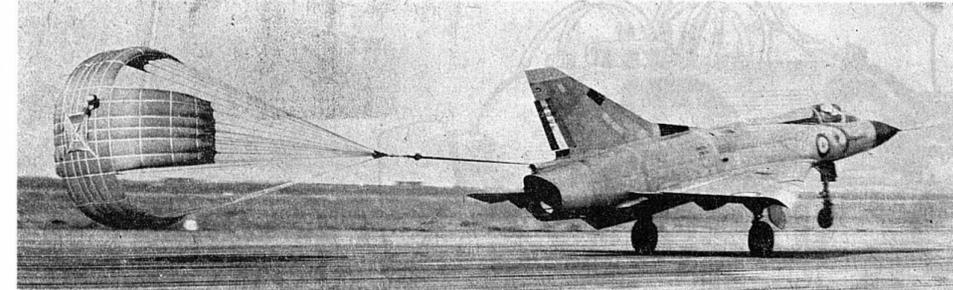


Le « harnachement » du pilote militaire

traînement individuel. Les cours d'entraînement doivent avoir lieu tous les deux mois. Le pilote militaire doit pouvoir assumer sa tâche pendant huit ans.

Une fois en possession de son brevet, le pilote doit compter 50 heures de vol par année, et assuré contre les accidents par l'assurance militaire, il doit être en possession d'une assurance contre les conséquences économiques d'accidents d'aviation.

A. GUGGISBERG



Conduire un Mirage III, par exemple, exige des aptitudes psychiques et physiques particulières.

Les larmes de rire d'un poète et un chanteur qui monte (à Paris)

« On peut indifféremment en rire ou en pleurer », disait Gilbert Jolliet, poète, en parlant de la première partie d'un spectacle donné récemment à Neuchâtel. Bien sûr, les spectateurs du Centre des loisirs étaient venus applaudir Claude Ogiz, « un chanteur qui monte », selon l'expression consacrée. Mais si l'on juxtapose les deux verbes du jugement de Gilbert Jolliet, cela donne « rire aux larmes », comme a pu le faire le public qui ne s'attendait pas à cette première partie de spectacle et qui n'aura certes pas déploré cet imprévu !

Larmes de rire

Et pourtant des événements de la vie de tous les jours souvent anodins, qui irritent ou laissent indifférents, tirent aux spectateurs des larmes de rire. Les gens rient toujours lorsqu'ils se voient tels qu'ils sont...

« Les poèmes humoristiques plaisent, car ils semblent s'arrêter à un effet », ajoutait Gilbert Jolliet. Pour sa part, il a renoncé à tenir un auditoire avec quelque chose de sérieux, et estime que ses poèmes les plus profonds et les plus intimes ne passeraient pas la rampe.

Poète engagé

Et pourtant Gilbert Jolliet, jeune instuteur fribourgeois, n'est pas d'abord un humoriste, c'est un poète engagé envers lui-même, qui veut découvrir et créer sa poésie.

En 1968, Gilbert Jolliet a publié une plaquette de poèmes qui lui valut le prix Apollinaire. Depuis, il a cessé toute publication, car il est déçu.

Il n'aime pas « vanter sa marchandise » auprès d'éditeurs et déteste les aspects trop commerciaux de l'édition de la poésie. De plus, il n'a pas envie de « parler fleurettes et papillons », même si sa poésie ne plaît pas.

Cependant, comme tout poète, il aimerait vivre de sa plume et en attendant, il enseigne.

Oh, Johnny

« Prière à Johnny Halliday », « La vie sexuelle d'un yogourth nature », ou quelques titres à l'humour noir « Il était à Hiroshima en voyage organisé »...

« Si celle-ci était horrible, en voilà encore une plus horrible, si c'est possible », ajoute Gilbert Jolliet.

Mais ces quelques extraits n'expliquent pas la qualité ni l'humour du spectacle : il faut voir Gilbert Jolliet sur scène.

Claude Ogiz

Claude Ogiz, vainqueur de la Grande chance 1969, est avant tout un excellent interprète de ses propres chansons. Mais malheureusement, elles ne se comptent pas en nombre suffisant pour tenir tout un spectacle. Il existe trop d'interprètes de qualité, mais pas assez d'auteurs-compositeurs de talent. Si tout le charme de Claude Ogiz, un visage, un sourire, une sorte de timidité sympathique, une voix particulière, passe très bien lorsqu'il interprète ses chansons, il est beaucoup moins

à l'aise dans les chansons des autres. Il faut être un excellent interprète pour chanter Brel ou Louki d'une manière originale ou personnelle.

A Paris

Claude Ogiz va « monter à Paris », et c'est sans conteste comme compositeur-interprète qu'il doit tenter sa chance. « Paris est un passage obligatoire pour un chanteur, dit-il, Henri Dès a également dû se frotter à ce milieu. »

Pour Claude Ogiz, la lutte contre l'opportunisme, a commencé, ce montre-qui-avale-les-petits-chanteurs-tout-crus. Il devra démolir le fil d'Ariane pour entrer dans le temple parisien de la chanson et surtout en ressortir « Claude Ogiz », et non pas un chanteur que l'on admire pour sa voiture ou ses cheveux, mais surtout pas pour son talent.

La bonne chanson

Pourquoi avoir choisi la chanson plutôt qu'une autre forme d'expression artistique ? En fait, Claude Ogiz ne le sait pas. Il prit un jour quelques leçons de guitare et se mit à chanter ; puis à la fin d'une année scolaire, l'instituteur weyvsan décida d'abandonner l'enseignement pour tout apprendre de la chanson...

Et Claude a choisi la bonne chanson, celle qui refuse de mourir après une semaine de Hit-Parade et dure autant que... « Le Temps des cerises ».

La mèche rebelle tombe sur son oeil bleu métallique, il tapote sa guitare et présente en bagayant un peu — mais de trac — la chanson suivante, une des seules, les seules qui comptent.

F.B.

**Si votre 50^e anniversaire
tombe sur le 27 mai,
vous aurez deux raisons
de fêter l'événement.
Nous nous en occupons.**



**(Comment et pourquoi - le 27,
ce journal vous l'apprendra).**

Coop 
se dépense pour vous.

coop

OFFRES D'EMPLOIS

Chauffeur poids lourd



Schweingruber & Cie
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. (038) 7 61 15

actif, ayant le sens des responsabilités, connaissant le métier de chauffeur de chantier, capable d'entretenir son véhicule, serait engagé tout se suite ou pour une date à convenir.
Bon salaire.
Semaine de 5 jours.

Fabrique Selza Watch Co, Bienne, cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

**Facturière
Correspondancier(ière)**

Connaissance de l'anglais.
Tél. (032) 4 36 77.

MÉCANICIEN SUR AUTOS

Important garage de la place engagerait :
expérimenté
Travail indépendant et bien rémunéré offrant de grandes possibilités de perfectionnement et des avantages sociaux intéressants.

UN SERVICEMAN

possédant un permis de conduire.
Horaire varié, avantages sociaux, entrée à convenir.

Faire offres au
53016
GARAGE CENTRAL
Hubert Patthey
NEUCHÂTEL - TRIERRE À MAZEL

Foyer FAVAG

cherche

UNE FILLE DE CUISINE

pour entrée immédiate ou date à convenir. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter le matin au :

Foyer FAVAG

2000 Neuchâtel - Monruz 36 - Tél. 5 14 98

ENTREPRISE COMMERCIALE CHERCHE

secrétaire de direction

(cadre supérieur, pour poste important en première collaboration avec l'administrateur)

EXIGENCES :

- sténodactylo français / allemand
- grande expérience du travail de bureau suivant initiative personnelle
- sens de l'organisation et des responsabilités
- contact agréable et goût des relations commerciales
- connaissance de tout ce qui concerne le personnel et les salaires
- aptitude pour planning de commandes et contrôle des encaissements
- excellente moralité et conscience professionnelle minutieuse.

AVANTAGES :

- haut salaire adapté
- situation importante et d'avenir
- semaine de cinq jours
- nombreux avantages sociaux
- activité indépendante, très intéressante
- ambiance de travail agréable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et références, sous chiffres AM 1298 au bureau du journal.

Le restaurant Bagatelle, Neuchâtel, cherche :

**un GARÇON DE CUISINE
un SOMMELIER**

Tél. (038) 5 82 52.

Fabrique d'horlogerie à l'est de la ville cherche

personne

connaissant les fournitures d'horlogerie, pour occuper un poste avec responsabilités.

Entrée à convenir.
Faire offres sous chiffres AS 35,164 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

3 fois plus de soleil

- ou comment profiter pleinement d'une journée de soleil et obtenir un bronzage à faire envie

EXCLUSIV MILCH

EXCLUSIV CREME
Indice de protection solaire 3

Une «aventure soleil» sans soucis :
Il existe des produits PIZ BUIN spécialement étudiés pour chaque type de peau et chaque intensité de soleil. Le facteur de protection indiqué sur chaque emballage correspond au temps durant lequel vous pouvez vous exposer au soleil sans aucun danger. Si, par exemple, une heure d'exposition suffit pour que vous attrapiez un coup de soleil, vous pouvez, en utilisant le lait ou la crème PIZ BUIN EXCLUSIV (facteur de protection 3) prendre un bain de soleil pendant 3 heures et brunir sans aucun danger. PIZ BUIN EXCLUSIV contient du carotène à l'état pur, des éléments biologiques hydratants, de la lanoline, des huiles essentielles de fleurs et des filtres sélectifs doubles à rayons ultra-violet.

Filtres sélectifs doubles à rayons ultra-violet.

Pour les peaux très sensibles et les rayonnements intenses, nous vous recommandons la crème PIZ BUIN EXCLUSIV EXTREM; pour les lèvres, PIZ BUIN EXCLUSIV; protection des lèvres

— les produits de protection pour chaque type de peau.
Les produits de bronzage PIZ BUIN sont en vente dans tous les magasins spécialisés.

Produits de Greiter Special Cosmetic SA
Concessionnaire pour la Suisse: Kleinmann Profumi SA, 6883 Novazzano

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel

Nous désirons engager, pour notre service des archives,

UN (E) EMPLOYÉ (E)

qui se verra confier des travaux de contrôle et de classement.

Une formation commerciale n'est pas nécessaire pour ce poste.

- Nous demandons :
- personne consciencieuse, aimant travailler seule
 - sens de l'ordre et de la propreté
 - bonne mémoire
 - caractère agréable

- Nous offrons :
- travail indépendant
 - place stable
 - avantages sociaux modernes
 - semaine de 5 jours.

Age idéal : 30 ans.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de se présenter ou de téléphoner à

LA NEUCHÂTELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208

Entreprise horlogère du Jura neuchâtelois cherche un

CHEF MÉCANICIEN

Le titulaire se verra confier la conduite d'un atelier de mécanique chargé de la fabrication d'outillages, de l'entretien et de la réparation des machines et de l'automatisation des moyens de production.

Il s'agit d'un poste à responsabilité nécessitant de bonnes connaissances pratiques de la mécanique horlogère, des étampes, ainsi que des qualités d'organisateur.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres P 900,136 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

L'ENTREPRISE S. FACCHINETTI S. A.

Gouttes-d'Or 78 - Neuchâtel
cherche

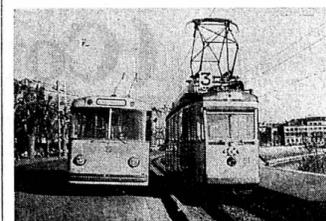
HABILE STÉNOFACTYLO

pour devis, facturation et correspondance.

Nous assurons : travail varié et intéressant ; installations de bureaux modernes ; ambiance de travail agréable ; avantages sociaux d'une grande entreprise ; salaire intéressant.

Nous demandons : initiative, sens des responsabilités ; travail précis ; langue maternelle française.

Prière d'adresser offres manuscrites, copies de certificats et photo, à l'adresse ci-dessus.



LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE NEUCHÂTEL

engage :

des contrôleurs-conducteurs

tramways - trolleybus - autobus - funiculaires.
Formés aux frais de la compagnie ;

1 monteur de lignes

1 sellier

1 mécanicien

1 mécanicien-électricien

1 aide-mécanicien

pour ses ateliers de l'Evole ; semaine de 5 jours.

Les candidats, âgés de 20 à 35 ans, ayant le sens des responsabilités, désirant se créer une situation stable, peuvent se présenter ou écrire à la Direction, quai Philippe-Godet 5.

Je m'intéresse à un emploi de _____
Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____

- Incendie
- Chômage
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Accidents
- Responsabilité civile
- Transport
- Bagages

LA CÔTE-AUX-FÉES



Ce village méconnu

De notre correspondant régional :

Au gros de l'hiver, puis quand les premières fleurs du printemps apparaissent, lorsque sous l'éclat d'or du soleil de l'été ou, en un automne roux, les troupeaux broutent en paix dans les champs et les pâturages, face à l'imposante masse du Chasseron, la Côte-aux-Fées est un village de rêve, dans le haut du Jura neuchâtois. Un village trop méconnu.

Cette localité paisible, ayant cette particularité unique, paraît-il dans le canton, de ne pas posséder une seule fontaine publique et aucune rue qui porte un nom, possède en revanche de nombreux hameaux disséminés dans les prés et les sapins, dans le style le plus agreste du haut Jura. Aujourd'hui, la Côte-aux-Fées est un village de détente, de repos, si près et si loin à la fois des trépidations du monde. Mais si les temps sont devenus sereins, il n'en fut pas toujours de même. C'est peut-être au milieu du XVIII^e siècle que les temps, après ceux qui marquèrent de nombreux démêlés avec les gens des Verrières, furent les plus critiques.

En effet, obligés de contracter des

dettes chez les riches particuliers des villages voisins, les Niquelets, obérés en raison des charges qui pesaient sur eux, se laissèrent aller à la démoralisation.

Le pays devint infesté de contrebandiers (la frontière française est à deux pas) qui se livraient au scandale et à la débauche. Les familles se désorganisaient. Les enfants se pervertissaient, les ivrognes se multipliaient.

En ce désordre, quelques personnes énergiques s'adressèrent au Conseil d'Etat pour lui demander son intervention. On réclamait la fermeture des cafés à l'exception d'un seul, l'interdiction de faire du crédit aux enfants, et la punition de ceux qui contrevenaient à ces prescriptions.

D'autres satisfactions

L'ordre revint petit à petit dans cette commune qui avait, par ailleurs, d'autres sujets de fierté. D'abord, les « baumes » ces « cratères » creusés dans le sol, étaient et sont encore connues fort loin à la ronde, en particulier celle à « Jean-du-Lac » où, dit-

on, une sombre tragédie s'est passée, et surtout la fameuse grotte aux fées, que l'histoire, la légende et le roman n'ont pas manqué de mettre en scène.

C'est aussi dans les parages de la localité que se situait le fameux château du Roussillon. Une ancienne route menait, du fond du vallon jusqu'en Franche-Comté, les voyageurs qui ne craignaient ni les fondrières, ni les rencontres parfois désagréables.

Source de prospérité

Bourg d'abord essentiellement agricole, la Côte-aux-Fées a dû une grande partie de sa prospérité, au milieu du siècle dernier, à l'industrie. Spécialément à l'horlogerie qui grâce à des maîtres compétents a su magnifiquement faire rayonner — et le sait encore — le nom du village dans le monde entier.

Les historiens font remonter l'origine de la Côte-aux-Fées à l'an 1300 environ. Auparavant, le pays n'était paraît-il pas défriché. La première mention du village figure dans un acte daté de 1337 et on le retrouve dans un autre acte, en 1354. A ce moment-là la Côte-aux-Fées semblait complètement séparée de la générale commune des Verrières.

Le temple fut érigé en 1658. La paroisse devint autonome en 1676 et eut son propre pasteur dès 1672. Le registre des baptêmes, fut ouvert en 1657, celui des mariages en 1700 et celui des décès en 1777.

Par décision du Conseil d'Etat datée du 27 novembre 1826, il fut accordé aux habitants de se former en communauté, autorisation qu'ils avaient demandée 160 ans auparavant.

En 1848, la république fut acceptée sans aucun trouble et dès lors, la Côte-aux-Fées entamait son ère contemporaine qui ne fut jamais troublée mais qui bat au rythme régulier d'une nature généreuse et...des montres exportées dans le monde entier.

Georges DROZ



Le village s'oriente plein sud, sur le site majestueux du Chasseron. A gauche, la fabrique Piaget dont les montres de luxe sont exportées dans le monde entier.

(Avipress Schelling)

Hôtel des Trois-Couronnes

LA COTE-AUX-FÉES

Sa spécialité...
Filets de perches

Famille J. Plancherel
☎ 9 51 03

Robert BUCHS

Entreprise de scierie
Charpente
Menuiserie

La Côte-aux-Fées Tél. (038) 9 51 28

Boucherie
Charcuterie

Pierre GRANDJEAN

LA COTE-AUX-FÉES Tél. 9 51 73

La grotte aux fées ou... aux brebis ?

La grotte aux fées n'a sans doute jamais été la demeure de ces êtres mystérieux et subtils qui préoccupaient tant l'esprit de M. d'Astarac. Pas plus qu'il ne s'y trouvait des oracles inspirateurs des déesses quand elles avaient un commerce d'importance à négocier.

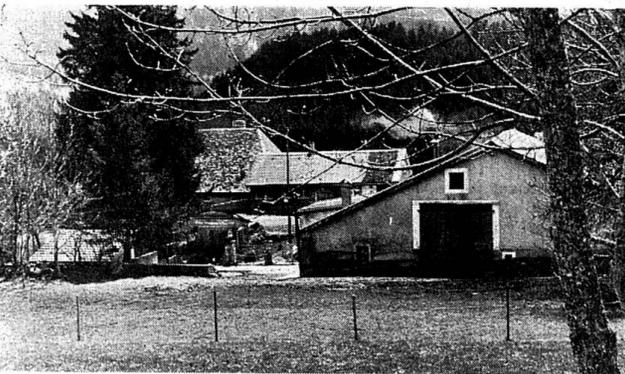
Que par l'imagination de Zchokke, Florian le fugitif dans le Jura et la belle Hermione y aient ébauché une idylle d'amour, cela n'étonnerait guère, quand la fiction fait bon ménage avec la réalité.

S'il y a sans doute beaucoup de charme à visiter ce couloir à ciel fermé au travers de la montagne et où l'on accède par un chemin tortueux et rocailloux qui débute peu avant la roche

percée dans les gorges de Noirevaux, son nom ne provient-il pas tout simplement du refuge qu'y trouvaient les brebis, puisque l'étymologie de ces deux animaux a son explication dans le mot « jayes », orthographe que l'on peut lire dans tous les anciens actes.

Mais, dans notre ère où l'on a enfin décroché la Lune sans pour autant que l'humanité s'en porte mieux, à la vérité prosaïque préfère-t-on encore souvent la légende. Celle de la grotte aux (vraies) fées, ne semble pas sur le point de tomber dans l'oubli, car à quel homme le mystère et le rêve ne sont-ils point cet enchantement qui rend la vie un peu mieux supportable ?

G.D.



Ces fermes, ces sapins, ces vallonnements, c'est toute la poésie du haut Jura neuchâtois.

LAITERIE M. JEANMONOD

LA COTE-AUX-FÉES ☎ 9 51 07

HENRI BUCHS TRACTEURS

Machines agricoles
Appareillage
Ferblanterie
Appareils ménagers

Tél. 9 52 44

La Côte-aux-Fées

HÔTEL-RESTAURANT DE LA POSTE

Tous menus pour repas de famille - sociétés - noces
Cuisine soignée

Se recommande : N. Leuba
LA COTE-AUX-FÉES

Tél. 9 51 81

TAXI-CARS Excursions

Tél. 9 51 81

N. LEUBA

LA COTE-AUX-FÉES

AMEUBLEMENT COMPLET

Articles ménagers
Revêtements de sols
Tapis - Rideaux

Timothee BRUGGER

LA COTE-AUX-FÉES Tél. 9 51 87

BAZAR Epicerie - Mercerie

H. Maegli

LA COTE-AUX-FÉES ☎ 9 51 60

Audi NSU GARAGE PIAGET & BRUGGER

Agences : VW AUDI PORSCHE
CHRYSLER - PLYMOUTH NSU

La Côte-au-Fées

Tél. (038) 9 52 52

EXCURSIONS
VOYAGES POUR
SOCIÉTÉS ET NOCES



AUTO-TRANSPORTS S. A.

LA COTE-AUX-FÉES

TÉLÉPHONE (038) 9 51 24

BOULANGERIE
PATISSERIE
Epicerie Usego

Maurice GRANDJEAN

LA COTE-AUX-FÉES Tél. 9 51 17

PIAGET

SPÉCIALISTE DES MONTRES
LES PLUS PLATES DU MONDE

PIAGET

La Côte-aux-Fées et Genève
chez les plus grands joailliers du monde

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

ITTEN & BRECHBÜHL BERNE

Nous cherchons, pour notre bureau moderne et dynamique,

1-2 DESSINATEURS ARCHITECTES

Nous nous occupons de divers bâtiments intéressants dans les domaines hospitalier et industriel, ainsi que des immeubles locatifs et d'administration.

Nous vous offrons des possibilités d'avancement et vous donnons l'occasion d'apprendre l'allemand.

Nous attendons avec plaisir votre appel téléphonique ou votre lettre.
Itten + Brechbühl, architectes FAS SIA,
Belpstrasse 14, 3007 Berne. Tél. (031) 25 51 51.

Fabrique d'horlogerie de moyenne importance cherche

1 EMPLOYÉ(E) DE FABRICATION

pour son département boîtes et cadrans.
Poste intéressant et indépendant.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres sous chiffres A 920,369 à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Nous cherchons

vendeuses

pour nos rayons :

- PARFUMERIE (art. toilette)
- BAS
- Art. FUMEURS
- CHEMISERIE Messieurs
- ALIMENTATION

Places stables et intéressantes avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter au chef du personnel des Grands Magasins (tél. 5 64 64)



Dans notre petite équipe bien organisée, à **NEUCHÂTEL**

nous aimerions vous offrir (au cas où vous parlez et écrivez le français et l'allemand) un emploi bien rémunéré comme

secrétaire

Téléphone et réception, service des offres et des commandes, correspondance ainsi que les travaux de secrétariat en général feront partie de votre tâche.

Nous attendons volontiers votre appel.

Usines Ego S.A.
Rue de Beauregard 20
2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 72 22.
Normes Göhner
fenêtres, portes, cuisines
éléments.

IMPORTANTE CAISSE DE MALADIE

cherche, pour son agence de Neuchâtel,

employée

à la demi-journée.

Nous demandons :

- Une bonne formation commerciale
- Facilités d'adaptation, personne aimant les chiffres.

Nous offrons :

- Mise au courant approfondie
- Travail intéressant et varié
- Place stable
- Bonnes conditions de salaire
- Allocation de renchérissement
- Semaine de 5 jours
- Prestations sociales

Entrée immédiate ou date à convenir
Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, sous chiffres LD 1354 au bureau du journal.

A NEUCHÂTEL

SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

gardiens de nuit professionnels

Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation.

Situation stable, bien rémunérée; vous bénéficierez en outre des avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphoner au No (038) 5 25 03 ou se présenter le matin à :

SECURITAS S.A., 30, rue de l'Écluse, Neuchâtel.



METAUX PRECIEUX S.A.

2000 NEUCHÂTEL 9

cherche :

mécanicien faiseur d'étampes

de boîtes de montres ;

aide-mécanicien

pour divers travaux de rectifiage et de petite mécanique.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au No (038) 5 72 31.



NEUCHÂTEL engage

pour son SERVICE DES COMBUSTIBLES

PERSONNEL

pour travaux de chantier, portage. (Étrangers permis C acceptés.) Éventuellement possesseur du permis de conduire pour livraisons avec camionnette.

Téléphoner au département combustibles 5 15 45.

Fabrique MARET, 2014 Bôle

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une employée de bureau

pour s'occuper principalement des expéditions de la facturation à l'étranger et de différents travaux de bureau.

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées. Tél. 6 20 21.

Nobellux

WATCH CO S.A.

cherche

commissionnaire - concierge

pour son service d'expédition, ainsi que pour les courses et l'entretien des locaux.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon, 2001 Neuchâtel — Tél. (038) 4 16 41.



BALANCIERS RÉUNIS S.A.

2024 SAINT-AUBIN

engageant

OUVRIERS et OUVRIÈRES

pour travail propre en atelier uniquement (éventuellement à la demi-journée)

Suisses et étrangers avec permis C.

Se présenter ou téléphoner au (038) 6 74 58



Nous cherchons, pour notre service des Achats, une jeune

employée de commerce

de langue maternelle française et titulaire d'un certificat de capacité fédéral. Nous lui confierons différents travaux de dactylographie et d'ordre administratif demandant une certaine routine ainsi que beaucoup d'attention et de précision dans leur exécution.

Nous offrons une situation stable, une ambiance de travail agréable, un salaire en rapport avec les exigences du poste et les prestations sociales d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de téléphoner au Service du personnel des FABRIQUES DE TABAC RÉUNIS S.A., 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 5 78 01 — interne 225.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

coiffeur pour messieurs

Place stable.

S'adresser au Salon N. Crea, rue de la Gare 22, Bienne. Tél. 2 19 11 (le soir : 3 93 28).

OUVRIÈRES

à plein temps ou à la demi-journée seraient engagées.

Bons salaires, assurances sociales, travail agréable.

Fabrique de bracelets cuir Jean-Paul Held & Cie, 20, Grand-Rue, Saint-Blaise.

Nous offrons salaire élevé + intéressement à

BOULANGER EXPÉRIMENTÉ

capable de gérer notre boulangerie. Nous exigeons références, Discretion assurée.

Faire offres sous chiffres PX 906,457 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

ON CERCHE

DAMES

pour nettoyage de bureaux chaque soir dès 18 h.

Téléphoner au 5 61 29.

sommelière

Hôtel du Dauphin, Serrières. Tél. 5 12 83.

Pension de 20 personnes cherche, pour date à convenir, CUISINIER ou aide de cuisine pouvant se perfectionner. Bons gages, congés réguliers. Chambre avec confort.

Faire offres sous chiffres AS 64,258 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

Sommelière

est cherchée par le restaurant des Pontins, sur Saint-Imier. Débutante acceptée. Tél. (039) 4 13 61.

Personne

est demandée pour un remplacement dès maintenant jusqu'au 10 juillet (possibilité de prolonger). Travail propre et facile d'atelier. Tél. 8 33 07.

EXTRA

pour le soir, de 19 à 23 heures, du 1er juin à mi-juillet. Congé le dimanche.

Dem. à acheter

Fouillez vos galetas peut-être trouverez-vous de

VIEUX TRAINS

que je vous achèterai à bon prix. Tél. (021) 61 36 82, le soir.



Nous cherchons pour date à convenir

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

habile sténodactylo, pour correspondance, service du téléphone et divers travaux de bureau demandant beaucoup d'exactitude.

Situation intéressante et stable. Semaine de 5 jours. Prestations sociales modernes.

Les candidates voudront bien adresser leurs offres ou demander un entretien à M. John Matthey, agent général, 5, rue du Musée, Neuchâtel.

ORGANISATION-ANALYSE-PROGRAMMATION

Importante entreprise de renommée internationale, à Genève, désire engager

CADRE INFORMATICIEN

possédant une excellente formation de base et, de préférence, quelques années d'expérience dans la conception de systèmes, l'analyse et la programmation.

Les personnes souhaitant un champ d'activité vaste et varié et des conditions de travail modernes sont invitées à envoyer leurs offres sous chiffres U 920,458 - 18 Publicitas, 1211 Genève 3.

DEMANDES D'EMPLOIS

agent technique

avec possibilité d'être en contact direct avec la clientèle et de voyager. Ecrire sous chiffres 470,347 à Publicitas, 2900 Porrentruy.

Employée de bureau

avec maturité commerciale, plusieurs années de pratique, cherche travail à plein temps, région la Neuveville. Adresser offres écrites à GY 1349 au bureau du journal.

TECHNICIEN (30 ans)

cherche changement de situation ; désire s'occuper de réparation du travail, d'organisation ou fonction équivalente dans industrie d'appareillage, de construction d'appareils électroniques ou dans laboratoire. Région Neuchâtel, Vignoble, Val-de-Ruz. Adresser offres écrites à HZ 1350 au bureau du journal.

Mécanicien possédant atelier de mécanique entreprendrait

travaux de tournage, fraisage, perçage, tronçonnage, et taraudage.

Adresser offres écrites à FT 1324 au bureau du journal.

Ingénieur technicien ETS

en machines, 26 ans, avec 2 ans d'expérience en automation, cherche un poste de confiance. Faire offres sous chiffres E 321,160 à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Jeune fille, 18 ans, langues française et italienne, cherche place comme

aide de ménage

dans famille catholique, du 15 juin au 30 septembre. Prière de s'adresser à la Direction de l'Institut « Cittadino » Riva sul Garda, (Italie).

Ingénieur mécanicien ETS, de nationalité suisse, ayant eu des revers de santé, cherche emploi comme

dessinateur technique

aide-constructeur Région Bienne - Yverdon. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à AL 1279 au bureau du journal.

Suisse allemande, 22 ans, 1 année d'école de commerce, 5 ans de pratique,

cherche place

dans un bureau pour apprendre le français. Faire offres sous chiffres P 350,061 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

COMMERCES

A vendre, au centre d'une ville touristique en plein essor,

salon de coiffure dames

4 places. Agencement moderne. Prix intéressant. Tél. (037) 63 13 65 ou 63 21 68.



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 18 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES SA « ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



non gazeuse



Santé, beauté, sveltesse: buvez chaque jour



L'Henniez Naturelle, l'eau minérale non gazeuse. Aussi naturelle et bien-faisante que le soleil, l'air, les fleurs... Elle coule dans votre verre telle qu'elle jaillit du roc: cristalline, d'une pureté remarquable.

Les vertus digestives et diurétiques de l'Henniez Naturelle sont connues depuis longtemps.

Prise régulièrement, c'est une douche interne qui opère dans l'organisme une véritable purification.

L'Henniez Naturelle active le bon fonctionnement des reins. Légère, elle s'élimine rapidement, emportant avec elle les toxines accumulées. Aussi est-elle précieuse pour toutes les femmes qui désirent rester sveltes et garder le teint frais.

Sécurité de l'eau pure, don de la nature

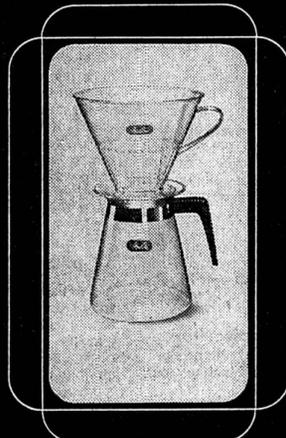
HENNIEZ NATURELLE

Mise en bouteille à la source par Henniez Lithinée S.A.

Melitta

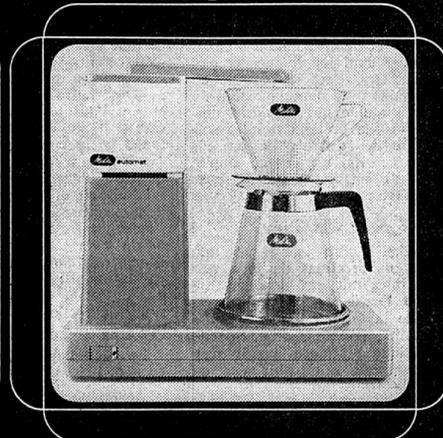
CAFÉ FILTRÉ MELITTA... TOUJOURS LE MEILLEUR...

FILTRE RAPIDE 1x6



Filtre 6 tasses en une fois (1 litre). Pas d'eau à rajouter, pas besoin d'attendre. Filtre et cafetière en verre réfractaire. Même modèle pour 4 tasses et pour 10 tasses.

AUTOMATE À CAFÉ



Machine à café sans détails techniques compliqués. Placer le cornet dans le filtre, ajouter le café en poudre, remplir le réservoir d'eau, brancher sur le courant, presser sur un bouton, et en cinq minutes vous obtenez un excellent café Melitta!

DANS LES BONS MAGASINS

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- Discrétion totale

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038 / 544.04

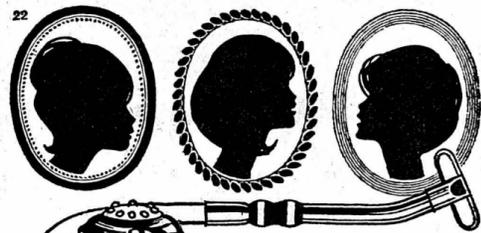
X Tout peut se régler par poste. **Ecrivez aujourd'hui.**

Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Magnifique choix de
BOUTONS
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

Beau choix de cartes de visite à vendre à l'imprimerie de ce journal



Les femmes avisées... choisissent NILFISK,

l'aspirateur célèbre par son effet de cyclone et ses deux vitesses. Avec sa puissance d'aspiration parfaitement régulière, il extrait jusqu'au dernier grain de poussière du recoin le plus inaccessible.

435 fr. pour un aspirateur NILFISK, c'est de l'argent bien-placé. En vente dans tous les bons magasins spécialisés.

NILFISK

NILFISK SA, 8027 Zurich Lessingstr. 5, tél. 051/362666

PROGRAMME 1970

LAMBRETTA 50, 125, 200 cm³

Toute la gamme des cyclomoteurs

CILO

ALLEGRO - VICTORIA CADY

Motocyclette légère D. K. W.

Moto SUZUKI 50 - 125 - 250 - 500

Ces véhicules sont exposés chez

René Schenk

Chavannes 7 et 15 NEUCHÂTEL
Seul agent officiel « CILO » pour Neuchâtel.

FRIGOS



140 | 248.-

140 | ** 298.-

165 | ** superfreezer 438.-

250 | ** superfreezer 598.-

300 | *** superfreezer 898.-

teak, 2 portes

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER
NEUCHÂTEL

Fbg du Lac 43 5 69 21

Autres marques à votre choix

VIDANGE

JEAN DUCOMMUN
TRANSPORTS
Neuchâtel

des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne.

Draizes 78
Tél. 8 24 55

Embellissez

votre intérieur par un beau

TAPIS MUR A MUR

Choix immense. Prix avantageux.

Des centaines de coloris.

Pose rapide et soignée par nos spécialistes.

Devis sans engagement.

meubles **meyer** neuchâtel
faubourg de l'hôpital
tél. 038/5 75 05



5 89 79
auto école
J. Rey

FIAT 125

Voiture automatique DAF 55

LE BON FROMAGE
POUR FONDUE
chez
H. MAIRE
rue Fleury 16



Poissons frais

recommandés cette semaine

Cabillaud et Colin

entiers ou en tranches

Lehnherr frères

POISSONNERIE Tél. 5 30 92
Place des Halles Neuchâtel

CHOIX... QUALITÉ... PRIX INCOMPARABLES...

complets messieurs 139.- 149.- 178.- 198.-

TRÉVIRA ET LAINE

COUPE ET TEINTES NOUVELLES



23^{me} Festival international du film

«M.A.S.H.» au palmarès, une victoire indéniable

De notre envoyée spéciale :
Le meilleur a gagné. Nul ne conteste cette Palme d'Or, décernée à «M.A.S.H.», États-Unis, à l'exception d'une demi-douzaine d'habités de la contestation qui contestent inconditionnellement les États-Unis même quand ils donnent, comme ici, la preuve du talent. Et pourtant il est impossible de reprocher aux auteurs de cette œuvre admirable leur tentative de justifier le bellicisme américain. Ce n'est pas l'image d'un peuple guerrier que reflète «M.A.S.H.», c'est le portrait de quelques humains jetés dans la réalité de la guerre, une réalité qui considère uniquement les blessés et ceux qui les soignent. Le père de la Croix-Rouge n'eût pas désavoué ce film sans doute auquel s'il avait existé, on aurait pu attribuer un «prix Dunant»...

pays dont la production est actuellement brillante doit pouvoir prétendre aux récompenses méritées. Mais nous sommes nombreux à juger que «Léo the Last» peut prétendre à un peu moins que «M.A.S.H.». «Léo» gagne ainsi le Prix de la mise en scène.

Quant aux Prix du jury, ils se divisent entre trois œuvres : le Grand prix spécial va à «Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon» d'Elio Petri, (Italie), auquel certains donnaient le maximum de chances. Un prix du jury va, exaequo, à «Des fraises et du sang», (États-Unis), et «Les Faucons» (Hongrie), seul pays socialiste figurant à ce palmarès, ce qui n'est pas une faveur étant donné la participation extrêmement réduite des pays d'Europe de l'Est dans la compétition cannoise. L'URSS en effet en était absente, la Tchécoslovaquie n'était présente qu'en co-production avec la Belgique, en la personne de Vera Chitlylova dont le film décemment est d'un abord jugé trop difficile par la majorité des festivaliers, et le film de A. Wajda «Le Paysage après la bataille» n'a valu aucun prix à la Pologne.

Les prix d'interprétation
La France pouvait espérer un prix grâce à la présence d'un grand acteur dans

la compétition : Michel Piccoli, dans «Les Choses de la vie» (mais la France ne gagne qu'un très modeste rameau avec le Prix de la première œuvre décerné à Raoul Coutard dont le film, «Hoa-Binh», n'a enthousiasmé personne...) Or Piccoli et sa belle partenaire Romy Schneider s'en vont sans avoir rien gagné.

De même les acteurs extraordinairement attachants qui sont les vedettes de «M.A.S.H.» : Donald Sutherland et Sally Kellerman. De même Catherine Deneuve, mais il est vrai que «Tristana» était hors-compétition. De même Monica Vitti dont la prestation a pourtant ébloui le public, dans «Drame de la jalousie».

Enfin, ce sont deux Italiens qui remportent le prix d'interprétation masculine et féminine : Marcello Mastroianni dans «Drame de la jalousie» et Ottavia Piccolo dans «Metello».

Palmarès très court pour les courts-métrages

On l'a dit : cette année, les courts-métrages sont quasiment inexistant à Cannes. Jacques Ertaud déçoit avec «Kaledoski» qui commence bien, avec une ou deux images de ski, et continue mal, en jouant du kaléidoscope à des fins de publicité touristique. Ertaud est trop bon cinéaste pour que l'on accepte de lui ces jeux à bon compte. Un naïf américain et un gentil poète tunisien se partagent deux mentions, Cannes n'ayant attribué de Grand prix à aucun des quelques courts-métrages vus en 1970.

«Erotisme» à Cannes

Plus encore que l'an dernier, l'érotisme a fait les beaux après-midi des spectateurs de Cannes cette année-ci. Je donne des guillemets à ce mot d'érotisme qu'il faudrait, pour être plus précis, appeler pornographie. En effet, l'érotisme existe dans la production courante, il est allusif, il évoque, cerne les choses, allume l'imagination, fait flamber le désir. Ce que Cannes a donné en pâture à des spectateurs avides de cinéma spécial, c'est davantage de la pornographie : des sujets scabreux et des images à scandale. On s'est beaucoup divertit de «La Fameuse reine Cleopâtre» parce que c'est un pastiche du «Jules César» de Shakespeare, mais c'est à une adaptation d'un livre d'Henry Miller, «Quiet days in Clichy» («Jours heureux à Clichy») qu'est allé le Prix Byzance, institué il y a trois ans par quelques collaborateurs de la revue «Show Business».

Renée SENN

Les prix du jury

On prétendait l'autre jour à Cannes, à l'heure des délibérations du jury, que le Grand prix n'irait pas à «Léo the Last» («Léo Dernier») parce qu'il est anglais et que la Grande-Bretagne a gagné, l'an dernier, la Palme d'Or. Si telle était la politique pratiquée par le jury cannois, elle serait critiquable car un



Palme d'Or à un film américain : «M.A.S.H.» (initiales désignant un hôpital militaire mobile).

Il y a 60 ans, un jeune homme d'Avenches devenait le premier aviateur de Suisse

Chacun sait plus ou moins qu'Avenches a été le berceau de notre aviation nationale et que, dès 1910, la population de l'ancienne capitale de l'Helvétie romaine a pu assister à des événements assez extraordinaires, qu'il est bon de rappeler.

Au cours de l'hiver 1909-1910, René Grandjean, un jeune homme de vingt-cinq ans, qui venait de passer cinq ans en Egypte et avait la passion de la mécanique, fut enthousiasmé par la traversée de la Manche en avion, accomplie en 1909 par Blériot. Malgré la belle situation qu'il avait en Egypte, Grandjean décida de rentrer au pays et, malgré l'opposition de ses parents, se mit à construire dans la ferme paternelle, à Bellerive, dans le Vully vaudois, le premier avion qui ait été fabriqué en Suisse. Cela sans avoir fait aucune étude spéciale.

Le travail de Grandjean intéressa vivement trois jeunes gens d'Avenches, également enthousiasmés par l'invention nouvelle : Gustave Lecoultré, Ernest Failloubaz (alors âgé de seize ans) et Charles Revely.

Immédiatement, une collaboration très étroite s'établit entre Grandjean et le jeune Failloubaz, qui faisait les trajets d'Avenches au Vully sur sa motocyclette, une rareté à l'époque.

Après de nombreux mois d'efforts, l'aéroplane de Grandjean fut prêt et les essais au sol purent commencer sur le terrain de l'Estivage, à Avenches, dès le mois de février 1910.

Enfin, le grand jour arriva : celui du premier décollage. C'était le 10 mai 1910. Ernest Failloubaz se trouvait aux commandes, tandis que René Grandjean surveillait au sol le comportement de l'appareil construit de ses propres mains. A l'âge de dix-sept ans, Failloubaz réussissait le premier vol d'un aéroplane dans notre pays. Certes, ce n'était encore qu'un vol bien modeste, mais la manœuvre fut une réussite et le «Gamin volant», comme on l'appela Failloubaz par la suite, après avoir arraché du sol son appareil et s'être élevé de quelques mètres, fit un atterrissage sans bavure. Ce jour-là, l'aviation était entrée dans l'histoire suisse.

Cinq jours plus tard, Grandjean voulut à son tour essayer son appareil, mais fut moins chanceux. Après s'être élevé à vingt-cinq mètres environ, sa machine se cabra avant de s'écraser au sol. Le pilote, éjecté, se retrouva tout endolori dans un champ d'herbe, mais sans grand mal. En revanche, l'appareil fut sérieusement endommagé et dut être ramené à Bellerive afin d'y être réparé.

La réussite extraordinaire de Failloubaz sur l'avion de Grandjean, ce 10 mai 1910, donna au jeune Avenchois la passion du pilotage. Orphelin de père et de mère, Failloubaz avait pourtant hérité une fortune estimée à près de 600.000 francs ce qui était considérable pour l'époque. Avec l'agrément de son tuteur, il put acheter peu après, à Paris, un premier aéroplane — un «Demoiselle» Santos-Dumont — avec lequel il s'entraîna sur le terrain d'Avenches.

PREMIER VOL SUISSE DE VILLE À VILLE : AVENCHES - PAYERNE

Un peu plus tard, Failloubaz fit l'acquisition d'un «Blériot», muni d'un moteur de vingt-cinq chevaux, avec lequel il accomplit, le 28 septembre 1910, le premier vol de ville à ville en Suisse : Avenches - Payerne.

A cette occasion, la population de la cité de la reine Berthe, a fait un accueil triomphal au jeune aviateur avenchois et, cinquante ans plus tard, un monument placé à l'aérodrome militaire de Payerne, devait rappeler cet exploit.

Enfin, les frères Dufaux ayant créé un biplan encore plus puissant, Failloubaz ne put résister et en fit également l'achat. Le jeune aviateur s'entraîna régulièrement sur le terrain d'Avenches, tandis que la population de la région commençait à se passionner pour les exploits du «Gamin volant», chose assez extraordinaire en ce début de siècle.

C'est alors que les membres des autorités avenchoises organisèrent le premier «meeting suisse d'aviation», qui se déroula le dimanche 2 octobre 1910, en présence de six mille spectateurs enthousiasmés.

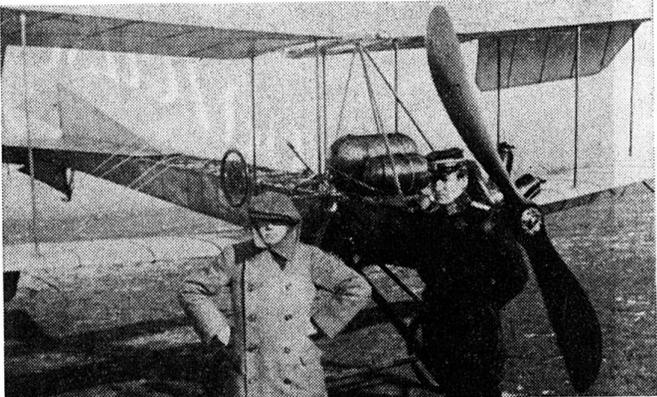
Dans la préface qu'il a écrite pour le beau livre qu'Henry Sarraz a consacré à Ernest Failloubaz et aux débuts de l'aviation à Avenches («Piloté No. 1... ou le gamin volant»), René Grandjean relate ainsi cette mémorable journée :

«...L'annonce du meeting fait sensation et les trains arrivent bondés. Une foule immense envahit le terrain, se presse autour de nos avions, occupe la piste d'envol. Il n'y a pas d'organisation, c'est la pagaille. Je suis absolument désemparé. Jamais un avion ne pourra tenter un décollage ou un atterrissage au milieu de cette masse humaine. Que va-t-il se passer ? Que faire ? La situation semble sans issue.

«Tout à coup, le bruit d'une fanfare se fait entendre et que voit-on arriver... Une troupe de soldats, baïonnette au canon et musique en tête... Ce sont les Vullierians.

«Présentant ce qui allait arriver, le premier-lieutenant Adrien Loup-Jordan, chef de section, a pris une responsabilité incroyable. De sa propre autorité, il a lancé un ordre de marche aux soldats du cercle de Cudrefin et en a pris le commandement.

«A la tête de cette petite armée, il marche du Vully sur l'Estivage d'Avenches et prend militairement possession du ter-



Le pilote Failloubaz et le premier-lieutenant Lecoultré en 1911.

rain. Il force la foule à reculer et dégage la piste improvisée.

«Je n'ai jamais oublié ce geste d'Adrien Loup, ni le soulagement qu'il m'a apporté. Plus d'un demi-siècle après, ce souvenir sort intact de ma mémoire.

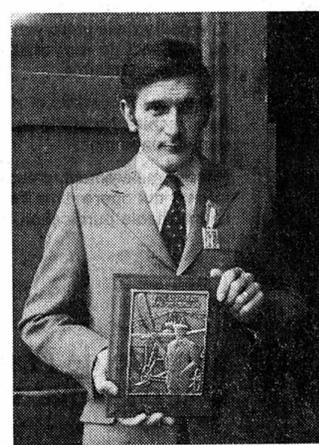
«Grâce à cet homme, le meeting a pu avoir lieu à l'heure indiquée, sans accident et par un temps superbe.

«Failloubaz a fait trois vols, à des hauteurs variant de cent cinquante à deux cents mètres. Ses envolés, et surtout ses descentes en vol plané, ont enthousiasmé la foule.»

UNE CARRIÈRE FULGURANTE

Dès lors, la carrière d'aviateur de Failloubaz est fulgurante. Il devient rapidement un héros national, participe à d'innombrables meetings d'aviation en Suisse comme en France et s'y distingue chaque fois. Le 10 octobre 1910, il participe aux journées d'aviation de Berne où il obtient un succès considérable. Ce jour-là, il reçoit le premier brevet suisse de pilote aviateur, ainsi que les félicitations du président de la Confédération, accompagnées d'une montre en or. «En dix-huit mois, il a tout conquis : le ciel d'abord, le premier brevet ensuite, puis la population et l'amour de tout un peuple», a écrit Henry Sarraz.

Pendant quelque temps encore, le rêve de grandeur de Failloubaz va se poursuivre et la Société de l'aérodrome-école d'Avenches est fondée. Son avenir semble même assuré. Le prestige du nom de Failloubaz y fait accourir en foule les jeunes fervents de l'aviation, avides de piloter. Malheureusement, le jeune Avenchois n'entend rien aux affaires et se laisse guider par ses «conseillers», qui voient d'autant plus grand que l'argent qu'ils utilisent n'est pas le leur...



La plaquette en bronze remise à Mme René Grandjean par M. Bertramio.

Quelque temps encore et il sera complètement ruiné et abandonné de tous. Au mois d'octobre 1913, il n'a plus d'avion, lui qui prêtait volontiers les siens à tous, même à l'armée!

«A vingt-deux ans, sans métier, ayant sacrifié sa fortune à la gloire de l'aviation naissante, «il restait un enfant complètement désarmé devant la vie. Il ne savait faire qu'une chose : voler. Mais voler comme personne... comme s'il avait reçu ce don du ciel lui-même.»

RENÉ GRANDJEAN AUSSI...

Si les noms de Failloubaz et de Grandjean sont inséparablement liés à la naissance de l'aviation suisse, le 10 mai 1910, dans la plaine d'Avenches, l'un ayant volé sur l'appareil construit par l'autre, on peut se demander pourquoi les deux pionniers ont été brusquement séparés déjà en automne de la même année. L'explication est bien simple. En effet, pour des raisons obscures, René Grandjean recevait de la municipalité d'Avenches une lettre datée du 12 octobre 1910, contenant les lignes suivantes :

«Monsieur, vu la disette des fourrages, la municipalité d'Avenches vous interdit tout essai d'aéroplane sur le territoire communal.»

C'est alors que Grandjean a quitté la contrée et s'est rendu avec armes et bagages à Dubendorf, où il apprit à voler. Sa carrière d'aviateur fut encore plus passionnante que celle de Failloubaz (Grandjean est mort le 14 avril 1963). En effet, grâce à son génie inventif, Grandjean ne fut pas seulement un aviateur chevronné participant à de nombreux meetings d'aviation en Suisse et à l'étranger, mais un précurseur dans la construction des avions. Il a été le premier pilote des avions, ayant en 1912 fixé des skis sous son appareil. Il construisit le premier hydravion en Suisse, (1912), grâce à un système de flotteurs placés sous sa machine. Pendant trois ans, il fit même le service quotidien entre Ouchy et Evian, transportant les étrangers fortunés en séjour dans les hôtels d'Ouchy.

Au cours de sa longue et exceptionnelle carrière, en Suisse et en France, surtout, il a déposé quelque deux cents brevets d'invention, dont la plupart sont tombés dans le domaine public, sans lui avoir rapporté grand-chose. En 1914, il fut également l'un des premiers pilotes militaires de notre armée, alors que Failloubaz était versé dans la garde... locale, à Avenches! Telles furent les étonnantes carrières d'Ernest Failloubaz et de René Grandjean qui, le 10 mai 1910, dans la plaine d'Avenches, donnaient naissance à l'aviation en Suisse.

Roger PACHE

Exposition de peinture près d'Yverdon

Le «panorama de la peinture romande» suscite beaucoup d'intérêt à Champittet, près d'Yverdon. De nombreuses toiles d'artistes connus ou méconnus (figuratifs et abstraits) provenant de tous les coins du pays romand ont permis l'exposition de 201 toiles de 70 artistes.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE Réélection tacite des autorités de district

(c) Après entente entre les partis : libéral radical, PAB, et socialiste, sauf opposition improbable il n'y aura pas de lutte dans le district de la Neuveville pour le renouvellement de ses autorités. Pour le double emploi de préfet et président du tribunal devenu vacant par suite de la démission (retraite) du titulaire Me Oscar Schmid, un seul candidat, présenté par le parti libéral-radical, M. Marcel Houllmann, avocat, juriste à la direction de la police municipale de Bienne, est sur les rangs.

Le greffier du tribunal, M. Paul Rollier, n'a également pas de concurrent. Les juges seront réélus soit : MM. Jules Conrad, libéral-radical, Nods ; Willy Mœckli, libéral-radical, la Neuveville ; Gérard Racine, PAB, Lamboing ; Roger Giauque, socialiste, la Neuveville ; les suppléants : MM. Marcel Gigon, socialiste, Prêles ; Louis Sprunger, libéral-radical, Lamboing ; René Lecomte, PAB, Diesse ; Robert Christen, PAB, la Neuveville ; les jurés : MM. Marcel Brossard, socialiste, la Neuveville, René Wehrli, libéral-radical, la Neuveville et Melvin Gauthat, libéral-radical, Prêles.

Saison retardée

(c) Après un rigoureux hiver, un printemps quasi éclipse! Décidément 1970 fait mentir le vieil adage de nos ancêtres qui, à Pentecôte, pour que pain il y eût à la huche, voulaient qu'aux champs les blés soient épiés (éclos), et qu'aux bois rougisse la fraise. Sans nous alarmer trop, mettons encore au rencart ce vieux dicton.

Position d'attente pour la protection civile

(c) Les travaux de construction d'une position d'attente pour les sapeurs-pompiers de guerre et les pionniers de la protection civile au chemin des prés Gœtins vont débiter sans retard à la Neuveville.

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal, sur proposition de la commission de bâtisse (qui est présidée par M. Paul Matti, conseiller municipal), a adjugé des travaux pour un montant de 245.000 fr. environ. L'assemblée municipale du 3 mars 1970 avait voté un crédit de 300.000 fr. pour ledit ouvrage qui sera construit en sous-sol et sur lequel sera édifiée une salle de réunion du groupement évangélique de la Neuveville.

Au service d'aide familiale

(c) L'Association neuvevilloise d'entraide familiale a tenu dernièrement sa 10^{me} assemblée annuelle, sous la présidence de Mme Héliette Stalder.

Il a été relevé en particulier l'intense activité déployée par l'aide familiale en charge, soit Mlle Madeleine Klopfenstein, qui a été secondée à certaines époques de l'année par Mme Ruth Robert, Mme Paullette Gobat assume avec compétence depuis un certain temps déjà le poste de responsable des placements. Quant aux comptes, ils sont tenus d'une manière exemplaire par Mme Marianne Tröhler.

Mme Hélène Munari a donné sa démission de membre du comité pour raison de santé. Il appartient à l'assemblée d'adresser à Mme Munari ses vifs remerciements pour l'activité bénévole qu'elle a déployée au sein de l'Association, et ce, depuis sa fondation. Il a été procédé à la nomination de Mme Sonia Visinand, en qualité de nouveau membre du comité.

L'augmentation constante des salaires a eu pour effet une modification du tarif du service de placement. En vue de maintenir le caractère social dudit tarif, une augmentation de celui-ci n'intervient que lorsque le revenu brut de la personne bénéficiaire de l'aide familiale dépasse 20.000 fr. par année.

En fin d'assemblée, des remerciements sont adressés tant aux aides familiales qu'aux membres du comité, pour le dévouement dont chacun fait preuve.

Le service d'aide familiale a acquis droit de cité, et ses interventions sont telles que notre population ne pourrait plus s'en passer.

- Douleurs?
- Grippe?
- Maux de tête?



Aspro
soulage vite

Nouveau! Egalement présent en comprimés effervescents. Recommandé même pour les estomacs délicats.

A Neuchâtel et dans la région

au Jour le jour

Pour la sécurité des jeunes écoliers.

Une maman habitant dans le quartier des Draizes nous adresse la copie d'une lettre envoyée à la direction de la police de Neuchâtel :

« Nous sommes de nombreux parents à être un peu émus par ce départ pour l'école de nos « pioupious ». Au fond depuis des générations c'est pareil. Seulement, pour tous ceux qui habitent au nord des Draizes, il y a la crainte du trafic. A tous les collèges : Vauseyon, Parcs, etc., des patrouilleurs scolaires facilitent les traversées dangereuses. Mais pour les élèves du collège des Charmettes ces patrouilleurs n'existent pas.

La saison des voyages est à la porte, la route franco-suisse verra le trafic s'intensifier; ne trouvera-t-on pas un agent de police disponible pour les gosses des contribuables du nord des Draizes ?

Il semble que des patrouilleurs scolaires au fameux «refuge» des Draizes pour le début des leçons à 8 h 15, et à 14 h, ne seraient vraiment pas un luxe. C'est au moment où les petits sont sous tension pour arriver à l'heure à l'école que les accidents se produisent, et le tragique accident de Saint-Aubin vient d'en fournir une preuve qui ne devrait plus se renouveler. Tous les parents partagent ce point de vue.

La ville de Neuchâtel a étudié ce problème. Il est impossible de placer des patrouilleurs scolaires à cet endroit. Le directeur des Ecoles primaires et préprofessionnelles a fait remarquer avec juste raison que si des patrouilleurs étaient désignés pour régler la circulation, ils devraient attendre au minimum vingt minutes après la fin des leçons jusqu'à ce que tous les élèves habitant au nord de la rue des Draizes aient traversé la chaussée à ce passage. Les patrouilleurs scolaires ne fonctionnent qu'à proximité des écoles et ceci sous le contrôle du maître surveillant.

Toutefois, en dépit des effectifs limités dont dispose actuellement la direction de police, un agent se rendra dans le quartier des Draizes de temps en temps pour y faire des contrôles.

NEMO

Jambes et circulation sanguine

Lorsque le sang ne circule plus normalement dans les veines, c'est dans les jambes qu'on le remarque en tout premier lieu. On se sent fatigué, on a de la peine à se mettre en mouvement, les jambes et les pieds sont douloureux et enflés; sans avoir fait d'efforts physiques particuliers, on se sent une certaine lourdeur dans les membres et peu à peu les varices commencent à apparaître. Lorsque l'on ressent de telles manifestations, il s'agit de renforcer la résistance de l'appareil circulatoire et de lutter contre les inflammations. On aura alors tout avantage à faire appel au «Fortiven 78». Celui-ci contient, en effet, essentiellement des extraits de plantes médicinales qui agissent sur les vaisseaux sanguins en les fortifiant et en diminuant les risques inflammatoires. Les veines retrouvent la force de résistance qui leur est nécessaire. Le «Fortiven 78» est présenté sous forme de dragées qui sont en vente dans toutes les pharmacies et les drogueries pour le prix de 13 fr. 80.

La Coudre: toujours la question de l'Ecole

De notre correspondant:

Récemment, le «Groupe des Coudriers» s'est réuni à la salle de chant du collège de la Coudre. Faisant le point de la situation actuelle en vue de la construction d'une nouvelle école dans notre quartier, ils ont appris avec plaisir que le terrain en bordure du chemin du Chable avait été définitivement abandonné par les autorités. Ce terrain vient en effet de faire l'objet d'un échange. Le Conseil communal a cédé cette parcelle contre une autre, à l'intersection de la rue de la Dime et la partie supérieure de la rue des Vignolants qui vient d'être ouverte, au lieu dit «Sous-Monthaux», d'une surface d'environ 5000 mètres carrés. Ils constatent cependant que ledit terrain est situé encore plus à l'est que le précédent, mais surtout il est placé entre deux routes dont l'une où la circulation est intense et dont l'autre est appelée à le devenir dans un avenir assez rapproché. Est-il logique de construire une école dans un endroit présentant autant de dangers pour les enfants qui seront appelés à la fréquenter? D'autre part, la rue des Vignolants étant rapide, le bruit que provoqueront les véhicules qui emprunteront perturbera les leçons.

L'objectif des «Coudriers» reste donc toujours le même, ce nouveau collège doit être construit au «Crêt du Chêne», sur le terrain acquis par la commune il y a une vingtaine d'années. Cette parcelle d'environ 12.000 mètres carrés a l'avantage d'être dans une situation moins excentrique que celle de Sous-Monthaux. Ce qui plus est, ce terrain a été payé 16 francs le mètre carré, soit un prix 5 à 6 fois inférieur à celui qui vient d'être échangé. C'est là semble-t-il que l'argument d'un argument important et qui doit retenir l'attention de nos autorités communales.

Dans le dernier numéro du Bulletin officiel de la ville, la question des locaux scolaires a été évoquée. Il y est mentionné que la construction du collège à la Coudre s'inscrit en première urgence. Ce fait a été relevé avec satisfaction par les «Coudriers» et l'association des parents d'élèves. D'ici à l'automne, le choix du terrain aura été fait et la réalisation se fera dans le «plus bref délai possible». Ces déclarations enchantent les gens de la

Coudre. Ils sont heureux de constater que les études et le choix du terrain touchent à leur fin après plus de 2 ans. Ils espèrent que le choix se portera sur le terrain du Crêt du Chêne qui seul leur semble être le plus adéquat.

Chez les joueurs de pétanque

Organisé par le club «Les Britichons», ce championnat a rassemblé sur le terrain du Mail à Neuchâtel plus de 70 pétanqueurs venant de Porrentruy, Delémont, Neuchâtel et Colombier. Les 4 clubs affiliés à la Fédération suisse (La Bricole-Colombier, Les Trois Couleurs-Neuchâtel, Les Britichons-Neuchâtel et Les Tilleuls-Porrentruy) ont disputé dès 9 h 30 le championnat du secteur et les parties furent acharnées. Le terrain du Mail, très bien préparé par le service des sports de la ville de Neuchâtel a permis le déroulement de toutes les parties dans les meilleures conditions possibles.

Résultats : 1. Les Britichons (Barbezat - Hofer - Méroni) ; 2. Les Trois Couleurs (Vona F. - Palombo F. - Piechi A.) ; 3. Les Britichons (Junod G. - Junod M. - Vuillomenet F.) ; 4. Les Trois Couleurs (Vona M. - Cicala V. - Claude M.) ; 5. Les Tilleuls (Salomon H. - Schaffter P. - Pro Torres J.).

Neuchâtelois à la radio

Les 20 et 27 mai, sur le second programme de Beromunster, à 21.30, nos lecteurs de langue allemande pourront entendre deux interviews de M. Jules Humbert-Droz, interrogé par Paul Laufsenschütz ; le 23 mai, sur ce même programme de Beromunster, à 21 heures, le pianiste Harry Datyner — sous la rubrique des solistes romands, jouera des Images de Claude Debussy.

Nos lecteurs auront sans doute écouté, le 14 mai, Mme Monique Rosset, pianiste de notre ville, jouer une sonate du compositeur Paul Mathey de la Chaux-de-Fonds, pour deux flûtes et piano. Solistes : MM. Willy Urfer, de l'orchestre de la radio de Beromunster et Raymond Meylan.

VIGNOBLE — VIGNOBLE

Cornaux - Cressier: chronique paroissiale

De notre correspondant:

Réuni récemment au Centre protestant de Cressier, le Collège des anciens de la paroisse de Cornaux-Cressier présidé par le pasteur Ariel Cochand, a pris connaissance du résultat de l'action «Pain pour le prochain» organisée dans le sein de la paroisse ; le montant des collectes et des dons se chiffre par 3367 fr. 85. Dans cette somme est incluse, 500 fr. provenant de la soirée «Multipack» organisée par un groupe de jeunes paroissiens et la «Tarentule» de Saint-Aubin.

Au montant cité ci-dessus viendra s'ajouter le tiers des 1400 billets de loterie, vendus en faveur de cette action dans le rayon des deux paroisses, catholique et protestante. Le Collège des anciens a aussi pris acte que la prochaine session du Synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise aura lieu le 3 juin prochain à Cressier ; le culte matinal sera célébré à la Chapelle ; la session se déroulera dans la belle salle Valtier, mise obligeamment à disposition par la Corporation de Saint-Martin ; le repas de midi sera servi dans la grande salle du Centre.

D'autre part, la Journée cantonale des Missions, qui promet d'être intéressante, aura lieu aussi au Centre protestant de Cressier le 14 juin.

Il est indéniable que l'orsqu'une localité, possède dans son sein de vastes locaux,

avec dépendances et places de parking, elle exerce une attraction certaine, pour l'organisation de rencontres à l'échelon cantonal, lorsque au surplus il y a de la compréhension entre deux confessions.

THIELLE

Les naturistes contre un aéroport dans la région des lacs

La 43^{me} assemblée générale de l'Organisation naturiste suisse (ONS), qui compte plus de 10.000 membres, s'est tenue à Thielle pendant la Pentecôte. A l'issue de cette rencontre, l'ONS a publié le texte d'une résolution par laquelle elle prend nettement position contre le projet de construction d'un aéroport intercontinental dans la région du Seeland. Selon l'ONS, cette région doit demeurer vouée à l'agriculture et au repos. Pour éviter de sacrifier le calme du site, les naturistes préconisent la création de liaisons ferroviaires ultrarapides, sur le modèle du Tokaido-express au Japon, et qui mettraient à moins d'une heure les aéroports existant actuellement.

VAUMARCUS

Rencontre œcuménique d'étudiants

Vaumarcus a accueilli du 8 au 10 mai une centaine d'étudiants en théologie de toute confession venus de tout le pays pour partager leur réflexion sur le sujet «Espérance et monde moderne».

Le R.P. Georges Cottier (Genève) professeur de philosophie, familier du marxisme, a introduit la discussion en présentant les différentes idéologies laïques et leur vision de l'humanité, tandis que le professeur Gabriel Widmer (Genève), théologien protestant, a tenté de définir ce que propose le christianisme au monde. Un service œcuménique a mis fin à cette rencontre annuelle de l'Interfac.

En conclusion, les participants ont défini trois directions dans lesquelles exprimer l'espérance chrétienne : la création de communautés humaines capables de faire entendre la voix de la liberté dans une société trop organisée ; la libération face aux tabous et aux contraintes sociales ; le dialogue avec le marxisme qui tout comme la philosophie chrétienne refuse l'aliénation et l'exploitation.

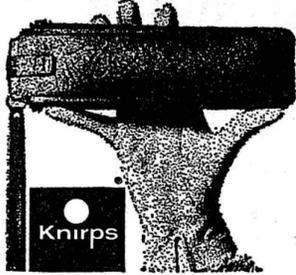
LEÇONS DE CHANT

Lucienne Dalman

cantatrice diplômée
Membre de la S.S.P.M.
Pose de la voix - Interprétation
Chemin des Pavés 9 - Tél. 587 07

**"Knirps-étui
miniMINI"**

le plus petit Knirps
qu'on puisse trouver:



biedermann
maroquinier Neuchâtel

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

VÉLOS MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos, Vente - Achat - Réparations.

G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 — Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 5 66 86

FORTIS
SEUL AGENT OFFICIEL SPÉCIALISÉ
WILLY STEINER & FILS
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
SEYON 5A (Immeuble Boucherie MARGOT)

TRANSFORMATION ET RETOUCHE
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE
costumes - manteaux et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 5 90 17,
1er étage

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre pour cause de maladie

Austin 1100
blanche, 27,700 km. Etat de neuf.
Tél. (038) 6 33 61.

PORSCHE
Super 90, blanche, 1962, expertisée.
Tél. (024) 2 70 62 bureau.

A vendre pour cause de départ
SIMCA 1000 GL
1964, 85,000 km. Tél. 4 03 14.

A vendre
CITROËN DS 19
1964, expertisée. Fr. 2900.— Bon état. Tél. (038) 8 53 24, dès 19 heures.

Location de bus VW et de voitures

AUTO-LOCATION

A. WALDHERR
Station Mobil
Tél. (038) 4 12 65 - 5 93 55
Quai Perrier, Neuchâtel
Location à partir de Fr. 12.— la journée et 12 c. le km.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.— à Fr. 25 000.—, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391
Banque Rohner-Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zürich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330



Utilitaires Ford: utilitaires les plus... Ford.

Le saviez-vous? Oui, Ford fabrique aussi des utilitaires. Si vous l'ignorez, c'est peut-être parce que nous avons trop centré notre publicité sur les voitures de tourisme. Maintenant, vous voilà renseigné.
Pas tout à fait peut-être, car si vous connaissez tel ou tel utilitaire Ford, vous ne connaissez sûrement pas le nombre exact des modèles que nous sommes en mesure de vous offrir. Il y en a tant que vous trouverez certainement un Ford Transit à la mesure de vos besoins, si particuliers soient-ils. Rien d'étonnant à cela, puisque nous proposons à votre choix 46 modèles de série, 8 carrosseries différentes, 3 châssis, 2 empattements, 3 puissants moteurs V4, 18 combinaisons de portes et nombre d'autres variantes.

Mais peut-être n'avez-vous besoin ni d'un combi, ni d'une fourgonnette, ni d'un petit bus, ni d'une camionnette. Il vous faut un véhicule capable de transporter des charges plus lourdes, plus encombrantes: un véritable camion. Alors... choisissez! Ford vous en offre toute une gamme dont le poids total s'échelonne entre 6400 et 15000 kg, avec des empattements, des moteurs, des transmissions, des rapports de pont arrière différents. Bref, un large éventail dans lequel vous trouverez votre camion, exactement adapté à votre tâche.
Et dire qu'il y a des gens pour croire que Ford ne fabrique que des voitures de tourisme! Avec sa production annuelle d'un million d'unités, Ford est le plus grand constructeur de véhicules utilitaires du monde. Ford doit son succès à sa conception: fabriquer de grandes

séries comprenant toujours le type approprié à un usage déterminé, voire spécial et vendre tous les modèles à des prix raisonnables. Résultat: des clients satisfaits.
A moins que nous ne nous trompions fort, vous serez de ceux-là après avoir essayé l'un de nos utilitaires chez votre concessionnaire Ford.

Ford - pionnier de l'utilitaire

Concessionnaires officiels Ford Transit: Neuchâtel Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01 — La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05 — Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31. Saint-Imier: Garage Mérijà S.à.r.l., 24, rue de Châtillon, tél. (039) 4 16 13.

A VENDRE
magnifique canot-moteur

type runabout, en acajou plein, de construction italienne, équipé d'un moteur in-board Chrysler-Commando-Marine V8 de 195 CV avec tous les accessoires, échelle de bain, capote, bâche, baignoire de soleil, etc.
Prix neuf: Fr. 37,000.— à céder pour Fr. 28,000.—.

un box
7 m x 2 m 70.

sis sous le hangar sur l'eau du Club de sport nautique, au port du Nid-du-Crô, à Neuchâtel.
Prix de vente Fr. 9500.—.

Pour voir et essayer, s'adresser à M.-A. Eberhard, c/o Runtal S.A., route des Falaises 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 92 92.

L'OCCASION DU JOUR
Expertisée + 200 l d'essence
Reprise
Crédit

Ami 6 Break
1967, blanche, 25,000 km
Fr. 4600.—

AGENCES OFFICIELLES
Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

A vendre
cruiser à voiles
7 m x 2 m 35 x 0 m 80. Cabine très spacieuse et confortable de 2 à 4 couchettes. Evier, butagaz 3 feux, W.-C. chimiques, moteur Johnson 10 CV. Bateau rapide par petits airs, avec you-you pneumatique. En parfait état, construction récente, contreplaquée par chantier naval réputé. Visible au port de Vidy-Lausanne, place No 42 à la digue. Prix à discuter, suivant inventaire, environ 15,000 fr. Facilités de paiement éventuelles. Pour visiter ou essayer, tél. (021) 81 14 66 (privé) ou 22 32 49 (bureau).

FIAT 1500
blanche, en parfait état expertisée, peinture neuve, 4 pneus neufs.
Prix intéressant.
Faire offres sous chiffres 235-249 au bureau du journal.

A vendre
Renault 16
blanche GL, modèle 1967, 85,000 km.
Prix 5600 fr.
Téléphoner entre 18 et 20 h au (038) 3 35 95.

Prof. médicales auxiliaires
Mlle FRANÇOISE GIRARD
PÉDICURE DIPLOMÉE
Reçoit sur rendez-vous
Fbg du Lac 2 Tél. 5 25 15
Domicile tél. 5 75 62

DEMANDES À ACHETER
L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète **CHIFFONS**
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

OCCASIONS
Garanties - Expertisées

DAF 44 LUXE 1969 5 CV, verte, toit ouvrant, intérieur simili, 15,000 km.
OPEL 1900 L 1966 10 CV, rouge, 4 portes, intérieur simili, 40,000 km.
OPEL KADETT RALLYE 1968, 9 CV, coupé gris métallisé, 38,000 km, équipement sport.
FORD CORTINA GT 1968, 8 CV, verte, 2 portes, simili, 38,000 km.
FORD CORSAIR 1967 9 CV, grise, 4 portes, intérieur simili, 37,000 km.

Facilités de paiement — Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie — NEUCHÂTEL
Distributeur Peugeot
Pierre-à-Mazel 51 — Tél. (038) 5 99 91 / 92

Les belles occasions
Lodari:

BMW 2000 TILUX	1967
FORD CORTINA	1967
OPEL KADETT	1969
PEUGEOT 404 injection	1968
TRIUMPH 2000	1968
VOLVO 144 S	1968

Expertisées - Garanties
Facilités

Garage LODARI
Tél. (024) 2 70 62
1400 Yverdon

MACULATURE
en vente au bureau du journal.

A vendre
TRIUMPH 1300
Limousine
5 places
4 portes
Traction avant
Modèle 1967
6,5 CV
Expertisée
3 mois
de garantie
Occasion
très soignée.
Grandes facilités
de paiement.
Garage
R. WASER
rue du Seyon
34-38,
2000 Neuchâtel.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

- ★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
- ★ L'EXPRESS

* Jusqu'à fin Juin 1970 pour Fr. 8.—
* Jusqu'à fin décembre 1970 pour Fr. 36.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

Localité : _____ No postal : _____

Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

VOUS

qui êtes jeune et dynamique et désirez d'augmenter vos connaissances et vos conditions matérielles en apprenant l'ANGLAIS et vous donner aussi un atout essentiel dans la vie, NOUS VOUS offrons la possibilité d'obtenir cette connaissance à des conditions particulièrement intéressantes en échange d'une étroite collaboration de votre part.

DONNEZ-NOUS un RENDEZ-VOUS

en écrivant sous chiffres KC 1353 au bureau du journal, en indiquant votre nom, l'heure et le jour qui VOUS conviendront le mieux. Nous sommes à votre disposition 24 heures sur 24.

NEUCHÂTEL OUVERT DE 11 A 24 HEURES **NEUCHÂTEL**

BIG BEN BAR 20 MARQUES DE BIÈRE 20 MARQUES DE WHISKY

OUVERT DE 11 A 24 HEURES

VOYAGES

WITTWER

SÉJOUR DE PRINTEMPS À SIRMIONE (LAC DE GARDE) Fr. 295.-

Du lundi 1er au samedi 6 juin : 6 jours merveilleux

Programmes : **VOYAGES - AUTOCARS**

Inscriptions : **WITTWER, Saint-Honoré 2, Neuchâtel, tél. 5 82 82**

Quand elle roule,



ça fait des étincelles!

En un clin d'œil, nous pouvons vous dire si l'allumage de votre voiture est en parfait état. Nous découvrons aussi bien d'autres choses importantes. Nous faisons tout pour que «l'usine électrique» placée sous le capot de votre voiture ne vous occasionne aucun souci.

Démarrateur, allumage, dynamo, alternateur, batterie, régulateur de tension, tout ce qui est électrique est mieux entretenu chez Bosch. Bosch a les spécialistes compétents,

AB comme autoradio Blaupunkt Si une autoradio vous tente, mais si vous avez l'oreille très exigeante, alors, n'hésitez plus : faites-vous présenter un Blaupunkt par votre spécialiste radio du Service Bosch. Quelle tonalité. Quelle fidélité. Bosch+Blaupunkt, on ne fait pas mieux.

les instruments de précision nécessaires et un immense choix de pièces de rechange Bosch — donc de première qualité!

BOSCH SERVICE

Votre voiture mérite le Service Bosch!

Neuchâtel : Fritz Winkler
Prébarreau 3
Tél. (038) 5 11 74

Bienne : Hermann Zaugg
Silbergasse / Zukunftstrasse
Tél. (032) 2 54 51

La Chaux-de-Fonds : Winkler & Grossniklaus
132, rue Numa-Droz
Tél. (039) 2 78 66

Protégez la beauté et la santé de vos roses

WOLF vous facilite au plus haut point la tâche. Il vous suffit de gicler le spray. Pas de mélange à faire, plus de contact avec des concentrés chimiques!

L'insecticide WOLF pour roses (contre les insectes nuisibles)

Le fongicide WOLF pour roses (contre l'oïdium et les autres maladies cryptogamiques). Efficace, très économique!

Offre d'introduction

Dose-spray pour 50 roses, complet avec pulvérisateur à main au lieu de Fr. 13,90 seulement Fr. 12,50

Grande dose pour 250 roses y compris pulvérisateur à main avec tuyau, au lieu de Fr. 24,50 seulement Fr. 23,-

Un traitement préventif tous les 15 jours vous assure des roses saines pour toute la saison.

Engraissez vos rosiers seulement avec l'engrais SCOTT'S pour roses, votre floraison sera de loin la plus belle.

WOLF Geräte

BRILLOD
NEUCHÂTEL
Bassin 4 - Tél. 5 43 21

FIANCÉS, AMATEURS DE MEUBLES DE STYLE

GOBET

Meubles de style S.A.

1630 BULLE

Rue du Vieux-Pont 1
☎ (029) 2 90 25

Dans un cadre idéal, visitez notre exposition comprenant plus de 200 modèles de tous styles. Grâce à notre propre fabrication, à nos frais généraux réduits à l'extrême (pas de représentants coûteux, une seule exposition à Bulle) chacun peut aujourd'hui réaliser son rêve :

- Se meubler en style à des prix abordables
- Salon Louis XV cabriolet : 1 canapé et 2 fauteuils, l'ensemble avec tissu Fr. 1 650.-
- Salon Louis XV bergère : 1 canapé et 2 bergères, coussins plumes, l'ensemble avec tissu Fr. 3 000.-
- Salon anglais grand confort : 1 canapé et 2 fauteuils, coussins sièges et dos mobiles, plumes, recouvert de velours dralon Fr. 3 500.-
- Salle à manger Louis XIII complète Fr. 3 250.-
- Salle à manger Louis XV complète Fr. 4 740.-

Chambre à coucher Louis XV, comprenant une grande armoire à 4 portes, 1 lit de 200 cm, double corbeille, 2 chevets assortis, l'ensemble avec tissu Fr. 5 390.-

Tous nos modèles sont exécutés en noyer richement sculptés et rembourrés selon les exigences de l'art.

AVANT TOUT ACHAT, VISITEZ GOBET MEUBLES DE STYLE

Exposition ouverte tous les jours, de 9 à 12 h et de 14 à 17 h 30, dimanche excepté ou demandez-nous aujourd'hui encore une documentation gratuite et sans engagement.

ATTENTION : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrines.

BON pour une documentation gratuite et sans engagement.

Nom : _____

Prénom : _____

Localité : _____

Rue : _____

Je m'intéresse à :

exposition

Bauermeister

multiples

22 mai - 5 juin 1970

lundi - vendredi : 9 - 12 h
14 - 22 h

samedi : 9 - 12 h

galerie club

11, rue de l'Hôpital (3me étage)

Neuchâtel

Entrée libre

Chasse-pellicules

On les découvre partout. La meilleure brosse n'y peut rien : sournoisement, elles «ornent» cols et épaules. Comme c'est gênant. Pellicules... résultat de soins capillaires inadéquats. Symptôme de déséquilibre du cuir chevelu. Heureusement... vous disposez maintenant de la cure Wellamet contre les pellicules. Un duo «chasse-pellicules»!

Cosmétiquement pur sur le plan dermatologique, Wellamet Shampoo règle les fonctions des glandes sébacées. Ses substances actives nettoient d'abord vos cheveux. Pour que son biosoufre-fluide puisse déployer tous ses effets. Et qu'ensuite Wellamet Tonic agisse encore plus sûrement contre la formation de

pellicules en équilibrant parfaitement les fonctions du cuir chevelu. C'est ainsi que Wellamet vous donne l'assurance de vous débarrasser, en un mois, des pellicules. Éliminées par la cure Wellamet contre les pellicules. De façon durable. «Chasse-pellicules» - la cure Wellamet signée Wella. En vente chez votre coiffeur, dans les drogueries et pharmacies.



Emballage combiné Fr. 9.30 seulement vous économisez Fr. 1.20

Soins capillaires **WELLA** pour messieurs

Une grillade exceptionnelle

Le steak «Delmonico» aux Halles

Tél. 5 20 13

HOTEL-RESTAURANT LE CHALET

CORTAILLOD Tél. 6 44 38

Pour vos repas UN ENDROIT SYMPATHIQUE



PARASOLS de balcons à partir de Fr. 39,50

MEUBLES DE JARDIN

MEUBLES DE CAMPING

GRILS DE CAMPING

Voyez notre grand choix.

Arrivage de **filets de perches frais** du lac de Neuchâtel

Lehnherr frères

Place du Marché Tél. 5 30 92

T Grand choix de **Tapis d'Orient anciens**

A. MIORINI tapissier-décorateur

Neuchâtel Chavannes 12

Vous qui vous intéressez aux professions paramédicales

infirmières, infirmières-assistantes laborantines, etc.

vous pouvez obtenir tous renseignements auprès du Bureau d'information pour les professions paramédicales, Croix-Rouge Suisse, 1er-Mars 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 42 10.

Bureau ouvert à la Chaux-de-Fonds, rue du Collège 9, les vendredis 12 et 26 juin prochains, de 16 à 18 heures.

Quincaillerie de la Côte Peseux

Parcage en face des magasins. Tél. 8 12 43.

A partir de Fr. 50.- par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug

Musique Neuchâtel

Mode enfantine de la naissance à 6 ans.

Grand choix de : Blazers «Trévira» manches longues et courtes pantalons, robes etc. etc.

Cadeaux de naissance

Wettstein Neuchâtel Seyon 16 Grand-Rue 5

Wettstein c'est vraiment moins cher!

machines à coudre à bras libre, neuves, Fr. 398.-

Location-vente ou facilités de paiement démonstration permanente

Grand-Rue 5 Neuchâtel Seyon 16 ☎ (038) 5 34 24

L'Inde, hors des chemins battus

(De notre envoyé spécial)

L'INDE, bien sûr, ce sont les palais de sucre rose et les filles en cage de Bombay, la féerie de marbre du Taj-Mahal, les bûchers et les odeurs fortes de Bénarès, le grouillement de Calcutta, les temples et la chaleur moite de Madras. Mais c'est aussi autre chose, autre chose que n'effleurent même pas les « circuits touristiques » et que le WWF (World Wildlife Fund) a le grand mérite de révéler aujourd'hui aux voyageurs épris d'inédit :

Un DC 3 de l'« Indian Airlines » vient nous cueillir à Bombay et nous dépose sur le minuscule aéroport de Keshod, dans le Goudjerat, étape obligatoire sur le chemin du premier parc inscrit au programme, le Gir Forest.

Le Gir Forest, dont la loge accueillante est à deux heures d'auto de Keshod, est connu pour abriter les derniers lions d'Asie. Très vallonné et semi-boisé, il offre malheureusement aux bêtes de nombreuses occasions de se dissimuler et se prête assez mal, de ce fait, à leur observation. Il faut se contenter d'entrevoir pendant quelques secondes une harde de cerfs ou d'antilopes, une famille de paons ou une tribu de singes pressés de disparaître derrière un écran de broussailles desséchées.

Mais il y a les lions...

Point n'est besoin de les chercher longtemps : on arrive au point X (il y en a plusieurs dans le parc), où trois gardiens nous attendent. L'un d'eux en laisse un jeune buffle et les deux autres sont armés de vieilles pétardes datant pour le moins de la révolte des Cipayes. Tout le monde descend. On monte les caméras, on allume des cigarettes, on attend... un peu comme s'il s'agissait de voir passer le cortège des vendanges. Le veau, attaché à un arbre, patiente tout comme nous sans se douter de ce qui l'attend. Dix minutes passent, une lionne et ses deux « teenagers » sortent d'un fourré, font quelques pas et se couchent. Apparemment la famille n'a pas faim ! Nouvelle attente. Le gardien détache alors le veau et le promène pour attirer l'attention des lions, qui daignent à peine le regarder.

De guerre lasse le gardien ira finalement attacher le petit buffle presque sous le nez des fauves, qui se souviendront enfin qu'ils ne sont pas nourris gratuitement pour ne rien faire... La lionne se lève en baillant, saute sur le veau pour lui briser la nuque, manque son coup et le saisit à la gorge, cependant que ses deux jumeaux le mordent partout où ils peuvent. Et cela dure... Quand nous quittons les lieux, assez dégoûtés de ce que nous avons vu, le veau essaye toujours de se relever et le scénario est loin d'être terminé. Le même cruel spectacle s'est répété l'après-midi en un autre point du parc, mais nous nous sommes bien gardé de nous arrêter.

Nous avons naturellement demandé, en notre incorrigible candeur d'Européen, pourquoi l'un des gardiens n'avait pas abrégé les souffrances du petit buffle d'une balle bien ajustée. Réponse : « Vous n'y pensez pas, un Indien n'a pas le droit de tuer un animal, surtout si proche parent de la vache. Il doit laisser faire les lions... » Et l'on nous a assuré que les gardiens se faisaient d'appréhensions « à-côtés » en vendant aux musulmans de la région, qui ne sont point végétariens, la viande de toutes ces victimes du roi des animaux, ce qui tendrait à prouver qu'il est des arrangements avec le ciel... même chez les Hindous.

Ils sont encore 177...

Au début de notre ère, le lion d'Asie (*Felis leo persica*) occupait encore un immense territoire s'étendant du nord de l'Inde à la Grèce en passant par la Perse, la Mésopotamie



Au Kaziranga (Assam) : L'éléphant est le seul mode de locomotion possible dans les immenses plaines marécageuses de la réserve.



Parc de Kaziranga (Assam) : Point n'est besoin de chercher longtemps les rhinocéros pour les rencontrer.



Au Kérala : Les forêts mortes du lac de Peryar.



Au Kérala : Une des innombrables tribus d'éléphants du parc de Peryar.

et la Syrie. Un officier anglais pouvait se vanter d'en avoir abattu cinquante dans la région de Delhi, à l'époque de la révolte des Cipayes, et l'on en rencontrait encore quelques-uns en Asie-Mineure au début de ce siècle, mais ces temps sont définitivement révolus. Les derniers lions d'Asie — 177 d'après le dernier recensement — sont aujourd'hui concentrés dans le parc de Gir Forest, de quelque 1400 kilomètres carrés, où leur survie est des plus problématiques. Le parc n'est en effet pas réservé aux seuls animaux et comprend 112 villages, dont les habitants entretiennent près de 20.000 bœufs et buffles, chiffre qui est porté au double lorsque la saison sèche jaunit les derniers brins d'herbe des régions avoisinantes. Et comme un bœuf ou un buffle est plus facile à attraper et mieux en chair qu'une antilope, on imagine aisément ce qu'il en résulte... Les braconniers, qui usent souvent d'appâts empoisonnés, sont à l'œuvre un peu partout, et le lion d'Asie risque fort de n'être plus qu'un souvenir — comme l'est déjà son cousin d'Afrique du Nord — avant qu'il soit longtemps.

Si le Gir Forest déçoit quelque peu, du point de vue purement zoologique, on y fait en revanche de passionnantes rencontres. C'est le cas notamment d'une tribu semi-nomade en train d'établir son campement du soir. Une quarantaine de personnes, hommes, femmes et enfants — aryens de pure race, les lointains ancêtres de nos races indo-germaniques. Sédentaires après la mousson, ils quittent leur village dès le début de la saison sèche pour se mettre en quête de pâturages où puissent paître leurs centaines de moutons et de chèvres aux longues oreilles pendantes. Le clan vient de s'établir sur un vaste champ moissonné ; les gosses gardent les bêtes, les hommes s'occupent des chameaux ou filent le coton, les femmes accroupies près d'un petit feu de bois préparent le repas du soir. Elles portent des costumes aux vives couleurs et de lourds bijoux d'or massif aux oreilles et sur la poitrine. Les mères ont à côté d'elles un berceau rudimentaire, simple peau de chèvre attachée à deux bâtons, qu'elles agitent doucement tout en surveillant la soupe... Un petit chameau presque blanc tète sa mère, les agneaux et les cabris nouveau-nés sont attachés par une patte près des humains. C'est ainsi que je me représentais les scènes bibliques au temps déjà lointain de l'école du dimanche.

On regagne le petit aéroport de Keshod où quelques Sikhs, barbues et enturbannés, attendent comme nous, l'avion de Bombay. Au mur, une affiche est censée apprendre aux Indiens à identifier le profil des avions chinois qui pourraient leur vouloir du mal : les bombardiers sont des Tupolev, les appareils de transport des Ilyouchine et les avions de combat des Mig !

Ronde de nuit dans le parc de Kanha

La distance qui sépare le parc de Gir Forest de celui de Kanha, au centre géométrique de l'Inde, est de 800 kilomètres à vol d'oiseau, mais on en parcourt en réalité plus de 1300. Il faut aller changer d'avion à Bombay et voler encore jusqu'à Nagpur, d'où l'on fera encore sept heures d'auto pour atteindre la loge du parc. Les choses iront certainement mieux lorsque le Kanha, imitant les parcs africains, aura fini de construire son petit aéroport.

La réserve de Kanha, déclarée parc national en 1955 par le parlement de Delhi, est l'un des plus grands et des plus beaux de l'Inde. Semi-boisé et coupé de vastes clairières, il est moins vallonné et moins sec, à cette saison, que celui de Gir Forest. On peut y voir dans d'assez bonnes conditions une grande variété de cervidés et d'antilopes, des gaur (bisons indiens), des sangliers, des chacals, des chats sauvages, des paons et une foule d'oiseaux dont certains aux couleurs admirables. Les fauves — tigres, léopards, ours, dhoolas ou chiens sauvages, hyènes et loups — sont plus discrets et ne nous montrent que l'empreinte de leurs pas.

Une promenade nocturne à travers le parc, en jeep, est une aventure inoubliable. Le guide indigène promène sur la brousse environnante un projecteur qui fait briller d'un extraordinaire éclat, tournés vers cette lueur insolite, les yeux des bêtes surprises — mais point effrayées — par cette visite imprévue. A leur nuance, à leur écartement, il identifie immédiatement l'espèce que nous avons devant nous. Il suffit alors de s'approcher doucement pour contempler et photographier (au flash) la vie sauvage et naturelle des habitants de la brousse, ce qui est rigoureusement impossible pendant la journée. Nous n'oublierions pas de sitôt, en particulier, le spectacle de trois gaur femelles paissant tranquillement en compagnie de leurs veaux, qu'elles rappellent promptement à l'ordre quand ils font mine de s'écarter.

Le World Wildlife Fund suisse voue un intérêt particulier au parc de Kanha et ne demande qu'à prêter son appui aux autorités indiennes pour sauver certains animaux menacés, notamment les grands cerfs barasinghas dont les mâles atteignent 170 à 180 kilos et portent des bois de 70 centimètres. La forme que devrait prendre cette aide n'est pas encore définie, mais elle pourrait consister à donner à quelques jeunes Indiens triés sur le volet, dans une de nos universités, une formation scientifique assez poussée qui leur permettrait d'assumer ensuite la tâche difficile qu'est la direction et la surveillance des parcs. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de faire la chasse aux braconniers ; il faut encore — et c'est beaucoup plus compliqué — garder sous contrôle l'équilibre des différentes espèces, très souvent faussé par le fait que certaines d'entre elles demeurent là où elles se sentent protégées, et s'y multiplient au point d'épuiser rapidement les réserves alimentaires du lieu.

Nous quittons la loge de Kanha dans une atmosphère de fête. La veille au soir, déjà, les musulmans d'un village processionnaient au son des tam-tams et des chants des femmes, et l'on dansait chez les Bégas d'un hameau voisin. A la lueur d'un grand feu de bois, les femmes alignées mimaient inlassablement les travaux des champs, se baissant et se relevant en mesure sans que les gosses attachés sur leur dos se réveillent...

Le jour du départ est, si l'on peut dire, celui des habits rouges. Dans tous les villages que nous traversons, sur les quelque 300 kilomètres qui séparent la loge de Kanha de Nagpur les gens s'aspergent mutuellement d'un liquide écarlate qui colore de la tête aux pieds. Comme ils ont en outre la fâcheuse habitude d'ériger de petites barricades de pierres ou de branches au travers de la route, nos chauffeurs aux livrés immaculées — qui doivent descendre pour ouvrir un passage — en prennent un bon coup. Quant à la carrosserie claire de notre voiture, elle aura en arrivant à Nagpur la même teinte sanglante que les sarongs et les dohis blancs des villageois. Si nous échappons personnellement aux jets de liquide coloré, notre machine attrapera en revanche quelques cailloux bien ajustés qui n'atteindront heureusement que la tôle. Ce sera là le seul geste inamical de tout notre périple. On vole ensuite jusqu'à Calcutta pour reprendre l'avion de Jorhat dans la haute vallée du Brahmapoutra, au cœur de ce curieux appendice indien de l'Assam encastré entre le Bouthan, la Chine, la Birmanie et le Pakistan oriental. Une bonne heure d'auto à travers de vastes plantations de thé et l'on arrive enfin à la loge de Kaziranga, en bordure de l'immense réserve du même nom.

Au paradis des rhinocéros

Le Kaziranga fut longtemps le paradis des chasseurs de grands fauves, qui en décimèrent si bien la population qu'il n'y restait guère, au début de ce siècle, qu'une petite dizaine de rhinocéros de l'espèce asiatique unicolore. Leur nombre parvint à remonter à environ 400 et, de fait, point n'est besoin de chercher longtemps pour les rencontrer.

Le parc du Kaziranga est montagneux dans sa partie nord et presque entièrement plat et marécageux dans sa partie sud.

On part au petit matin ou en fin d'après-midi à dos d'éléphant — nous en ferons une bonne quinzaine d'heures en deux jours et demi, ce qui se traduit le soir par quelques courbatures — et s'enfoncent dans une jungle épaisse d'herbes à éléphant dont la cime dépasse nos têtes et qui se ferme derrière nous. Lorsque la plaine est coupée d'un étang ou d'un petit affluent du Brahmapoutra, généralement deux à trois mètres en contre-bas, le brave pachyderme s'arrête un moment, fâché le sol de ses larges pieds, cherche le gué praticable et remonte la berge opposée. La sûreté de ces animaux est à peine croyable : jamais un faux pas, jamais la moindre glissade !

Les rhinocéros indiens, qui vivent seuls ou par couples, nous regardent passer de leurs petits yeux curieusement rapprochés, surpris par l'arrivée de ces intrus. Quelques-uns, vautés dans l'eau ou dans la boue, s'ébrouent et disparaissent. D'autres, aussi peu sociables que leurs cousins d'Afrique, font mine de se fâcher et notre guide indigène devra tirer un coup de fusil en l'air pour mettre en fuite un ménage particulièrement agressif... On rencontre aussi, dans les clairières, de belles hardes de gaur, des buffles et des cerfs barasinghas, des sangliers noirs, des familles entières de loutres et des chacals qui filent sans demander leur reste. Chance insigne, un magnifique tigre sortira des hautes herbes à une trentaine de mètres sur notre droite, promènera sur notre caravane insolite un regard quelque peu dédaigneux et disparaîtra d'un bond, laissant nos éléphants passablement nerveux.

On regagne le soir la belle loge du parc en s'arrêtant parfois pour suivre les incendies de brousse, qui dévorent les hauts roseaux secs avec un bruit de mitraille. La loge du Kaziranga, spacieuse et confortable, nous fait vite oublier celle de Kanha, où nous avions dû nous entasser à raison de quatre à six par chambre avec, pour toute eau courante, deux minuscules robinets prostratés débitant un liquide assez douteux. Le parc du Kaziranga, bien géré, devrait devenir un jour le pendant asiatique du Serengeti africain.

L'Inde du nord au sud

Aller de l'Assam au Kérala, c'est traverser l'Inde dans sa plus grande dimension et survoler l'admirable delta du Gange et du Brahmapoutra, véritable écheveau de cours d'eau dont quelques-uns sont d'anciens lits abandonnés des deux fleuves, qui en changent souvent... On reprend l'avion à Nagpur et passe la nuit à Calcutta, ce qui nous donne l'occasion de visiter le marché aux animaux : des milliers de petits oiseaux si serrés dans leurs cages qu'ils arrivent à peine à ouvrir leurs ailes, et des montagnes de peaux de tigres et de léopards. Il y a de la nervosité en ville, quelques petits cortèges et des faulxelles et des marteaux sur les murs. Le lendemain matin, une grève tournante nous fera attendre pendant quelques heures, à l'aéroport, l'avion qui doit nous conduire à Madras.

Madras, 37°C à l'ombre, un jour pour visiter les beaux temples monolithiques de Mahabalipuram et départ pour Cochin, où un délicieux hôtel nous attend au bord de la mer.

Cochin est une curieuse ville, où plutôt un amalgame de villages, toute en îles et presque isolées. Des Juifs blancs chassés de Palestine s'y établirent au VI^e siècle avant J.-C., les Chinois y fondèrent des comptoirs au début de notre ère, les Portugais y prirent pied vers 1500 — et y laissèrent, comme partout, une profusion d'églises et de métis — puis vinrent les Hollandais, les musulmans du fameux Tippoo-Sahib et les Anglais. C'est pourquoi l'on rencontre dans ce coin de l'Inde tous les profils et toutes les couleurs de peau !

Cochin est une prospérité relative à son superbe port naturel, qui sert de débouché au coprah, au caoutchouc, aux bois et aux épices de toute la région. De grands cargos viennent s'amarrer le long de ses quais, dominant de leur masse imposante les hangars et les paillotes alignées au bord de l'eau.

Le Kérala, dont Cochin est la porte ouverte sur la mer, n'est pas moins riche en contrastes. Pas plus grand que la Suisse mais trois fois plus peuplé, c'est l'Etat indien qui compte la plus forte proportion de chrétiens (catholiques pour la plupart), le moins d'analphabètes (environ la moitié de la population) et le plus fort taux de scolarisation. C'est en revanche l'un des seuls Etats indiens où la vente des boissons alcooliques échappe pratiquement à tout contrôle et le seul, l'unique pays du monde qui soit devenu communiste par les voies parfaitement légales de la démocratie...

Nous mettrons huit bonnes heures pour aller en voiture de Cochin à la loge du parc de Peryar à travers une contrée bien irriguée et montagneuse rappelant assez curieusement, par place, nos Préalpes — plantations de thé, de café, de tapioca, de poivre et de cardamome en plus naturellement. Notre route s'allongera d'ailleurs d'un crochet jusqu'à Munnar, où se trouve un petit centre agricole de l'Aide suisse que nous avons à cœur de visiter. Une petite surprise nous y attend : les deux petits drapeaux rouge et blanc qui flottent près de l'entrée, et que nous prenions à distance pour des drapeaux suisses, portent en réalité la faucille et le marteau : il y a de la nervosité dans la région et, paraît-il, de la grève dans l'air !

M. Menzi, le chef de la station, nous reçoit et nous explique en quoi consiste sa tâche et celle de ses deux adjoints : améliorer les conditions de travail et le rendement de l'agriculture régionale, essentiellement basée sur l'élevage du bétail. On a fait venir de Suisse, pour cela, 45 vaches et 21 taureaux de race brune, et créé un centre d'insémination artificielle. Le but de l'entreprise est d'obtenir, par des croisements avec certaines espèces indigènes, une race nouvelle adaptée au climat et produisant plus de lait et plus de viande que les races actuelles. Pour mieux intéresser les paysans indiens au succès de l'expérience, on a également fondé des coopératives agricoles dont les débuts sont assez satisfaisants. Précisons que le centre agricole de Munnar et ses dépendances ont été édifiés sur une base paritaire entre l'Inde et la Suisse, et que la responsabilité de l'entreprise doit passer progressivement en mains indiennes.

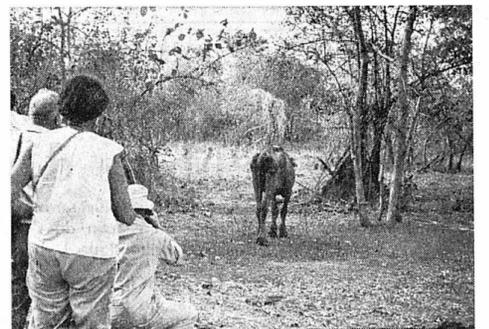
Le parc du Peryar, clou du Kérala

Le parc de Peryar est, avec celui du Kaziranga, le seul qui puisse rivaliser avec les grandes réserves africaines sous le rapport de l'organisation et du confort. Sa loge est un véritable hôtel où, pour la première fois, nous rencontrons d'autres voyageurs que quelques zoologues en mission. Quant à ceux qui n'y trouvent plus de place, ils peuvent aller passer la nuit dans l'ancienne résidence nationalisée d'un maharajah, sur une île voisine.

Le clou du parc est un lac artificiel aux contours incroyablement découpés et semé d'une multitude d'îles et de presqu'îles. Ce lac, qui fournit du courant à l'Etat de Madras et au Kérala, attire bien entendu les animaux, et il suffit de s'y promener en canot pour contempler un véritable jardin zoologique en liberté : hardes nombreuses de gaur et de cerfs et, surtout, des familles entières d'éléphants qui commencent par former un cercle protecteur autour de leurs petits à l'arrivée des intrus. Si l'on reste immobile, moteur arrêté et sans parler, les pachydermes ne tardent toutefois pas à reprendre leur vie naturelle. Ils viennent boire et s'arrosent copieusement au bord de l'eau, mangent des touffes d'herbe après en avoir minutieusement secoué la terre des racines et vaquent à leurs occupations comme aux premiers âges du monde. Une autre curiosité du lac artificiel de Peryar sont ses forêts immergées, dont les arbres morts et vermoulus abritent une grande variété d'oiseaux.

Il faut sauver la faune indienne pendant qu'il est temps !

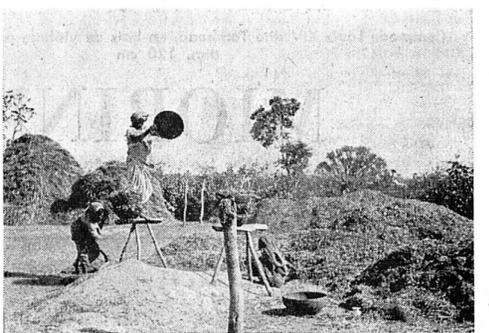
C'est sur cette visite du Peryar que prend fin notre périple à travers les réserves zoologiques de l'Inde, qui nous a conduits dans les extrémités du pays. Mis à part les quelques cailloux dont nous avons parlé, nous avons été reçus partout à bras ouverts et M. Fred Kurt, le jeune et savant zoologue qui dirigeait notre petite expédition en qualité de représentant



Parc du Gir Forest (Goudjerat) : Le (mauvais) scénario des lions : le public, le petit buffle condamné et, à l'arrière-plan, les principaux auteurs.



Sur les routes indiennes : Un chien vient de passer sous une auto, les fossyeurs sont là.



Dans la campagne indienne : Le vannage des pois.



Au parc de Kaziranga (Assam) : Le chargement est terminé, c'est l'heure du départ...

du WWF, a pu nouer ou resserrer en maints endroits d'excellentes relations avec certains responsables des autorités indiennes. Car le but de l'entreprise n'était pas seulement d'offrir à une douzaine d'esprits curieux l'occasion de faire un beau voyage dans des contrées ignorées des manuels touristiques ; elle visait encore et surtout à attirer l'attention de tous les amis de la nature sur la nécessité d'intervenir vite et avec vigueur pour sauver ce qui peut l'être encore de la faune merveilleuse du vaste subcontinent.

Preignons quelques exemples : le guépard, dont les maharajahs possédaient jadis des milliers d'exemplaires, dressés pour la chasse, a déjà complètement disparu du continent asiatique, et l'avenir des 177 derniers lions du Goudjerat paraît des plus incertains. Le tigre, qui tient une si large place dans tous les ouvrages consacrés à l'Inde, se raréfie avec une rapidité déconcertante ; alors qu'on estimait encore leur nombre à 40.000, au début du siècle, les statistiques officielles n'en donnent plus que 2000 à 3000 aujourd'hui. On le chasse pour sa peau, dont nous avons vu des montagnes dans certains magasins et même dans les boutiques des aéroports... bien que le gouvernement indien en interdise officiellement l'exportation ! Les prix ? 2000 à 3000 roupies (de 900 1300 francs suisses au cours officiel) suivant la qualité, à peu près autant pour une peau de léopard. Et le prix du permis de chasse — dont les indigènes se passent aisément — est ridiculement bas. On comprend que la tentation soit grande pour les braconniers... et même pour ceux qui ont pour mission de les surveiller !

Mais il n'y a pas que les grands carnassiers qui soient menacés : certaines espèces de cerfs et d'antilopes, comme le superbe barasingha, les cerfs du Cachemire, le sambar et le tahr ne se rencontreront bientôt plus que dans les parcs, où leur survie n'est même pas assurée ; les variétés de singes qui n'ont pas la chance d'être sacrées, comme le rhésus, sont décimées pour répondre à la demande des grands laboratoires pharmaceutiques du monde entier ; les crocodiles, les varans et même les serpents paient un lourd tribut à la mode et sont impitoyablement poursuivis. En 1949, on a chargé dans le seul port de Calcutta quelque 30.000 peaux de crocodiles. Quant aux peaux de serpents travaillées, l'Inde en a exporté 133 tonnes en 1962... et la peau travaillée d'un serpent de près d'un mètre ne pèse pas plus de 10 grammes ! Les prises sont devenues si rares, depuis lors, que la production des tanneries du sud du pays a diminué des deux tiers, bien que la demande soit restée la même.

L'éléphant sauvage lui-même voit son domaine se rétrécir de jour en jour et l'on estime que le seul parc africain du Tasvo, au Kenya, en abrite aujourd'hui davantage que tous les parcs du sud de l'Asie réunis. Il survit certes dans les réserves, mais la superficie de celles-ci est généralement trop petite pour assurer longtemps sa subsistance ; se sentant protégé, il renonce à ses migrations ancestrales et épuise progressivement les réserves alimentaires de l'endroit. A la grande foire aux éléphants capturés de Bihar, qui réunissait il y a un certain nombre d'années jusqu'à 10.000 de ces animaux, on n'en compte plus que 200 aujourd'hui. Quant aux rhinocéros, qu'on ne rencontre plus guère qu'en Assam et au Népal, un chiffre montrera plus clairement que de longues explications la menace qui pèse sur eux : un kilo de corne de rhinocéros, censée ranimer la vigueur des vieux Chinois défaillants, se vend facilement 15.000 roupies (6750 francs suisses au cours officiel).

Arrêtons là notre énumération, qui montre à quel point la faune indienne est en voie de disparition rapide et justifie pleinement la peine que se donnent certaines organisations — dont le World Wildlife Fund — pour assurer sa survie. On objectera peut-être que l'Inde a des problèmes plus urgents à résoudre que la protection de ses animaux, ce qui est vrai. Mais l'un n'empêche pas l'autre...

L'Inde a aussi besoin de revenus et du tourisme — l'exemple africain est là pour le prouver — peut en devenir une source importante. Mais il faut pour cela qu'elle sache conserver ses beautés naturelles, dont les grandes réserves zoologiques forment une part essentielle.

Et il n'y a plus une minute à perdre...

Pour l'amateur de meubles d'art

Les meubles d'époque sont toujours plus rares et plus chers. Il n'est pas dans les possibilités de chacun de s'offrir un meuble de style authentique.

La tradition des anciens ébénistes français n'est pas perdue. Il existe de bons artisans capables de fabriquer de beaux meubles avec un outillage beaucoup plus perfectionné. Actuellement on peut obtenir pour un prix abordable de magnifiques copies qui, avec les années, prendront de la valeur.

Nous avons rassemblé dans notre magasin toute une collection de belles copies.



Commode Louis XIV dite Tombeau, en bois de violette patine ancienne dim. 120 cm

MIORINI

maître tapissier décorateur

Chavannes 12 NEUCHÂTEL Entrée libre

15^{aine} commerciale de Neuchâtel

Les Artistes Associés de Lausanne présentent

AU THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

lundi 1er juin à 20 h 30

OCCUPE-TOI D'AMÉLIE

Vaudeville en 4 actes de **Georges FEYDAU**

Location des places :

Agence Strübin, tél. 5 44 66.

Prix des places de Fr. 8.— à 15.—

Une voiture de sports pour 6995 francs



Break Ami 8

Il est sportif. Il pratique la chasse sous-marine, le ski nautique, le yachting, le tennis et le golf. Il consacre ses loisirs et ses vacances à l'exercice physique (sans excès) et y puise les sources de son équilibre. Jeune, il est sage et n'encombre pas son existence de faux problèmes.

A la question voiture, il a répondu Break Ami 8. Il transporte n'importe où, n'importe quand, le matériel (souvent encombrant) de ses heures libres... et à 125 km/h., c'est aussi du sport!

Egoïste lui? Mais non! Il est marié et père de deux enfants, sportifs comme lui et ne jurant que par Citroën.

Ami 8 berline: 602 cm³, 35 ch. SAE, 125 km/h, 6,4 l. aux 100 km, freins à disque av. Fr. 6195.—

Ami 8 break: même «curriculum vitae» que la berline, charge utile: 370 kg, volume utile: 1,5 m³ Fr. 6995.—

CITROËN

Les techniques les plus avancées aux prix les plus accessibles.



- | | | | |
|--|--------------|--|--------------|
| Colombier : E. Baldi | tél. 6 20 20 | Cortallod : Fr. Zeder | tél. 6 40 60 |
| Fontainemelon : W. Christinat | tél. 7 13 14 | Fleurier : Ed. Gonard | tél. 9 14 71 |
| Neuchâtel : M. Bardo, Sablons | tél. 4 18 44 | Peseux : Garage Central, M. Ducommun | tél. 8 12 74 |
| Saint-Blaise : Garage du Lac, J.-P. Bourquin | tél. 3 21 88 | Valangin : Station Esso, M. Lautenbacher | tél. 6 91 30 |
- Distric Nord-Vaudois : Yverdon : CITROEN APOLLO H. Favre tél. (024) 2 35 86

Hep, là-bas dans l'herbe!

La pure bonté d'âme dont vous me savez nanti me pousse à vous donner ici un conseil à mes frais exclusifs, bien sûr, ce dont par la suite vous ne manquez pas de me savoir gré, car si, comme je le présume, il est dans vos habitudes d'accorder à autrui toute l'audience et la patiente condescendance qui vous caractérisent, je puis, moi, sans vouloir absolument parler boutique, vous glisser à l'oreille d'aller jeter un œil sur celle qui se trouve au 12 de la rue du Bassin: le «Mini-Shop cadeaux», vous m'en direz des nouvelles!

MINI-SHOP, cadeaux, Bassin 12

Restaurant La Tène-Plage, à Marin
Jeudi soir 21 mai :

véritable couscous algérien

Prière de s'inscrire au (038) 3 33 51.

Convention chrétienne de Morges

du samedi 22 au dimanche 30 août. Des orateurs divers. Un même message : Celui dont vous avez besoin Programmes chez : MM. Paul Cartier, 20, rue de la Gare, 1110 Morges Roger Chexin, 66, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

ROBE DE MARIÉE, longue, avec long voile, modèle, taille 36. Tél. 8 53 59, dès 19 heures.

1 TENTE BANTAM 5 à 6 places, peu utilisée, 650 fr. G. Galland, Suchiez 20, tél. 4 04 09.

1 LIT 190 x 120 CM, 2 fauteuils, 1 table, tabourets, 1 lot de vaisselle. Téléphoner samedi ou dimanche au 8 62 64.

VESTON ET PANTALON d'homme, taille 48, 2 chemises nylon taille 38, le tout 35 fr. Tél. 4 26 91.

CHAMBRE A COUCHER, lits jumeaux, en bon état; bas prix; disponible immédiatement; sièges similicuir pour Fiat 1500, 3 pneus. Tél. 4 01 69, heures des repas.

UN CANAPÉ-LIT, 2 fauteuils, une table de salon, 220 fr.; un réfrigérateur 135 litres 120 fr. Tél. 4 17 82, après 19 heures.

CARAVANE de 3 - 4 places, avec auvent, 2400 fr. Tél. 8 11 37.

UNE POUSETTE PEG marine, 100 fr., un lit, sommier et matelas, 70 fr.; un vélo dame, 100 fr. Tél. 7 09 49.

MONTRE DE DAME, plaqué or, automatique, calendrier, jamais portée. Tél. 5 02 19.

TENTE FRASO, 4 places en bon état, 400 fr. Tél. (038) 5 01 81.

CHEMISES encolure 41, complets, manteaux, pantalons taille 50 pour homme (entrejambes courts). Tél. (038) 5 01 81.

CARAVANE Sterkeman 4 places, 4 mètres, auvent. Excellent état. Renseignements: tél. 8 25 17.

BEAU SALON Louis XV rococo. Tél. (038) 7 04 18, le soir.

BATEAU PLASTIQUE, type glisseur. Tél. 7 22 55, dès 19 heures.

ARMOIRE 3 PORTES, avec miroir, 50 fr. Tél. 4 44 43.

POUSETTE en bon état, 60 fr. Tél. 6 14 90.

RAVISSANTE CHAISE Louis XV. Tél. 5 66 23.

RÉCHAUD 2 FEUX, avec gaz butane et bouteille; cuisinière à gaz; remorque à vélo, brande, état de neuf; mixer Cuisto. Tél. 6 15 35.

ENREGISTREUR MÉDIATOR, 4 pistes, un couvercle de protection CH 5 DUAL, haut-parleurs; une machine à laver; matériel neuf ou soigné. Tél. 5 73 50.

REMORQUE-TENTE CAMPIFIX, en parfait état. Tél. 5 74 51.

BUFFET-SECRETIRE table et chaises de salle à manger. Tél. 5 15 75, heures des repas.

5 DISQUES 45 tours, chansons anglaises et françaises, 5 fr. Tél. (038) 9 02 77.

RADIO portative neuve, ondes moyennes et longues, excellent rendement, 38 fr. Tél. (038) 9 02 77.

BRIQUET à gaz, neuf, excellente qualité, 9 fr. 50. Tél. (038) 9 02 77.

SALLE A MANGER et chambre à coucher, cause de double emploi. Tél. 4 01 24, heures des repas.

Divers

QUELLE DAME PARTAGERAIT solitude et appartement à Neuchâtel ou environs avec une femme seule au caractère jeune? Tél. (032) 2 38 15, le soir.

ON DONNERAIT contre bons soins gentil chat siamois. Tél. 4 17 82, après 19 heures.

ÉCHANGE DIMANCHE manteau beige kaki, au café du Commerce, à Chézard. Tél. 7 10 38.

PONCEUSE A PARQUET à louer à la journée. Tél. 5 51 34.

RECHERCHE DE TÉMOIN. Le jeune homme pris en charge par une voiture Renault 8, à Saint-Blaise, mercredi 13, vers 21 heures, est prié de se faire connaître en donnant son adresse au tél. 8 18 03.

Perdus-Trouvés

PERDU PERRUCHE vert foncé, bague. Hauterive, les Longs-Champs 32. Tél. 3 10 15.

DEUX CANARIS se sont envolés vendredi, région Rouges-Terres. Si capturés, tél. 3 18 88.

Demandes à acheter

POUSETTE DE CHAMBRE, layette et accordéon d'occasion. Tél. 4 42 41, le matin.

CHAMBRE A COUCHER, studio, et meubles divers. Tél. 5 59 62.

A louer

GRANDE CHAMBRE indépendante, cabinet de toilette, et garage, libres le 1er juin, à Cressier. Tél. 7 72 29.

1er JUIN, jolie chambre ensoleillée, indépendante, à demoiselle de bureau. Tél. 5 69 29.

CHAMBRE ET CUISINE, part à la salle de bains, tout confort, à monsieur seul, sérieux; libre immédiatement. Adresser offres écrites à AR 1343 au bureau du journal.

LIDO DI CAMAIORE (Viareggio), appartement 4 lits, tout confort. Barbier, Trois-Portes 57, Neuchâtel, tél. 5 44 74.

Offres d'emplois

FEMME DE MÉNAGE est cherchée 2 heures par semaine, quartier des Valangines. Tél. 5 25 51.

PERSONNE est cherchée 3 jours par semaine pour faire des nettoyages. Tél. (038) 4 12 12.

FEMME DE MÉNAGE est cherchée pour 2 demi-journées par semaine. Mme Gérard de Chambrier, 2022 Bevaix, tél. 6 62 68.

GENTILE DAME est cherchée pour garder deux enfants un après-midi par semaine. Tél. 6 17 48, à Bôle.

PERSONNE au courant des travaux ménagers, aimant les enfants, pour famille de 4 personnes. Nourrie, logée. Tél. 3 28 77.

TRAVAUX D'ADRESSAGE seraient confiés par particulier à personne disposant de quelques heures par semaine. Machine à écrire à disposition. Adresser offres écrites à D. S. 1334 au bureau du journal.

Demandes à louer

STUDIO, ou chambre et cuisine, si possible meublés, immédiatement, à Neuchâtel ou environs. S'adresser à M. Vincent Perez, Neubourg 1, Neuchâtel.

PETIT APPARTEMENT de 2 pièces, cuisine, avec ou sans confort, est cherché par demoiselle, à Neuchâtel ou village de la région. Tél. 5 29 28.

ÉTUDIANTE CHERCHE STUDIO ou chambre indépendante, meublés, avec bains et cuisine. Adresser offres écrites à 225 - 248 au bureau du journal.

UNE DOUZAINE DE CHAMBRES à 1 lit et 1 à 2 lits sont cherchées pour enseignants suivant un cours de vacances à Neuchâtel, du 13 au 25 juillet. Tél. 5 83 93.

EMPLOYÉE DE BANQUE cherche chambre indépendante, si possible part à la cuisine et salle de bains. Tél. 5 62 01, Société de Banque Suisse, demander Mlle Bubendorf.

STUDIO OU CHAMBRE INDÉPENDANTE, meublés, avec possibilité de cuisiner, bain ou douche, si possible en ville. Adresser offres écrites à 215 - 250 au bureau du journal.

APPARTEMENT de 2 chambres et cuisine est cherché par le directeur de l'Institut de recherches pédagogiques, si possible dans le quartier de la gare, pour le 1er septembre 1970. Adresser offres écrites à JB 1352 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2-3 PIÈCES, dans quartier tranquille, pour date à convenir, de mai à fin décembre. Région ouest de Neuchâtel à Corcelles. Adresser offres écrites à IR 1249 au bureau du journal.

JEUNE HOMME cherche chambre indépendante. Adresser offres écrites à 215 - 244 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 3-4 PIÈCES confort, en ville ou environs, éventuellement échange contre 2 1/2 pièces à l'ouest de la ville. Ecrire à Case postale 1111, 2001 Neuchâtel.

APPARTEMENT de 2 pièces, région Neuchâtel - Peseux. Tél. 9 67 25.

Demandes d'emplois

ÉTUDIANTE, DIPLOME DE SECRETARIAT, cherche travail pour juillet. Tél. 3 19 72, aux heures des repas.

ÉTUDIANTE 3me année de commerce, cherche travail pour le mois d'août. Tél. 4 05 81.

DAME FERAIT HEURES de repassage. Tél. 4 74 94.

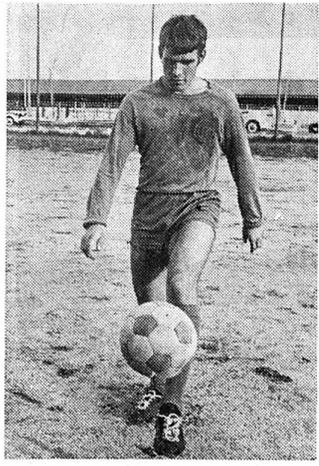
DAME, GARDERAIT UN ENFANT du lundi au vendredi. Tél. 6 45 94.

ÉTUDIANTE SUÉDOISE parlant anglais, possédant notions de français, cherche emploi pour le mois de juillet. Adresser offres écrites à BS 1344 au bureau du journal.

JEUNE HOMME, 17 ans, cherche place d'aide-garagiste; nourri, logé. Adresser offres écrites à CT 1345 au bureau du journal.

JEUNE SUISSE ALLEMANDE, employée de commerce, actuellement à l'école Le Courtil à Rolle, cherche place pour mi-juillet dans une entreprise commerciale de Neuchâtel. Adresser offres écrites à KY 1309 au bureau du journal.

PEINTRE cherche place stable à Neuchâtel, avec salaire-horaire. Adresser offres écrites à DT 1341 au bureau du journal.



PAULSSON. — L'arrière neuchâtelois a marqué un but important, à Nyon (Archives - Baillod)

Soirée importante en championnat de première ligue Neuchâtel-Sports sauve l'essentiel à Nyon

NYON-NEUCHATEL-SPORTS 1-1 (1-0). MARQUEURS: Georgy 2me; Paulsson 91me. Entraineur: Humpal.

NEUCHATEL-SPORTS: Tinturier; Ballaman, Paulsson, Merlo, Paccolati; Kiener; Fischer; Jendly; Ehrbar, Porret, Siméoni.

ARBITRE: M. Darbellay, de Roche. NOTES: stade municipal de Nyon, match joué en début de soirée devant 800 spectateurs. La seconde mi-temps dure 51 minutes: l'arbitre avait prolongé 2 fois de... 1 minute. Deux changements chez les Neuchâtelois: à la 58me, Zaugg remplace Jendly et, à la 88me, Griffond entre pour Siméoni qui s'est retrouvé K.O. au sol, en tombant après avoir manqué un coup de tête. A plusieurs reprises, les arrières neuchâtelois ont évié, sur leur ligne, des buts tout faits. Une fois il semble bien que la main d'un joueur ait détourné la balle en coup de coin, mais l'arbitre en a décidé autrement. Lors du but d'égalisation, les Nyonnais, menaçants, se sont massés autour de M. Darbellay, arguant que le temps réglementaire était terminé; mais on a joué 5 minutes encore par la suite!

domination neuchâteloise. Neuchâtel a trouvé, hier, un point bienvenu sur sa route du sauvetage, mais ce sont les Nyonnais qui ont arraché le match nul et cela même si, durant 90 minutes, l'avantage à la marque fut dans le clan local. Au vu de cette rencontre, les visiteurs auraient dû s'imposer presque dès le début. Après la première action ou presque de ce match acharné, Neuchâtel encaisse un but, puis il se mit à dicter son jeu. En face, on ne procédait plus que par réactions rageuses et sporadiques.

Les trois dernières rencontres jouées à Nyon virent Minerva, Berne et Campagnes en tant qu'invités. Hier, Neuchâtel, aussi ou plus mal classé que les autres, laissa une impression bien meilleure. A vrai dire, l'équipe de Humpal donna un spectacle qui se situait, dans l'échelle de la première ligue, au-dessus de la moitié. On peut donc se demander comment les pensionnaires de la Maladière sont arrivés si bas. Avec une défense solide, où

Merlo et Ballaman sont les points les plus sûrs, avec Fischer et Kiener au centre du terrain, excellents techniciens, avec le jeune Ehrbar (auteur involontaire des malheurs neuchâtelois ou plus exactement de deux points perdus sur le tapis vert), l'ensemble est bon. Il s'est montré bon, en tout cas, hier; meilleur que son recevant.

Les deux équipes, débarrassées de tout souci, ont cependant tenu à présenter un spectacle agréable et se sont efforcées de confectionner du beau jeu. Meyrin a prouvé que son classement n'était nullement usurpé. Sous la conduite de Grobety, il a donné une bonne réplique aux Loclois actuellement en excellente forme.

Les visiteurs ont été un instant surpris par la réussite initiale de Bula, mais ils ne tardèrent pas à se reprendre pour faire jeu égal avec les hommes de Jaeger. Meyrin tenta jusqu'à la fin de la partie d'arracher au moins le partage des points, mais les Loclois surent habilement conserver leur avantage. Ce fut un des meilleurs matches joués par l'équipe neuchâteloise sur son terrain, cette saison.

Les deux équipes, débarrassées de tout souci, ont cependant tenu à présenter un spectacle agréable et se sont efforcées de confectionner du beau jeu. Meyrin a prouvé que son classement n'était nullement usurpé. Sous la conduite de Grobety, il a donné une bonne réplique aux Loclois actuellement en excellente forme.

Les visiteurs ont été un instant surpris par la réussite initiale de Bula, mais ils ne tardèrent pas à se reprendre pour faire jeu égal avec les hommes de Jaeger. Meyrin tenta jusqu'à la fin de la partie d'arracher au moins le partage des points, mais les Loclois surent habilement conserver leur avantage. Ce fut un des meilleurs matches joués par l'équipe neuchâteloise sur son terrain, cette saison.

Les visiteurs ont été un instant surpris par la réussite initiale de Bula, mais ils ne tardèrent pas à se reprendre pour faire jeu égal avec les hommes de Jaeger. Meyrin tenta jusqu'à la fin de la partie d'arracher au moins le partage des points, mais les Loclois surent habilement conserver leur avantage. Ce fut un des meilleurs matches joués par l'équipe neuchâteloise sur son terrain, cette saison.

CLASSEMENTS

Table with 2 columns: Team and Points. Includes 'Groupe romand' and 'Monthey en finale'.

Table with 2 columns: Team and Points. Includes 'GROUPE CENTRAL'.

Excellent match aux Jeanneret

LE LOCLE - MEYRIN 3-2 (1-0). MARQUEURS: Bula 2me et 65me; Baxévannis 70me; Borel 83me; Barricant 90me.

LE LOCLE: Etienne; Bossot II, Huguenin, Veya, Morandi; Rufo, G. Dubois; J.-B. Dubois, Bula, Ritschard, Borel. Entraineur: Jaeger.

MEYRIN: Ramel; Martak, Dietlin, Grobety, Modoux; Gervais, Baxévannis, Chamot; Devaud, Bédert, Barricant. Entraineur: Grobety.

ARBITRE: M. Blanchoud, de Cully.

NOTES: Stade des Jeannerets, pelouse en excellent état. 400 spectateurs. Le Locle est toujours privé de Bossot I, blessé. A la 20me minute, un envoi de la tête de Bula s'écrase sur la transversale. Une minute plus tard, Martak dégage de la ligne de but un tir du même Bula. A la 40me minute, Veya, victime d'une élongation, quitte le terrain; Jaeger le remplacera dès

la reprise. Un changement également à Meyrin: Gumy entre pour Chamot en seconde mi-temps. Coups de coin: 8-4 (4-2).

Les deux équipes, débarrassées de tout souci, ont cependant tenu à présenter un spectacle agréable et se sont efforcées de confectionner du beau jeu. Meyrin a prouvé que son classement n'était nullement usurpé. Sous la conduite de Grobety, il a donné une bonne réplique aux Loclois actuellement en excellente forme.

Les visiteurs ont été un instant surpris par la réussite initiale de Bula, mais ils ne tardèrent pas à se reprendre pour faire jeu égal avec les hommes de Jaeger. Meyrin tenta jusqu'à la fin de la partie d'arracher au moins le partage des points, mais les Loclois surent habilement conserver leur avantage. Ce fut un des meilleurs matches joués par l'équipe neuchâteloise sur son terrain, cette saison.

Thoune se sépare de son entraîneur

Le comité du F.-C. Thoune a résilié, avec effet immédiat, le contrat qui le liait à son entraîneur-joueur Lothar Weise. L'entraînement sera assuré par l'ancien joueur du club, Kurt Kiener, cependant que Ernst Aebi fonctionnera comme « coach ». Weise a été licencié également en tant que joueur.

Les Prévôtois consolident leur position

MOUTIER-BREITE 4-2 (2-0). MARQUEURS: Trajkovic 23me et 54me; Eschmann 37me et 87me; Mazzola 57me; Willi 84me.

MOUTIER: Schorro; Schaller, Barth, Zaugg, von Burg; Oergel, Eschmann; Pauli, Joray, Trajkovic, Monnier. Entraineur: Fasola.

ARBITRE: M. Utz d'Oensingen. NOTES: stade de Chalière, pelouse en bon état. 1000 spectateurs. Coups de coin: 6-5 (2-3).

Moutier a très largement dominé le débat en première mi-temps, fournissant une bonne prestation. Répétés dans le camp, les Balois pratiquèrent l'échappée sans inquiéter sérieusement la défense locale. Une seule fois, le but fut à leur portée, mais, heureusement, Schorro, du pied, parvint à écarter le danger. Le résultat aurait pu être plus sévère pour les visiteurs à l'heure du thé.

Après la pause, les Rhénans se réveillèrent, mais Moutier porta la marque à 3-0. Fort de son avance, il se relâcha et laissa très dangereusement manœuvrer l'adversaire, qui remonta à 3-2. Les deux formations, très marquées par la fatigue, ne présentèrent, dès lors, qu'un spectacle fort médiocre. Finalement, Moutier parvenait à inscrire un 4me but qui le mettait à l'abri de toute surprise. La partie fut plutôt de moyenne qualité, mais la victoire locale est méritée.

Un tournoi interne de bonne qualité au T.-C. Neuchâtel

Capt et A. Tribolet vainqueurs

Les tournois internes des deux clubs de tennis de Neuchâtel ont eu lieu au cours du long week-end de Pentecôte. Les joueurs du TC Mail n'ayant pas terminé leur compétition, nous en parlerons dans une prochaine édition.

SURPRISE EN SÉRIE D

Sur les courts des Cadolles, le tournoi du TC Neuchâtel a connu un beau succès bien que l'absence d'une compétition féminine (faute de combattantes) ait été remarquée. Les deux épreuves masculines au programme ont permis d'assister à quelques très belles parties. En série D, on notera l'accès aux demi-finales de l'habituel Philippe Coste, toujours efficace, et du nouveau Paul Monnard, qui est en passe de devenir un des ténors de la catégorie. Ces deux joueurs devaient cependant se faire battre assez sèchement par les deux finalistes, André Tribolet et Heinz Bertschi. Si ce dernier avait la faveur des pronostics pour la finale, c'est cependant Tribolet qui devait l'emporter au terme de trois sets acharnés, grâce à une concentration et une volonté remarquables.

BERTSCHI ÉTONNÉ

En « ouvert », même si le grand favori, André Capt, a été légèrement accroché en demi-finale et en finale, respectivement par Aissa et Hofman, il n'a cependant jamais rencontré de très gros problèmes et il a remporté de belle manière une victoire attendue. Il convient de relever aussi le bon comportement du vétéran Hofman, qui est parvenu en finale, et surtout l'étonnante performance de Bertschi, le finaliste de série D, qui ne s'est fait éliminer qu'en demi-finale, après avoir battu deux joueurs de catégorie supérieure.

re, Cordey et Rickens. C'est un sérieux avertissement pour ces deux joueurs avant le second tour du championnat suisse interclubs. Lors de la remise des prix, M. Rubli, président du club, releva la présence de Bernard Russi, le sympathique champion du monde de descente, qui nous avait fait le plaisir d'assister aux deux finales.

RÉSULTATS

Série D. — Demi-finales: Tribolet-Coste 6-0 6-2; Bertschi - Monnard 6-0 6-1. — Finale: Tribolet - Bertschi 2-6 6-3 6-4. — Ouvert. — Demi-finales: Hofman-Bertschi 7-5 6-2; Capt - Aissa 8-6 6-4. Finale: Cap-t - Hofman 6-3 6-4.

ski

A 1 mois environ du premier camp d'entraînement en vue de la prochaine saison de ski, la Fédération suisse a publié la liste des skieurs et skieuses retenus dans les différentes équipes nationales. En ski alpin, l'équipe féminine helvétique n'existe pratiquement plus après la retraite d'Anneroesli Zryd et d'Edith Sprecher. Elle ne sera formée qu'après la publication de la prochaine liste des points FIS. Du côté masculin, Jos Minsch et Hanspeter Rohr ont définitivement renoncé à la compétition, cependant que la décision de Dumeng Giovanoli et de Jakob Tischhauser est encore en suspens. Chez les sauteurs, on note la disparition de Richard Pfiffner des cadres de l'équipe nationale.

Ski alpin

MESSEIERS. — Equipe nationale: Bruggmann (Flums), Daetwyler (Villars), Frei (Davos), Dumeng Giovanoli (Sils),

Les sélections suisses pour la saison prochaine

L'équipe féminine est momentanément dissoute

Henmi (Parpan), Huggler (Murren), Roesti (Adelboden), Russi (Andermatt), Schneider (Pizol), Sprecher (Davos), Tischhauser (Parpan), Tresch (Bristen), Zingre (Gstaad), tous anciens. — Nouveaux: Fumm (Sils) et Jakober (Langnau). — Deuxième sélection: Bergamin (Lenzerheide), Berthod (Grindelwald), Collombin (Bagnes), Copt (Orsières), Choffat (Lauterbach), Daetwyler (Villars), Fuchs (Einsiedeln), Good (Flums), Tischhauser (Parpan). — Candidats: Fischer (Wengen), Fleury (les Marécottes), Grulindisch (Gstaad), Grob (Arosa), Jaeger (Arosa), Mattle (Arosa), Mathys (Burgstein), Moret (Martigny), Odermatt (Dallenwil), Oriller (Verbier), Pargatzel (Arosa), Roux (Verbier), M. Russi (Andermatt), Sotz (Charmey), Steuble (Appenzel), Schneider (Pizol) et Wursch (Beckenried).

Voici la composition des différentes sélections nationales:

Voici la composition des différentes sélections nationales:

Herlihy (Parpan), Huggler (Murren), Roesti (Adelboden), Russi (Andermatt), Schneider (Pizol), Sprecher (Davos), Tischhauser (Parpan), Tresch (Bristen), Zingre (Gstaad), tous anciens. — Nouveaux: Fumm (Sils) et Jakober (Langnau). — Deuxième sélection: Bergamin (Lenzerheide), Berthod (Grindelwald), Collombin (Bagnes), Copt (Orsières), Choffat (Lauterbach), Daetwyler (Villars), Fuchs (Einsiedeln), Good (Flums), Tischhauser (Parpan). — Candidats: Fischer (Wengen), Fleury (les Marécottes), Grulindisch (Gstaad), Grob (Arosa), Jaeger (Arosa), Mattle (Arosa), Mathys (Burgstein), Moret (Martigny), Odermatt (Dallenwil), Oriller (Verbier), Pargatzel (Arosa), Roux (Verbier), M. Russi (Andermatt), Sotz (Charmey), Steuble (Appenzel), Schneider (Pizol) et Wursch (Beckenried).

Voici la composition des différentes sélections nationales:

Voici la composition des différentes sélections nationales:

(Berne), Mast (Cernets-Verrières), tous anciens. — Nouveaux: Kreuzer (Obergomms) et Derron (Disentis). — Candidats: Albin (Disentis), Beaud (Albeuve), Ducommun (la Sagne), Durgnat (Bex), Fattion (Cernets-Verrières), Freidig (Lenk), Keller (Cernets-Verrières), Parolini (Saint-Moritz), Pfeuti (Sangerboden), Schuewy (Im Fang), Tissière (Bagnes), Vianin (Zinal), Wallimann (Giswil) et, pour le combiné nordique: Kunz (Gibswil) et Wenger (Ruschegg).

Voici la composition des différentes sélections nationales:

Voici la composition des différentes sélections nationales:

Saut

Equipe nationale: Bonetti (Andermatt), Muller (Andermatt), Hans Schmid (Mumliswil), Schoeni (Bienna), Steiner (Wildhaus), von Grunigen (Gstaad), Zehnder (Einsiedeln). — Candidats: Aubert (le Locle), Guignard (le Brusass), Hirschy (Ruschegg), Hostettler (Ruschegg). — Juniors: Amman (Ruschegg), Cornuz (Sainte-Croix), Moesching (Gstaad), Schmid (Mumliswil). 20 à 30 espoirs seront sélectionnés ultérieurement.

Trois mois d'entraînement

Le programme d'entraînement de l'équipe suisse masculine de ski alpin en vue de la saison 1970-71 comprend 64 jours d'entraînement physique et 38 jours d'entraînement sur neige, ces chiffres étant respectivement de 20 et 12 pour les juniors et de 26 et 29 pour l'équipe féminine.

Les sauteurs et les spécialistes du combiné nordique seront pour leur part, réunis pendant 24 jours pour l'entraînement physique et pendant 37 jours sur neige. Le total des jours d'entraînement des sauteurs sera de 61 jours.

Fond

Equipe nationale: Geeser (Arosa), Giger (Saint-Moritz), Hauser (Obergomms), Jaggi (Im Fang), Alfred et Alois Käelin (Einsiedeln), Koch (Saint-Moritz), Roner (St-Moritz), Stussi (Saint-Moritz), Wenger

hockey sur glace

Durant la saison 1969-70, 298.000 spectateurs ont suivi les 82 matches du championnat suisse de ligue A, ce qui représente une moyenne de 3600 spectateurs par rencontre. 210.000 spectateurs ont suivi les 56 matches du tour de qualification (3750 en moyenne) et 64.000 ceux du tour final (3200 en moyenne). Le tour de relégation a attiré une moyenne de 4000 spectateurs par match. Ces chiffres ressortent d'une statistique établie par le secrétariat de la ligue suisse, statistique qui mentionne encore que le CP Berne est l'équipe qui a bénéficié du plus grand nombre de spectateurs, avec un total de 61.000, soit 6800 par match. On trouve ensuite: Genève (52.000), Zurich (41.000), La Chaux-de-Fonds (40.200), Langnau (36.500), Sierre (35.500), Langnau (28.700), Genève (26.000), Sierre (23.000) et Viège (23.400).

hockey sur glace

Durant la saison 1969-70, 298.000 spectateurs ont suivi les 82 matches du championnat suisse de ligue A, ce qui représente une moyenne de 3600 spectateurs par rencontre. 210.000 spectateurs ont suivi les 56 matches du tour de qualification (3750 en moyenne) et 64.000 ceux du tour final (3200 en moyenne). Le tour de relégation a attiré une moyenne de 4000 spectateurs par match. Ces chiffres ressortent d'une statistique établie par le secrétariat de la ligue suisse, statistique qui mentionne encore que le CP Berne est l'équipe qui a bénéficié du plus grand nombre de spectateurs, avec un total de 61.000, soit 6800 par match. On trouve ensuite: Genève (52.000), Zurich (41.000), La Chaux-de-Fonds (40.200), Langnau (36.500), Sierre (35.500), Langnau (28.700), Genève (26.000), Sierre (23.000) et Viège (23.400).

Trois mille six cents spectateurs par match en ligue A en 69/70

Durant la saison 1969-70, 298.000 spectateurs ont suivi les 82 matches du championnat suisse de ligue A, ce qui représente une moyenne de 3600 spectateurs par rencontre. 210.000 spectateurs ont suivi les 56 matches du tour de qualification (3750 en moyenne) et 64.000 ceux du tour final (3200 en moyenne). Le tour de relégation a attiré une moyenne de 4000 spectateurs par match. Ces chiffres ressortent d'une statistique établie par le secrétariat de la ligue suisse, statistique qui mentionne encore que le CP Berne est l'équipe qui a bénéficié du plus grand nombre de spectateurs, avec un total de 61.000, soit 6800 par match. On trouve ensuite: Genève (52.000), Zurich (41.000), La Chaux-de-Fonds (40.200), Langnau (36.500), Sierre (35.500), Langnau (28.700), Genève (26.000), Sierre (23.000) et Viège (23.400).

10.200 spectateurs ont suivi les matches du tour de relégation à Berne (5100), 7500 à Zurich (3750) et 6300 à Viège (3150).

Berne a accueilli 50.800 spectateurs, soit 7260 par match lors du tour de qualification contre 30.000 (4300) pour Genève

Les premières côtes du «Giro» n'ont eu aucun effet

Nouvelle victoire de Franco Bitossi

Le Toscan Franco Bitossi est plus que jamais décidé à défendre son maillot rose. Il l'a prouvé hier en s'adjugeant au sprint la première étape difficile du 53me Tour d'Italie, Saint-Vincent - Aoste, au terme d'une échappée réussissant 14 coureurs, parmi lesquels le grand favori Eddy Merckx et ceux qui conservent l'espoir de profiter d'une éventuelle défaillance du champion belge. Franco Bitossi avait déjà gagné la première étape de ce «Giro», ce qui lui avait permis d'endosser le maillot rose. Depuis le départ, en 3 étapes, Bitossi n'a donc été battu qu'une fois, par Merckx.

PEU SPECTACULAIRE

Sans donner lieu à une bataille spectaculaire, cette étape n'en a pas moins permis aux «grands» de ce «Giro» de se détacher aux premières places du classement général. La sélection s'est opérée par l'arrière, ceux que l'on considère comme les meilleurs du peloton se retrouvant finalement en tête.

Cette étape constituait le premier rendez-vous donné aux grimpeurs. Et il faut bien dire que l'affrontement tant attendu n'a pas eu lieu, Merckx et ses adversaires observant une prudente réserve. C'est ainsi que l'ascension du premier col de la journée, celui de Joux, ne provoqua aucune sélection, Zillhoff passant le premier au sommet (1640 m - km 35) devant le sprinter Basso, Taccone, Galateria, Mezzetti, Dancelli, Merckx et Bitossi. L'ascension du col de la Tête d'Arpy, au train n'apporta rien de nouveau. Dancelli, le vainqueur du dernier Milan-San Remo, passa le premier.

ENCORE BITOSS!

Dans la descente, un groupe de 14 coureurs se forma au commandement de la course. En fin de parcours, l'avance de ce groupe, qui avait été un moment de 25", tomba à 1'10". A l'arrivée, Franco

CLASSEMENTS

Troisième étape Saint-Vincent - Aoste (162 km): 1. Franco Bitossi (It) 5 h 08'39" (moyenne 31,491); 2. Dancelli (It); 3. Merckx (Be); 4. Bergamo (It); 5. Giondini (It); 6. Polidori (It); 7. Vandenberghe (Be); 8. Houbrechts (Be); 9. Zilioli (It); 10. Poggiali (It); 11. Vianelli (It); 12. Ritter (Da); 13. Galera (Esp); 14. Schiavon (It) tous même temps; 15. Huysmans (Be) à 1'10".

Classement général: 1. Franco Bitossi (It) 11 h 53'27"; 2. Dancelli (It) à 2"; 3. Polidori (It) et Ritter (Da) à 7"; 5. Merckx (Be) à 22"; 6. Vandenberghe (Be), Giondini (It), Bergamo (It) à 23"; 9. Vianelli (It), Poggiali (It) et Houbrechts (Be) à 28".

Classement général: 1. Franco Bitossi (It) 11 h 53'27"; 2. Dancelli (It) à 2"; 3. Polidori (It) et Ritter (Da) à 7"; 5. Merckx (Be) à 22"; 6. Vandenberghe (Be), Giondini (It), Bergamo (It) à 23"; 9. Vianelli (It), Poggiali (It) et Houbrechts (Be) à 28".

CLASSEMENTS

Troisième étape Saint-Vincent - Aoste (162 km): 1. Franco Bitossi (It) 5 h 08'39" (moyenne 31,491); 2. Dancelli (It); 3. Merckx (Be); 4. Bergamo (It); 5. Giondini (It); 6. Polidori (It); 7. Vandenberghe (Be); 8. Houbrechts (Be); 9. Zilioli (It); 10. Poggiali (It); 11. Vianelli (It); 12. Ritter (Da); 13. Galera (Esp); 14. Schiavon (It) tous même temps; 15. Huysmans (Be) à 1'10".

Classement général: 1. Franco Bitossi (It) 11 h 53'27"; 2. Dancelli (It) à 2"; 3. Polidori (It) et Ritter (Da) à 7"; 5. Merckx (Be) à 22"; 6. Vandenberghe (Be), Giondini (It), Bergamo (It) à 23"; 9. Vianelli (It), Poggiali (It) et Houbrechts (Be) à 28".

Classement général: 1. Franco Bitossi (It) 11 h 53'27"; 2. Dancelli (It) à 2"; 3. Polidori (It) et Ritter (Da) à 7"; 5. Merckx (Be) à 22"; 6. Vandenberghe (Be), Giondini (It), Bergamo (It) à 23"; 9. Vianelli (It), Poggiali (It) et Houbrechts (Be) à 28".

judo

D'aujourd'hui à dimanche

Les championnats d'Europe à Berlin-Est

Vingt-deux pays soit, à quelques exceptions près, la totalité des nations européennes, sont engagés dans les championnats d'Europe qui se dérouleront à Berlin-Est, du 21 au 24 mai. Autre fait marquant, tous les tenants des titres gagnés à Ostende (Belgique) l'an passé, défendront leur titre.

dividuellement, les lauréats avaient été les suivants: Légers: Eist (Fr). — Welters: Rudman (URSS). — Moyens: Bondarenko (URSS). — Mi-lourds: P. Sjidera (Hol). Lourds et toutes catégories: Ruska (Hol). Presque tous les judokas médaillés à Ostende demeurent encore favoris cette année, bien que de nombreux jeunes aient fait des progrès spectaculaires. La liste officielle des engagés ne sera connue qu'au moment du tirage au sort.

dividuellement, les lauréats avaient été les suivants: Légers: Eist (Fr). — Welters: Rudman (URSS). — Moyens: Bondarenko (URSS). — Mi-lourds: P. Sjidera (Hol). Lourds et toutes catégories: Ruska (Hol). Presque tous les judokas médaillés à Ostende demeurent encore favoris cette année, bien que de nombreux jeunes aient fait des progrès spectaculaires. La liste officielle des engagés ne sera connue qu'au moment du tirage au sort.

dividuellement, les lauréats avaient été les suivants: Légers: Eist (Fr). — Welters: Rudman (URSS). — Moyens: Bondarenko (URSS). — Mi-lourds: P. Sjidera (Hol). Lourds et toutes catégories: Ruska (Hol). Presque tous les judokas médaillés à Ostende demeurent encore favoris cette année, bien que de nombreux jeunes aient fait des progrès spectaculaires. La liste officielle des engagés ne sera connue qu'au moment du tirage au sort.

natation

Un record suisse battu à Berlin

Au cours d'un déplacement de l'équipe de Genève Natation à Berlin-Ouest, la Genevoise Christiane Flammang a battu le record suisse du 200 m nage libre en 2'23". Le précédent record était détenu par Jacqueline Fendit avec 2'23"9, depuis le 23 août 1969, à Romanshorn.

aviation

Le championnat suisse

Au cours de la quatrième journée des championnats suisses, à Amlikon, les concurrents ont bénéficié de conditions atmosphériques meilleures que les jours précédents.

RÉSULTATS

Vol triangulaire Amlikon - Sattellegg - Helden - Amlikon (153 km 300), cat. standard: 1. Fehrer (Meve), Cirrus et Schubert (Aarau) Cirrus, 1000 p.; 3. Luthi (Granges), LS-1 995 p. Cat. ouverte: 1. Wetli (Lenzbourg) SHK, 1000 p.; 2. Ehrat (Schaffhouse) an-66, 991 p.; 3. Wanzleried (Lenzbourg) Elfe-NM, 955 p.

Classement général, cat. standard: 1. Fehrer, 2000 p.; 2. Luthi, 1878 p.; 3. Bloch (Granges) 1805 p. cat. ouverte p.; 1. Ehrat 1991 p.; 2. Wanzleried 1845 p.; 3. Keller (Winterthur) 1682 p.

SPORTS dernière

BASKETBALL

Les Etats-Unis ont remporté le premier match au sommet du tournoi mondial de Ljubljana en battant (75-72) l'URSS, à l'issue d'un match spectaculaire, plein de rebondissements, qui enthousiasma les 8000 spectateurs. Autres résultats: Italie - Uruguay 76-65 (48-27); Yougoslavie - Tchecoslovaquie 94-84 (42-40).

FOOTBALL

L'équipe suisse a terminé le tournoi pour juniors de l'UEFA, qui se déroule en Ecosse, par une surprenante victoire obtenue aux dépens du Pays-de-Galles (1-0, mi-temps 0-0). Les Suisses ont fourni un bon match. Les demi-finales, samedi, mettront aux prises, d'une part, l'Ecosse et la Hollande (à Glasgow) et, d'autre part, la France et l'Allemagne de l'Est (à Ayr).

Les organisateurs du sous-centre de Leon du tour final de la coupe du monde sont ennuyés: le toit en tôle ondulée de la tribune de presse s'est enfoncé. Quelques ouvriers ont été légèrement blessés. La tête a coupé les câbles de téléphone, de téléscripteurs et de télévision. On espère que les dégâts seront réparés à temps.

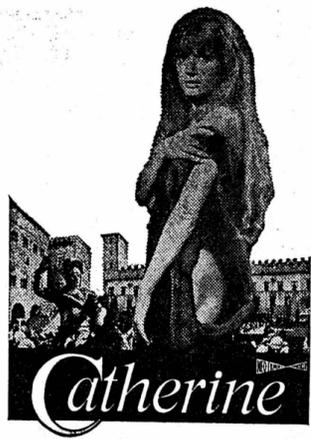
TENNIS

Batfue (0-3) par l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse a été éliminée en huitième de finale de la coupe de la Fédération (la coupe Davis féminine).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

PALACE

TEL. 5 5 6 6 6



DÈS AUJOURD'HUI À 15 H
Après « Angélique » BERNARD BORDERIE
présente
OLGA GEORGES-PICOT
dans
CATHERINE

(Il suffit d'un amour)
Le célèbre roman qui a passionné des millions de lecteurs dans le monde entier
avec
Francine Berge, Horst Frank, Claude Brasseur, Roger van Hool, Roger Pigaut
Un film en Scope-Eastmancolor

Tous les soirs à 20 h 30
Samedi - Dimanche matinée à 14 h 45
Mercredi à 15 heures
DÈS 18 ANS

SAMEDI DIMANCHE 17 h 30

Le plus vertigineux
Le plus extraordinaire des films d'aventures et d'action

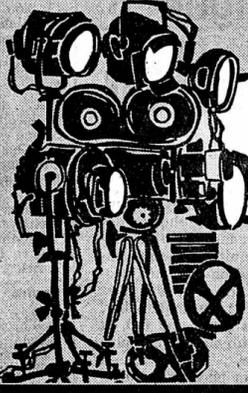
LE MASSACRE D'HUDSON RIVER
POLICE MONTÉE

GEORGE MARTIN - LUIS MARIN
PAMELA TUDOR

Eastmancolor
Parlé français 16 ans

en V.O l'érotisme dans le monde

R.F.L.
chaque soir à 20 h 30
15 h
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi.



DÈS AUJOURD'HUI — DEUTSCH GESPR. — TITRÉ FRANÇ.-ITAL. — 18 ANS
Hinterhöfe der Liebe
(Traduction littérale « Le Carrefour de l'Amour »)
MAIS QU'IL SERAIT BON D'APPELER POUR LES INITIÉS: « Chère est la peau d'VIPÈRE »

art libre ★ free cinema ★ non conformista à l'avant-garde du fantastique découvre et présente l'insolite

18 ans
bio
PROLONGATION
PRIX GEORGES SADOUL 1969

Un film de Peter Fleischmann

Jeudi - vendredi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi 14 h 45 - 20 h 30

Version originale sous-titrée français à 18 h 40
Parlé français à toutes les autres séances



« ... Ce film est atroce, et il serait intolérable si une sourde poésie, une angoisse poignante, ne se dégageaient de ce réalisme sans concession. On songe plus d'une fois à Fritz Lang... C'est dire le talent de Fleischmann... » LE MONDE
« ... Il n'en reste pas moins que « Scènes de chasse en Bavière » est un film passionnant, très remarquablement interprété... A VOIR ABSOLUMENT. » COMBAT
« Film d'un réalisme brutal, d'une vulgarité objective et d'une force peu commune. Très intéressant. » LE CANARD ENCHAÎNÉ

SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE

(JAGDSZENEN AUS NIEDERBAYERN)

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
APOLLO
Tel. 5 21 12
Samedi - Dimanche à 14 h 45

Fernand RAYNAUD dans L'Auvergnat et L'Autobus



on ne roule pas un auvergnat

Un film en couleurs de GUY LEFRANC
Un grand spectacle de famille où le RIRE est roi!

ENFANTS ADMIS

Samedi 17 h 30
Dimanche 17 h 30
Sabato Domenica

NUOVO

JOE!

CERCATI UN POSTO PER MORIRE

(JOE I cherche une place pour mourir)

JEFFREY HUNTER
Pascale PETIT Piero LULLI

Nella terra di nessuno la violenza ed il terrore furono le soli leggi!

COLOR PARLATO ITALIANO 16 ANS
sous-titres français - allemand



TOUS LES SOIRS : 20 H 30 - JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 H - SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45

16 ANS

UNE SUPERPRODUCTION DE HENRY HATHAWAY

AVEC LE GÉANT DU WESTERN JOHN WAYNE

dans le rôle qui lui valut le 1er Oscar de sa prestigieuse carrière

AVEC

GLEN CAMPBELL
KIM DARBY

100 DOLLARS POUR UN SHERIF
TRUE GRIT

TECHNICOLOR

PUISSANT - DUR - VIRIL - TRUCULENT

CE FILM REMPORTE PARTOUT UN SUCCÈS EXTRAORDINAIRE

La chevauchée fantastique de 3 justiciers de l'Ouest



SAMEDI - DIMANCHE 17 H 30

LE SUCCÈS DE PHILIPPE DE BROCA

CARTOUCHE

AVEC

J.-P. BELMONDO
CLAUDIA CARDINALE

UN FILM DE CAPE ET D'ÉPÉE, D'ACTION

16 ANS



TOUS LES SOIRS : 20 H 30 - JEUDI - MERCREDI 15 H - SAMEDI - DIMANCHE 14 H 45
ATTENTION : LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

16 ANS

Alan BATES - Dirk BOGARDE - Hugh GRIFFITH
Elizabeth HARTMANN, dans

L'HOMME DE KIEW

D'APRÈS LE ROMAN DE BERNARD MALAMUD (PRIX PULLITZER)

UN APPEL A LA CONSCIENCE DE TOUS LES HOMMES!

UN THÈME ACTUEL ADMIRABLEMENT EXPOSÉ ET MAGISTRALEMENT INTERPRÉTÉ

SEUL CONTRE LA CRUAUTÉ ET LES PRÉJUGÉS



SABATO - DOMENICA 16 ANS 17 H 30

LA SFIDA DEGLI IMPLACABILI

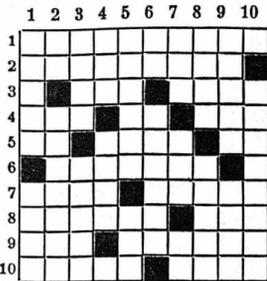
GEORGE MARTIN
AUDREY AMBER

UN WESTERN ESPLOSIVO

PARLATO ITALIANO
Sous-titré français-allemand
TECHNICOLOR

MOTS CROISES

Problème No 102



HORizontalement

1. Discours où l'on trouve à boire et à manger. 2. Qui vous mettent sur la paille. 3. Libéralité. — Elle doit avoir bon œil. 4. Préfixe. — Marque la surprise. — Un des Juges d'Israël. 5. Pas emballé du tout. — Spirituelle. — Lettre grecque. 6. On en attend un de la Fortune. 7. Avide. — Glace ou fromage. 8. Acquittée. — Fille d'Harmonie. 9. Il porte les armes. — Transformer sur machine-outil. 10. La moitié de la voie. — Fait tort.

VERTICALEMENT

1. Folie douce. — Dieu de la Guerre. 2. Article. — Qui n'inspire pas confiance. 3. Une île près de Venise. Il doit avoir de bons tuyaux. 4. Fut la première à Thèbes. — Mazout. 5. Pierre levée. — Possédée. 6. Or. — Tels sont les pastis. 7. Répété, c'est la glossine. — Elle voit établir un nouvel ordre de choses. — Pronom. 8. Ses lentilles sont réputées. — Instrument de chirurgie. 9. Physicien anglais. — Grisons. 10. Adouci.

Solution du No 101



HOROSCOPE

Bonne journée pour les démarches administratives et celles concernant une collectivité. Soirée consacrée à la détente. Les dons d'imagination feront merveille au cours de rencontres. Naissances: Les enfants de ce jour seront intelligents, sachant très bien ce qu'ils voudront, mais ils seront très renfermés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Remplacez le vinaigre par du citron. Amour: Ne recherchez pas la solitude. Sortez. Affaires: Contrôlez vos paroles et vos attitudes.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Prenez chaque matin un laxatif doux. Amour: Regardez la réalité en face et ne rêvez pas. Affaires: N'hésitez pas à solliciter l'aide de vos collègues.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Fumez moins, votre toux matinale s'apaisera. Amour: Ne vous détournez pas de votre foyer. Affaires: Votre conscience professionnelle vous fera apprécier.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Recherchez les causes de vos névralgies. Amour: Vos déclarations seront bien accueillies. Affaires: Il faut lutter pour imposer vos idées.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Evitez de veiller trop tard. Amour: Petit heurt possible avec l'être cher. Affaires: Vous rencontrerez des personnes influentes.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Evitez de manger en dehors des repas. Amour: Evitez de vous enfermer sur vous-même. Affaires: Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Vous consommez beaucoup trop de cafés. Amour: Déclarez votre flamme à « l'êlu de votre cœur ». Affaires: Ne prenez aucun retard dans vos paiements.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne vous surmenez pas tant. Amour: Vous ferez, la connaissance de personnes agréables. Affaires: Il n'est pas trop tard pour revenir sur une décision.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Vous menez une vie trop mouvementée. Amour: Faites les concessions nécessaires. Affaires: Ne donnez pas de réponse définitive.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Migraines persistantes à craindre. Amour: L'amour vous sourira aujourd'hui. Affaires: N'hésitez pas à faire appel à vos collègues.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Ne fatiguez pas votre vue avec un mauvais éclairage. Amour: Vous serez remarqué par des personnes influentes. Affaires: Suivez votre propre inspiration.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Evitez les excès de toute nature. Amour: Votre vie sentimentale devient plus sereine. Affaires: Avant toute décision, demandez des délais.

A midi restez donc en plein air, en plein soleil!



Pour bébés et petits enfants il existe les repas* prêts à servir de

Galactina



* 30 repas complets en bocal, 6 repas instantanés en boîte, prêts à être délayés pour les bébés de 3 mois jusqu'aux enfants de 4 ans

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	19 mai	20 mai
Banque Nationale	525.-d	530.-d
Crédit Fonc. Neuchât.	760.-	750.-d
La Neuchâteloise as.g.	1600.-d	1600.-d
Appareillage Gardy	190.-d	190.-d
Câbl. élect. Cortaillod	9000.-d	9000.-d
Câbl. et tréf. Cossonay	2450.-d	2400.-d
Chaux et cim. Suls. r.	545.-d	545.-d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1600.-	1575.-d
Girard-Perregaux	950.-	925.-d
Ciment Fortland	2900.-	2975.-d
Suchard Hol. S.A. «A»	1070.-	1070.-d
Suchard Hol. S.A. «B»	6200.-d	6200.-d
Tramways Neuchâtel	320.-d	320.-d
Navigation Ntel priv.	65.-d	65.-d

OBLIGATIONS	19 mai	20 mai
Etat Neuch. 2 1/2 1932	93.-d	93.-d
Etat Neuch. 4 1/2 1965	87.75-d	87.75-d
Etat Neuch. 3 1/2 1946	97.-d	97.-d
Com. Neuch. 5 1967	88.-d	88.-d
Com. Neuch. 3 1951	94.50-d	94.50-d
Chx-de-Fds 5 1966	89.-d	89.-d
Le Locle 5 1966	88.-d	88.-d
Châtelot 5 1/2 1963	90.-d	95.-d
Elec. Neuch. 3 1951	97.50-d	97.50-d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	94.-d	94.-d
Pallard S.A. 3 1/2 1960	93.-d	93.-d
Tabacs N.-S. 4 1962	91.-d	91.-d
Raff. Cress. 5 1/2 1966	88.-d	87.-d

Cours des billets de banque étrangers du 20 mai 1970

	Achat	Vente
France	76.-	79.-
Italie	-66 1/2	-69 1/2
Allemagne	117.-	120.-
Espagne	6.05	6.30
U. S. A.	4.29	4.34
Angleterre	10.25	10.55
Belgique	8.45	8.75
Hollande	117.50	120.50
Autriche	16.50	16.80

Marché libre de Por

Pièces suisses	45.-	49.-
Pièces françaises	41.-	45.-
Pièces angl. anc.	40.-	44.-
Pièces angl. Elisabeth	37.50	41.50
Pièces américaines	225.-	255.-
Lingots	4950.-	5030.-

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

ZURICH

OBLIGATIONS	19 mai	20 mai
3 1/2 Fédéral 1949	89.-d	89.25
2 1/2 Féd. 1954, mars	94.50-d	94.50-d
3 Féd. 1955, juin	87.75	87.75-d
4 1/2 Fédéral 1965	90.-d	90.-d
4 1/2 Fédéral 1966	88.75-d	88.75-d
5 1/2 Fédéral 1967	91.50-d	92.-d

ACTIONS

Swissair nom.	575.-	565.-
Union Bques Suisses	3620.-	3560.-
Société Bque Suisse	2810.-	2730.-
Crédit Suisse	2840.-	2760.-
Bque Pop. Suisse	1970.-	1950.-
Bally	1100.-	d 1100.-
Electro Watt	2020.-	d 2040.-
Motor Colombus	1400.-	d 1400.-
Italo-Suisse	226.-	222.-
Réassurances Zurich	1910.-	1890.-
Winterthur Acid.	900.-	865.-
Zurich Assurances	5000.-	4910.-
Suisse nom.	1440.-	1400.-
Brown Boveri	1780.-	1720.-
Saurer	1630.-ex	1540.-
Fischer	1300.-	1290.-
Landis & Gyr	1500.-	1500.-
Lonza	2010.-	1960.-
Nestlé porteur	2880.-	2930.-
Nestlé nom.	1850.-	1925.-
Sulzer	3725.-	3675.-
Oursina	1370.-	1300.-
Alcan-Aluminium	92 1/2	89 1/2
American Tel & Tel	200 1/2	198 1/2
Canadian Pacific	231.-	227.-
Du Pont de Nemours	478.-	463ex d
Eastman Kodak	287 1/2	277.-
Ford Motor	178.-	171 1/2 d
General Electric	290.-	287 1/2
General Motors	280.-	273.-
IBM	1165.-	1165.-
International Nickel	167 1/2	160 1/2
Kennecott	206.-	198 1/2ex
Litton	84.-	79 1/2
Marcor	198.-	194.-d
Std Oil New-Jersey	232 1/2	227.-
Union Carbide	145.-	142.-
U. States Steel	148.-	142.-
Machines Bull.	78.-	75 1/2
Italo-Argentina Cla	34 1/2	32.-
Phillips	71 1/2	69 1/2
Royal Dutch Cy	142 1/2	140.-
Sodeo	124 1/2	122.-
A. E. G.	229.-	222.-
Farmfabr. Bayer AG	177.-	175 1/2
Farbw. Hoechst AG	216.-	213.-
Mannesmann	186.-	181 1/2
Siemens	234.-	229.-

BALE

Ciba, porteur	10100.-	9700.-
Ciba, nom.	8325.-	7900.-
Geley, porteur	9400.-	9200.-
Geley, nom.	5275.-	5000.-
Sandoz	4060.-	3850.-
Hoff.-La Roche (bj)	140750.-	139750.-

LAUSANNE

B. C. Vaudoise	1075.-	1080.-
Crédit Fonc. Vaudois	890.-	885.-d
Innovation S.A.	240.-d	235.-
Rom. d'électricité	350.-d	350.-
Ateliers constr. Vevey	595.-d	600.-
La Suisse-Vie	2950.-	d 3000.-

HORS-BOURSE

Int. Inv. trust	19.50	19.32
Fund of fund	6.86	6.85

NEW-YORK

NEW-YORK. — Forte baisse à Wall-Street mercredi. Les indices ont atteint à la clôture leur niveau le plus bas depuis plus de sept ans. Les pertes ont été cinq fois plus nombreuses que les gains. L'indice Dow Jones des 30 industrielles est tombé à 676,55, son cours le plus bas depuis le 21 mars 1963.

INDICE DOW JONES

Industrielles	676,55 (-14,84)
Transports	142,30 (-3,73)
Services publics	101,51 (-1,60)
Ensemble	222,87 (-4,90)



Avant une votation

INITIATIVE SCHWARZENBACH (Suisse romande). — C'est dans une quinzaine de jours que le peuple suisse se prononcera sur l'une des plus importantes questions que son système politique l'ait amené à devoir trancher. Il aura à décider du sort qui sera réservé à l'initiative lancée par le conseiller national Schwarzenbach visant à limiter l'emprise étrangère sur notre économie. Forte de neuf cent mille personnes, cette masse représente quelque 16 % de la population totale de notre pays. Une acceptation de l'initiative obligerait nos autorités à rejouer trois cent mille étrangers.

Le résultat de la consultation populaire pourrait donc avoir de nombreuses conséquences dans des domaines fort différents. Notre économie générale, notre industrie, notre crédit moral à l'étranger, nos mouvements politiques ne manqueraient pas d'être touchés par une réduction de la main-d'œuvre. L'enjeu est considérable. Il était normal que la Télévision suisse en général, et notre chaîne en particulier, consente un important effort pour informer leur public.

Ainsi, la Télévision suisse romande a prévu trois grandes émissions. La première, diffusée hier soir, faisait la synthèse du problème en présentant l'avis des auteurs de l'initiative aussi bien que de ses opposants. La seconde paraîtra le 3 juin et mettra face à face autour de la table ronde les diverses parties en présence. Ainsi, M. Schwarzenbach sera opposé à des hommes politiques allemands. Enfin, le dimanche 7 juin, la soirée sera consacrée à la présentation des résultats et à leurs

commentaires. La Télévision suisse romande aura donc fait son devoir. Le dossier présenté hier soir était divisé en deux parties suivies d'interventions de télespectateurs par tranchement du téléphone. La première visait à une présentation générale du problème posé par l'initiative. La seconde a permis aux auteurs d'aborder quelques aspects particuliers. Signalons immédiatement que le sujet n'était pas facile à traiter en raison du climat que l'initiative a créé dans notre pays. Les responsables se sont fort bien tirés de ce mauvais pas et ont, semble-t-il, su équilibrer et diversifier les témoignages. Pourtant, pourquoi ont-ils inclus dans leurs documents certaines stupidités communes? Nous mériterions mieux et aurions préféré que l'on augmente le volume des conversations téléphoniques. Ensuite, nous avons été frappés par le choix essentiellement allemand des participants à l'émission et de la limitation géographique de l'enquête. Certes, nous savons que, pour des raisons de production, il était difficile d'opérer différemment. Mais, si dans ses généralités, l'initiative est ressentie partout de la même manière, il est certain qu'il n'en est pas de même dans ses particularités. Il en sera de même, d'ailleurs, lors du débat du mercredi 3 juin. Le problème soulevé méritait un élargissement et, peut-être, une collaboration réelle des diverses chaînes nationales. Enfin, il serait bon que les services techniques, lors de telles émissions, trouvent les solutions propres à assurer les liaisons parfaites entre les studios et les télespectateurs.

J.-C. LEUBA

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 Le Jardin de Romarin
- 17.05 Für unsere jungen Zuschauer
- 18.00 Bulletin de nouvelles
- 18.05 Les Aventures de Saturnin
- 18.20 Vie et métier
- 18.55 Plum - Plum
- 19.00 La Femme en blanc
- 19.30 (C) Bonsoir
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 (C) Carrefour
- 20.40 Spectacle d'un soir
- 22.05 La vie littéraire
- 22.35 Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 Aujourd'hui, Madame
- 17.30 Institut pédagogique national
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Emissions pour les jeunes
- 19.30 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) A l'affiche du monde
- 21.30 (C) L'événement des 24 heures
- 21.35 (C) César Franck
- 22.35 (C) Jazz portrait
- 23.20 (C) On en parle
- 23.35 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.15 Minimondo
- 19.10 Telegiornale
- 19.20 Posizione 1-6-3.
- 19.50 Personaggi del nostro tempo
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 La donna di cuori
- 21.40 360
- 23.10 Telegiornale

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.00 La maison des jouets
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 Fin de journée
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Le Comte Yoster a bien l'honneur
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Quitte ou double
- 21.20 Spectrum
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Appel de police

FRANCE I

- 9.30 Télévision scolaire
- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse
- 14.30 Télévision scolaire
- 15.45 Emissions pour les jeunes
- 18.30 Le Schmilblic
- 18.50 Dernière heure
- 18.55 Pour les petits
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Ça vous arrivera demain
- 19.40 Qui et Quoi?
- 19.45 Information première
- 20.30 Un ange passe
- 20.30 Le fond et la forme
- 23.20 Télé-nuit

ALLEMAGNE I

9 h, rencontre entre le chancelier Brandt et M. Stoph, représentant de l'Allemagne de l'Est. 13 h, téléjournal. 13.30, d'Erfurt à Kassel. 14.15, La Terre des Pharaons. 15.55, Franco Corelli. 16.25, téléjournal. 16.35, pour les enfants. 17.50, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.30, rendez-vous avec Kurt Böhme. 21.30, rencontre Brandt - Stoph. 22.30, téléjournal. 22.35, Die Bande des Schreckens. 0.05, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

9 h, rencontre entre le chancelier Brandt et M. Stoph, représentant de l'Allemagne de l'Est. 17.30, informations, météo. 17.35, cinéma-rétrospectives. 18.05, plaque tournante. 18.40, miss Molly Mill. 19.10, Sois bien sage. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, ne m'oubliez pas. 21 h, la rencontre de Kassel. 21.30, Folies-Bergère. 22 h, informations, météo.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du télespectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

un cognac de classe



MAMBO ET LA RONDE DES SIÈCLES



...UNE GENTILLE PETITE PRINCESSE RETROUVE ENFIN L'ÉPOUX QUI ENFIN SAIT BIEN NE PLUS RÉVOIR...

AH! MON CHER ET TENDRE ÉPOUX!

AH! MA BELLE ET GENTÉ DAME!



RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.25, la haute-route. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.30, le bonjour de Colette. 7.55, la haute-route. 7.45, roulez sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, si vous étiez. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, actualités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Madame Bovary. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, cinémagazine. 18.30, le miroir dans la vie. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 1970. 20 h, Le Défi, jeu. 20.30, micro sur scène. 21.05, passeport pour l'inconnu, La Rose des Énergies, nouvelle de Daniel Rodé. 22 h, le jardin secret. 22.30, informations. 22.35, le club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Beethoven. 10.15, émission radiocollinaire. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation mu-

sicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique pour la Suisse. 20 h, informations. 20.10, profils perdus. 20.45, communauté radiophonique des programmes de langue française, la librairie ouverte. 21.15, l'art de la nouvelle. 22 h, au pays du blues et du gospel. 22.30, plein feu sur la danse. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h,



PUBACO BIENNE Souffien LÖW

Pour un homme —
sentir bon ce n'est pas tout...

... mais ça aide!

Indiscutablement, une femme préfère se trouver en public avec un homme de tenue soignée. Et cette différence tient souvent à peu de choses, des choses qui ont pour nom «After Shave», lotion capillaire, eau de cologne, désodorisant, par exemple. Vous trouverez dans une atmosphère masculine le choix des meilleurs produits «For Men» à la Pharmacie Tripet, les marques les plus connues, tout un éventail de produits destinés à l'homme de goût, ce gentilhomme des temps modernes qui pense: «Si une femme se fait belle pour me rencontrer, je me dois de soigner ma tenue pour lui rendre hommage». Car rien ne saurait la flatter davantage.

Les «beatniks» le savent bien et ils en souffrent!

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie



F. TRIPET

Seyon 8 - Neuchâtel - Tél. 038 5 45 44



Eau sauvage de Dior - Signorici de Nina Ricci - Monsieur Lanvin de Lanvin - Old Spice - Saint-Léger - Tabac - Dunhill - Yardley - Mister L - Pour un Homme de Chanel - Pour un Homme de Caron - Floid - Houbigant - Vetiver de Carven - D'Orsay - Gentilhomme - Rodolphe Deville - Atkinson - Mennen - Aqua Velva - Millot - Cravache de Robert Piguet - Balenciaga - Jacques Fath - Roger & Gallet - Pantène...

nouveau



6 bouteilles
2 dl verres perdus
3.50
au lieu de 3.90

profitez!

En vente chez votre laitier ou chez votre épicier

Prêt comptant à 7½%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois). C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
● de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
● remboursable jusqu'à 60 mensualités
● basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisés en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Domicile: _____ 391

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

BAUX A LOYER
en vente au bureau
du journal

Nous vous faisons cadeau de Fr. 20.-

si vous ouvrez un carnet de dépôt
avec un premier versement d'au-moins
Fr. 500.- avant le 30 juin 1970

L'avoir doit être augmenté par des versements successifs jusqu'à Fr. 1500.- au-moins en l'espace d'une année.

Intérêt: 5%

Augmentation constante
de nos réserves

1967 Fr. 8500000.-
1968 Fr. 11000000.-
1969 Fr. 14000000.-

Banque fondée en

1912

Banque Procrédit Neuchâtel

ci-devant Banque Exel

Avenue Rousseau 5

Chèques postaux 20-246

Je désire le cadeau de Fr. 20.- et attend de vos nouvelles sans engagement pour moi.

Nom..... Prénom.....

Rue..... Localité.....

Pour vos
**nuits
estivales...**

tout léger — un vrai pyjama d'été...
en coton/Helanca-Stretch, doux à porter,
en blanc, turquoise, fraise, or ou vert,
manches galonnées, tailles diverses —
et naturellement, un prix Migros

12.50



**MARCHÉS
MIGROS**

Actualité suisse et romande

AFFAIRE HUBACHER: QUASIMENT CLASSÉE

Unanime, la commission du National recommande de ne pas lever l'immunité parlementaire

De notre correspondant de Berne par Interim:

Le conseiller national Hubacher, après avoir violé les consignes du secret militaire au sujet de l'affaire Florida, a eu quelques raisons de craindre pour son avenir. En effet, le juge d'instruction militaire chargé d'enquêter avait demandé la levée de l'immunité parlementaire du député socialiste et rédacteur en chef d'un des deux quotidiens socialistes d'audience nationale.

Deux commissions «ad hoc» se sont constituées pour examiner la requête du magistrat instruisant l'affaire: l'une du Conseil national, l'autre du Conseil des Etats. La commission du Conseil national vient de rendre public son avis. A l'unanimité, elle a jugé que l'intérêt national n'avait pas été si atteint et les faits reprochés si graves qu'une levée de l'immunité se justifiait.

Au-delà du cas, les commissaires ont estimé qu'il ne fallait pas affaiblir le poids des parlementaires face à l'administration d'une part et à l'autorité policière ou judiciaire d'autre part. Ils ont estimé, avec raison, qu'il fallait éviter de créer un pré-

cedent auquel notre démocratie n'aurait rien à gagner.

Naturellement, le fait que M. Hubacher, personnalité socialiste, soit soutenue par son parti et son groupe rendait politiquement la décision de levée extrêmement difficile à prendre.

Ceci s'ajoutant à cela, les commissaires ont donc débouté le juge d'instruction à l'unanimité.

Le Conseil national suivra sans aucun doute le préavis de sa commission, même si certains préféreront sans doute s'abstenir au vote.

Dès lors, la commission des Etats, et conséquemment ce Conseil, ne sauraient prendre une autre décision que la Chambre dont est issu M. Hubacher. Pour lui, l'affaire est quasiment classée et ses craintes peuvent s'apaiser. Cela ne signifie pas qu'il puisse sortir de l'aventure avec une auréole d'enfant de chœur. L'intérêt réel et bien compris de notre démocratie ainsi que le jeu compréhensible de la politique l'ont averti. Sans doute calculera-t-il plus prudemment la prochaine fois, jusqu'où il peut aller trop loin.

INTERIM

Démission de 22 membres de la Société suisse des écrivains

BERNE (ATS). — Les écrivains suisses dont les noms suivent ont annoncé leur démission de la Société suisse des écrivains suisses: Peter Bichsel, Jean-Louis Cornuz, Walter Matthias Diggelmann, Friedrich Durrenmatt, Ernst Eggmann, Juerg Feder-

spiel, Dieter Fringeli, Max Frisch, Vahe Godek, Walter Gross, Ludwig Hohl, Franck Joffrand, Peter Lehner, Kurt Marti, Adolf Muschg, Werner Schmidli, Joerg Steiner, Yves Velan, Walter Vogt, Otto F. Walter, Walter Weideli, Heinrich Wiesner.

LES MOTIFS

Ces écrivains motivent leur décision par la déclaration suivante:

«93 écrivains suisses ont protesté en automne 1969, contre la partie de «Défense civile» consacrée à la défense spirituelle. Certains d'entre eux sont d'avis qu'en participant à ce livre, M. Maurice Zermatten s'est disqualifié de sa qualité de président de la Société des écrivains suisses (SES). Le comité de la SES lui a cependant exprimé sa confiance, et la majorité des membres de la société n'a pas jugé le cas assez important pour convoquer une assemblée générale extraordinaire. Nous croyons cependant que la situation dans notre pays (défense totale, initiative Schwarzenbach) exige la participation active des écrivains. Sur le plan international également, ce sont les ouvriers, les intellectuels et les écrivains qui ont pris part, dans ces dernières années, aux mouvements de libération (par exemple en Pologne, en Grèce, en Tchécoslovaquie, au Brésil). Or, c'est précisément contre ces groupes-là que le livre de la défense civile exprime sa méfiance. Nous pensons que l'activité passée de M. Maurice Zermatten à la censure théâtrale du canton du Valais empêche aujourd'hui la SES d'intervenir en faveur des victimes de la répression et de la censure en d'autres pays. Dans ces conditions nous n'avons plus le sentiment d'être représentés par la SES et déclarons donner notre démission.»

SUISSE ALEMANIQUE

Noyade d'un enfant

MUHEN (ATS). — Un enfant de trois ans, Beat Ryt, de Lenzbourg (AG), qui était en visite, a soudain disparu de la vue de ses parents. La police a immédiatement été avertie. La crainte que l'enfant soit tombé dans la Suhre s'est rapidement confirmée. L'enfant a pu être retiré des eaux à Oberentfelden (AG), mais toutes les tentatives entreprises pour le réanimer sont restées vaines.

Un enfant tué par une voiture

HORGEN (ZH) (ATS). — A Horgen (ZH), le petit Nikolaus Niederer, âgé de six ans, s'est élançé sur la route sans prêter garde au trafic et a été happé par une voiture. L'automobiliste, dont la visibilité était masquée par une goutte d'eau stationnée au bord de la chaussée, a aperçu l'enfant trop tard et le choc fut inévitable. Grièvement blessé, le malheureux est décédé sur le lieu même de l'accident.

Grève d'un jour dans les consulats d'Italie

BALE (ATS). — Commencée mercredi matin, la grève des fonctionnaires des consulats d'Italie dans le monde entier, et donc également dans les vingt représentations consulaires suisses, a pris fin mercredi soir. En effet, la commission des affaires constitutionnelles de la Chambre italienne des députés, qui avait bloqué une décision ministérielle pour améliorer la situation des fonctionnaires en grève des consulats d'Italie ont accepté d'interrompre leur mouvement de protestation.

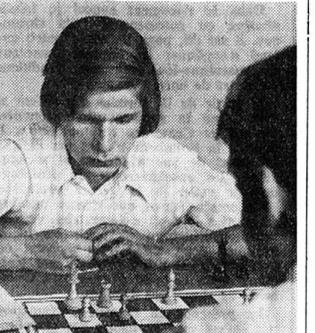
Un coffre-fort retrouvé... vide

SARNEN (ATS). — Selon un communiqué de la police, le coffre-fort d'une fabrique de meubles de Sachseln, qui avait récemment été volé et qui contenait environ 3500 francs, ainsi que divers documents, a été retrouvé dans un garage de Lucerne. Les documents s'y trouvaient toujours mais l'argent avait disparu. Les voleurs, au nombre de trois, viennent d'être arrêtés à Lucerne et ont été reconnus coupables de nombreux autres délits.

VALAIS

Champion d'échec

(c) Pour la première fois, le Valais gagne un titre de champion d'échec, grâce à la victoire de Jean-Paul Moret de Martigny, qui a conquis le titre de champion romand junior à Sion.



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Marc Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

L'Union postale a inauguré à Berne un nouveau bâtiment

BERNE (ATS). — «Le Conseil fédéral, la ville de Berne et le peuple suisse tout entier sont reconnaissants à l'Union postale d'avoir, dès sa fondation, établi son bureau permanent en Suisse et de lui avoir, tout au long de son histoire, toujours conservé sa confiance.»

C'est en ces termes que le président de la Confédération, M. Tschudi, a inauguré mercredi, à Berne, le nouveau bâtiment de l'Union postale universelle, dont la première pierre a été posée au cours d'une cérémonie, le 22 mai 1968.

Parlant devant de nombreux délégués des pays membres de l'Union postale universelle, devant des représentants de l'Organisation des Nations unies, du corps diplomatique et des autorités suisses et bernoises, M. Tschudi a souligné à quel point le service postal implique une collaboration internationale agissante et fraternelle, étendue sur l'ensemble du globe, idéal que la Suisse a elle-même toujours poursuivi dans ses relations avec tous les pays du monde.

Rappelant que la neutralité suisse n'est pas une manière «de se tenir à l'écart de tous les conflits», M. Tschudi a précisé que celle-ci suppose un effort constant pour accroître la compréhension entre les peuples et assurer la paix dans le monde.

SOLIDARITE

Abordant enfin les problèmes techniques, M. Tschudi a évoqué la solidarité qui doit régner entre les pays, dans le domaine technologique de manière que chacun puisse bénéficier des innovations introduites dans l'un d'eux. Et c'est une des tâches de l'Union postale, universelle de réunir les expériences acquises dans les pays membres et de «donner les impulsions nécessaires à leur diffusion». Le nouveau bâtiment qui abrite le bureau international de l'Union postale est un instrument efficace pour l'accomplissement de cette mission d'animateur de réalisations nouvelles.

Depuis qu'elle est devenue une institu-

Augmentation des rentes AVS et AI

La commission des Etats pour le projet de loi soumis par le Conseil fédéral

BERNE (ATS). — La commission des Etats chargée d'un examen préalable du projet de loi sur l'augmentation de 10% des rentes et allocations pour impondables de l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité a siégé à Berne.

Après un débat approfondi, la commission a déclaré de proposer au Conseil des Etats d'adopter le projet de loi tel qu'il est soumis par le Conseil fédéral. Lors de l'examen par article, une proposition tendant à majorer les rentes d'un montant fixe au lieu de les augmenter de 10% fut repoussée.

De plus, la commission a procédé à un premier examen du projet de révision de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. Ce projet a notamment pour but de relever les limites de revenu applicables actuellement et d'apporter d'autres améliorations encore en faveur des bénéficiaires de ces prestations. La commission poursuivra ses travaux lors d'une seconde séance.

VAUD

Nyon: assemblée générale de la société «Gaznat S.A.»

NYON (ATS). — L'assemblée générale de «Gaznat S.A.», société d'intérêt public fondée en 1968 pour promouvoir l'approvisionnement et le transport du gaz naturel en Suisse romande, s'est tenue mercredi, à Nyon, sous la présidence de M. Eric Giorgis.

La seconde année d'activité de «Gaznat S.A.» a été particulièrement consacrée à l'étude du marché potentiel du gaz naturel. Une enquête, entreprise en liaison avec les chambres de commerce et les associations cantonales d'industries, a déterminé une consommation possible de 500 millions de m3 pour 1972. A peu près toutes les industries grandes consommatrices d'énergie ont manifesté un réel intérêt pour le gaz naturel. Il faut noter que ces 500 millions de m3 ne comprennent pas les grandes quantités qu'on peut attendre du développement du chauffage domestique.

L'approvisionnement de la Suisse est directement influencé par l'évolution de la situation sur le marché européen, évolution qui est très rapide. On sait que les réserves de gaz naturel se montent aujourd'hui en Europe occidentale à 4000 milliards de mètres cubes, ce qui représente environ la moitié des réserves des Etats-Unis, et le tiers des réserves soviétiques (12.000 milliards). En outre, les gisements d'Afrique du Nord permettent de doubler les quantités à disposition de l'Europe, tandis que l'URSS pousse ses gigantesques gazoducs vers l'ouest. Ainsi, l'Allemagne et l'Italie viennent-elles de conclure d'importants contrats avec ce pays.

La solution idéale pour la Suisse serait qu'une ou plusieurs conduites de transit assurent au passage l'approvisionnement du pays. Dans l'immédiat, ce n'est pas réalisable, mais des solutions locales existent déjà: la communauté gazière du Mittelland disposera de gaz allemand et hollan-

Nouveau directeur général du B.I.T.

GENÈVE (ATS). — M. Wilfred Jenks (Grande-Bretagne) a été désigné, mercredi, comme directeur général du Bureau international du travail par le conseil d'administration du B.I.T. Son mandat est de cinq ans et commence le 1er juin. Il succède à M. David-A. Morse, qui s'est démis de ses fonctions à dater du 31 mai, après avoir occupé son poste pendant plus de vingt et un ans.

La carrière de M. Jenks au B.I.T. s'étend sur près de quarante ans, alors que l'organisation internationale du travail compte un demi-siècle d'existence. Entré au B.I.T. comme membre de la section juridique en 1931, il a été successivement conseiller juridique, sous-directeur général, directeur général adjoint et, depuis 1967, principal directeur général adjoint.

M. Jenks a été associé activement à la définition de tous les grands programmes d'activités pratiques, ainsi qu'au développement des activités régionales de l'O.I.T. en Amérique latine, en Asie et en Afrique, et au programme des commissions d'industrie. Son activité pour le compte du B.I.T. s'est exercée dans quelque septante pays, dans toutes les parties du monde.

GENÈVE

Un bulletin pour M. Schwarzenbach

GENÈVE (ATS). — Neuf bulletins de vote ont été déposés à la chancellerie du canton de Genève pour la votation sur l'initiative Schwarzenbach.

Les bulletins du parti radical, du parti libéral, du parti indépendant chrétien-social, du parti socialiste et du parti du travail, ainsi que de la section genevoise de l'Alliance des indépendants, du comité genevois d'action contre cette initiative et du comité syndical genevois contre l'initiative Schwarzenbach, portent «non».

Un seul bulletin, celui du groupement d'action civique Vigilance porte «oui».

Encore un incendie criminel

(c) Décidément, le pyromane genevois ne désarme pas. Un nouvel acte de malveillance a été commis au No 50 de la rue du Rhône qui a été brûlé à la porte d'un appartement, au premier étage. La sûreté a ouvert une enquête.

Une porcherie anéantie par le feu à Versoix

(c) Une porcherie installée dans la ferme «la Béassine au chemin de l'Etraz (commune de Versoix) a été aux trois quarts anéantie par le feu. Des bêtes sont restées dans les flammes ou durent être abattues. On ignore encore l'origine de ce sinistre. Les dégâts sont très importants.

Un radical à la tête du Conseil municipal genevois

(c) Le Conseil municipal de la ville de Genève a procédé à l'élection de son nouveau président. L'heureux élu est une personnalité radicale, M. Henri Perrig, âgé de 54 ans. Il a été rapporteur général de la commission des finances de l'administration municipale.

SUITE La séance du Conseil fédéral

Mais il n'y a pas lieu de dramatiser un incident qui est pratiquement clos. Les pêcheurs ont été rendus. Fidel Castro a prononcé son discours-fléuve et tout indique que la Suisse pourra continuer à remplir son mandat.

Evidemment, on peut se demander si cette mobilisation de la masse cubaine est, tout à fait étrangère à l'annonce d'une déception au vu de la récolte de sucre. Mais cela est une autre histoire qui ne concerne pas la Suisse ainsi qu'on pourra le lire en dernière page.

M. GRABER APPRÉCIE L'ATTITUDE DU CICR

M. Graber révéla que le CICR avait été approché par les ravisseurs antichrétiens afin de cautionner quelque échange de prisonniers. Mais, le CICR, s'il intervient constamment en faveur des prisonniers de toutes espèces, se garde bien de mêler son action à des opérations politiques. Aussi, n'est-il pas entré dans ce jeu-là qui lui aurait fait du tort, à lui et à son œuvre, et qui, par contre-coup en aurait fait aussi au gouvernement suisse. Le conseiller fédéral Graber tint donc à souligner la simplicité de l'attitude du CICR qu'il a particulièrement appréciée dans ce cas-ci.

CHINE ET CAMBODGE

L'initiative de ces bons-offices revient à l'ambassadeur Rossetti, à Pékin et Pnom-Penh. La double restitution de diplomates concerne du côté communiste, 34 membres chinois de l'ambassade à Pnom-Penh flanqués de 19 diplomates de Corée du Nord, de 29 experts, de 6 Vietnamiens communistes et d'un journaliste, accompagnés, enfin, de 4 tonnes de bagages.

Côté cambodgien: 53 personnes et 4 tonnes de bagages pourraient quitter Pékin.

L'horaire est déjà mis au point: de jour, mais pas la date exacte. Il faut en effet concilier les désirs des parties avec les possibilités restreintes de Suisse de mettre un de ses avions à disposition en le sortant temporairement de son réseau déjà surchargé. Pour les frais (quelques centaines de milliers de francs) d'une telle opération-échange, si les parties doivent en définitive les assumer, la Suisse en assurera temporairement la charge contre remboursement. Notons que, contrairement à ce que l'on entendrait l'agence France-Presse, les pourparlers n'ont pas touché la Corée du Nord et concernent d'éventuels Cambodgiens qui y seraient bloqués.

M. Graber souligna que ces bons-offices sont en bonne voie de réussite et qu'ils sont exactement dans la ligne des services que la Suisse se plaît à rendre grâce à sa neutralité.

LES INCERTITUDES DE LA DOUBLE-NATIONALITE

L'affaire von der Weid a aussi appelé quelques commentaires du chef de notre département politique.

Tandis que pour les seurs Russi, Suisses à part entière, le droit de visite et de protection ne souffrait pas contestation, le cas du héros de l'aventure est beaucoup plus incertain.

Un double-national vivant dans un des deux pays dont il a les passeports ne peut se targuer, vis-à-vis de ce pays, des droits accordés aux ressortissants de l'autre. Ici, pour le Brésil, von der Weid était Brésilien. La Suisse n'avait aucun droit quelconque à revendiquer et ne pouvait obtenir une visite qu'à bien plaisir.

D'ailleurs, comme la famille ne demandait nullement une intervention suisse et qu'elle avait, par influence directe, évité le pire et obtenu notamment la cessation des tortures, l'ambassadeur de Suisse n'avait pas jugé bon de donner suite à ce cas lorsqu'il en entendit parler. Il en entendit parler de manière absolument fortuite. Est-ce une erreur d'appréciation qui l'a conduit à cette attitude?

Pierre lunaire pour le Liechtenstein

VADUZ (ATS). — En signe de reconnaissance et de remerciement pour la contribution de l'industrie du Liechtenstein au projet de loi lunaire de la NASA, le prince François-Joseph II a reçu mercredi un échantillon de pierre lunaire comme souvenir. Cet échantillon a été remis au prince par le consul général des Etats-Unis à Zurich, M. G. Orminger, au nom du président Nixon. La principauté a participé au programme «Apollo», du fait qu'une entreprise industrielle du Liechtenstein a fourni le procédé de vaporisation des lentilles utilisées dans les vaisseaux spatiaux américains.

Informations horlogères

La prochaine entente entre l'horlogerie suisse et les Soviétiques

De notre correspondant pour les affaires horlogères:

En 1968, une délégation officielle suisse s'était rendue à Moscou sous l'égide de la Chambre suisse de l'horlogerie. Un protocole d'accord avait été signé avec le comité d'Etat du conseil des ministres de l'URSS pour la science, et c'est en juin prochain qu'il sera définitivement ratifié.

Une délégation russe est venue en Suisse le 14 au 23 avril. Durant son séjour, elle a pu visiter la Foire de Bâle, diverses grandes fabriques et instituts de la branche horlogère. Le communiqué de l'Agence télégraphique suisse qui annonçait cette visite précisait que l'accord élaboré concernait essentiellement une collaboration technique et l'échange d'informations scientifiques intéressant l'horlogerie des deux pays.

On ne peut évidemment pas demander à nos diplomates de rendre publiques avant l'homologation définitive toutes les dispositions de cet accord. On ne peut que leur faire confiance, car ils savent combien facilement on les rendra responsables de tout ce qui sera défavorable, sans forcément leur faire crédit des aspects positifs. On est toutefois surpris de voir qu'à notre époque de communications ultra rapides, il ait fallu deux ans pour recevoir la visite réponse de la délégation russe.

Entre-temps, on a pu se rendre compte que l'industrie horlogère russe n'avait pas perdu son temps. Dans la mesure où nous sommes renseignés, nous savons qu'elle dispose déjà d'un assortiment de calendres très complets dans les grandeurs allant de 5", à 13", et comprenant les mouvements les plus simples jusqu'au mouvement à diapason du type Acutron. Si l'exécution rappelle scrupuleusement le type Bulova, ce ne peut qu'être l'effet du hasard!

Comme l'assortiment est aussi complet dans les montres automatiques, calendriers, compteurs et chronographes, il y a sans

doute, et ce n'est pas certain, quelques lacunes dans les montres électroniques à quartz. Il est donc heureux qu'il y ait encore quelques secteurs où nous pouvons leur être utiles.

Le peu de réaction suscitée par l'annonce de cette future collaboration dont on ne saurait dire d'avance si elle sera bénéfique, montre en tout cas combien les temps changent.

Qui se souvient que, dans les années 30, lorsque nous étions en pleine crise horlogère, il y avait déjà eu un essai sérieux de collaboration avec l'URSS dans le domaine horloger? A ce moment-là, il n'était pas du tout question d'industrie horlogère russe et tout était à faire en commençant depuis la base. Certains utopistes pensaient qu'il y avait là une carte majeure à jouer et que la Suisse avait l'occasion de jouer un rôle dont on lui serait reconnaissant un jour.

Mais à cette époque, même si elle n'était pas consultée, l'opinion publique jouait son rôle. La Taverne Watch devant les menaces de toutes sortes et les campagnes de presse se vit dans l'obligation d'abandonner ses projets de collaboration et l'affaire fut enterrée. Ayant prouvé qu'ils pouvaient se passer de nous, les Soviétiques se présentent plus en quémandeurs à la sauvette. Peut-être même que l'obligation de rendre compte de leur collaboration, devant laquelle ils se trouvaient de copier, d'importer sans être freinés par des conceptions traditionnelles ou des scrupules bourgeois, leur a ouvert des perspectives et que nous pourrions en prendre connaissance, si on nous les montre!

INCERTITUDES

Dans notre incertitude, il y a encore une éventualité qui se présente à l'esprit. Avec son économie dirigée, l'URSS a peut-être un réservoir de main-d'œuvre illimité. Avec les alicés de la concurrence, les menaces sournaises de l'initiative Schwarzenbach, il

duit à ne pas informer le département politique et à laisser se préparer ce retour de flammes. Mais cette erreur est, en soi, parfaitement compréhensible et il n'y a eu aucune faute commise.

Il n'empêche que M. Graber en a tiré la conclusion qu'un surcroît de vigilance s'impose de la part de nos ambassades à l'égard des événements affectant les porteurs de deux nationalités dont l'une est la Suisse. Des instructions pour nos ambassades sont préparées dans ce sens. Pour ce qui est du cas concret, M. Graber pense que la Suisse aura bientôt obtenu le droit de visite qu'elle demandait et les assurances qu'elle espérait. L'affaire est donc aussi en passe d'être classée. Un mois de mal riche en péripéties spectaculaires pour le DPF.

Interim

1,5 million de francs pour les sinistrés de Gediz

BERNE (ATS). — La collecte lancée par la Croix-Rouge suisse en faveur de la population turque de Gediz et des environs, frappée pendant les fêtes de Noël par une grave séisme, a rapporté la somme de 1,5 million de francs. Un subside de la Confédération de 250.000 francs et des contributions cantonales d'un montant global de 230.000 fr. sont inclus dans ce résultat. Trois cent mille francs ont été affectés à l'aide immédiate: fourniture de tentes, de produits alimentaires, de vêtements, de médicaments et de quatre cuisines mobiles. Ces secours ont été transportés sur les lieux de la catastrophe par avion-cargo et par camion. La somme encore disponible, soit 1,2 million de francs, sera utilisée pour construire dans un grand nombre de villages détruits des bâtiments simples qui serviront notamment d'écoles, de dispensaires, de salles de réunions, et autour desquels pourra se recréer la vie de la cité.

Don à la Roumanie

BERNE (ATS). — Le gouvernement roumain, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Berne, a informé le Conseil fédéral de l'ampleur de la catastrophe qui a frappé la Roumanie à la suite des pluies torrentielles qui ont ravagé ce pays au cours des derniers jours. Le Conseil fédéral a décidé de contribuer par un don d'une valeur de 500.000 francs à l'aide en faveur des victimes des inondations.

Nouveau directeur de l'Office fédéral des transports

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a désigné M. Peter Trachsel, actuellement directeur-suppléant de l'Office fédéral des transports, comme nouveau directeur de cet office, en remplacement de M. A. Martin, qui a été nommé directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer. M. Trachsel entrera en fonctions le 1er juillet.

A la même date, M. Albert Coudray, ingénieur, de Vétroz, actuellement sous-directeur de l'Office fédéral des transports, a été nommé directeur suppléant.

Nouveau chef de la division des affaires administratives

BERNE (ATS). — A la suite du décès de l'ambassadeur Fred Bieri, le Conseil fédéral a nommé M. Antonio Janner, jusqu'ici ambassadeur en Argentine et au Paraguay, en qualité de chef de la division des affaires administratives. M. Janner est autorisé à se prévaloir du titre d'ambassadeur dans l'exercice de ses fonctions.

Né en 1917, à Bâle, M. Janner est originaire de Bosco-Gurin (TD). Il fréquenta l'université de sa ville natale où il obtint le doctorat en droit. Entré au département politique en 1942, il prêta d'abord ses services à la division des intérêts étrangers avant d'être affecté, 4 ans plus tard, à la légation de Suisse à Rome. Revenu à Berne en 1950, il fut transféré à Cologne en 1952 et promu au grade de conseiller de légation en 1957. De retour à la centrale en 1961, M. Janner y remplit les fonctions de suppléant du chef de la division des affaires politiques dès avril 1963. Le Conseil fédéral le nomma, le 29 novembre 1967, ambassadeur en Argentine et au Paraguay.

